DERNIERE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE Edition Quotidienne 45,389

ONZIEME ANNEE—N° 234 MONTREAL, MERCREDI 7 AOUT 1895 UN CENTIN

LES PROUESSES D'UN IMPORTE

Il se gagne la confiance de ses nouveaux amis, puis décampe

Il y a quelque temps, un jeune Anglais du nom de W. P. Johnson, arrivait à Montréal et se donnait comme étant le fils d'un agent d'assurance en Angleterre. Il était bien mis, et semblait avoir un certain montant d'argent quoiqu'il eut la manie d'emprunter de ses amis. Il a été pendant quelque temps à l'emploi de la compagnie d'assurance "Metropolitan", et plus tard devint attaché à la compagnie "Ontario Mutual', dont les bureaux principaux se trouvent dans l'établissement du Board of Trade. Johnson se fit admettre membre du club Victoria et profita de la popularité qu'il s'était acquise pour obtenir du gérant un montant de $17 en échange d'un chèque forgé.

Quelques jours plus tard, il se rendait à Québec, et télégraphiait à M. May l'agent d'immeubles bien connu de la rue Wellington, lui demandant de lui envoyer $50 parce que, disait-il, il se trouvait dans la dèche, et sur le point d'être inquiété à cause d'une affaire de chèque. M. May, qui lui était déjà venu en aide à maintes reprises, ne se donna pas le trouble de répondre. Johnson, par un moyen ou un autre, réussit à prendre passage à bord d'un navire faisant voile pour Liverpool.

M. Lee, le gérant de la compagnie d'assurance "Ontario Mutual", nie que Johnson ait réussi à frauder la compagnie. Il n'agissait que comme agent, et n'avait pas le droit de collecter de l'argent. Il a pu peut-être réussir à le faire dans un ou deux cas, mais les montants sont tellement minimes qu'ils ne valent guère la peine d'être mentionnés. Ce qu'il m'a emprunté personnellement, ajoute M. Lee, n'a rien à faire avec la compagnie ; c'est moi qui suis le perdant.

Plusieurs marchands ont été les victimes de ce jeune importé. Johnson, qui pensionnait à la Hope Coffee House, est parti de là il y a environ trois semaines.

L'affaire du chèque forgé a été remise entre les mains du détective Cullen, mais ce dernier n'y peut faire grand chose maintenant, car Johnson, en quittant le pays, s'est mis loin de sa portée. Heureux Johnson !

L'ASILE PROTESTANT

Le surintendant médical de l'asile des aliénés protestants fait rapport que pendant la semaine finissant le 3 août 1895, le nombre des patients était de 258. Un malade a été admis et trois sont sortis guéris. Il y a eu une seule mortalité pendant la semaine. Les gouverneurs visiteurs pendant la semaine prochaine seront MM. George Hague, J. B. Learmont, James Paton et James Shearer.

VAISSEAUX DE GUERRE

Les vaisseaux de guerre anglais la "Magicienne", le "Mohawk" et le "Canada" visiteront notre port durant le temps de l'exposition.

MORT D'UN CHEF SAUVAGE

Mistawasis, un des chefs sauvages les plus fidèles du Nord-Ouest, est décédé à l'âge de 79 ans. Le gouvernement lui a donné en 1879 une réserve de 50 milles à l'ouest de Prince-Albert. Il a refusé en 1885 de prendre part à la rébellion. Il était presbytérien.

NOUVELLES SCIERIES

On mande d'Ottawa que MM. Fowler, de Chicago, Ill., Hill et Quinn, de Saginaw, ont eu une entrevue avec les directeurs de la Saint-Anthony Lumber Co. pour acheter d'eux quelque site pour y construire des scieries sur le Haut-Ottawa.

PAUVRE FAMILLE

Le chef Legault de la police provinciale a fait prendre passage à bord du vapeur Lake Ontario, de la ligne Beaver, une famille anglaise à laquelle se rattache toute une histoire. Au mois de novembre dernier, un nommé John Worsley, âgé d'environ 60 ans, sa femme âgée de 25 ans et leur jeune enfant arrivaient ici de Liverpool. A peine était-il rendu ici que Worsley développa des signes d'aliénation mentale qui nécessita son internement à l'asile de Verdun aux frais du gouvernement de la province. Il y demeura jusqu'à hier après-midi, lorsque les autorités s'étant aperçues que la folie du malheureux était incurable, le chef Legault reçut instruction de renvoyer toute la famille à Liverpool. C'est ce qui fut fait. Le navire quitte le port demain.

LES FRUITS DE LA CALIFORNIE

A la Montreal Fruit Auction Company Room, hier, il y avait un grand nombre d'acheteurs et les prix ont été raisonnables. Il y a eu deux chars de fruits de la Californie de vendu. Les pêches ont obtenu de $1.25 à $1.35; les poires, $2.15 à $2.35 ; le raisin, $2.05 ; les prunes, $1.05 à $1.45 la boîte. Un char de pommes a été vendu de $1 à $3 le baril ; un char de bananes, 35c à 37 cents et demi le régime ; un char de poires de la rivière Hudson, $2.45 à $2.80 le baril.

NOUVELLES AMELIORATIONS

La compagnie d'exposition de Montréal vient d'adresser à la commission du parc Mont Royal une requête demandant l'élargissement de la rue Mont Royal, depuis la rue St Laurent jusqu'à l'avenue Mitcheson. Cette requête sera prise en considération à la prochaine séance du comité.

CHANGEMENTS DE TAUX A LA POSTE

A partir du 1er octobre, les paquets par la poste voyageant entre le Canada et la Grande Bretagne ne paieront que 16 cents pour la première livre et 12 cents par livre additionnelle.

Le Canada s'est aussi mis en communication directe avec les Nouvelles - Galles du Sud, pour le transport des paquets par la poste, à 20 cents pour la première livre et à 16 cents par livre additionnelle. Les malles quitteront Vancouver le 16 de chaque mois.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-A

ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE

NOUVELLES OUVRIERES

La fête du travail à Québec et à Montréal—Les bourreurs—La convention des tailleurs — Le pique-nique des peintres—Bataille entre unionistes et non - unionistes—Assemblée publique des charpentiers et des menuisiers — M. J. B. Garand élu de nouveau maître-ouvrier de l'Assemblée Hochelaga —Menus faits — Convocations.

Grand nombre de marchands et d'industriels de Québec ont résolu de prendre part à la démonstration de la fête du travail avec chars allégoriques.

Il y aura, ce soir, à 8 heures, une réunion extraordinaire de l'Assemblée des bourreurs, au No 662½ de la rue Craig. Il s'agit de l'organisation en vue de la fête du travail.

La convention annuelle de l'Assemblée Nationale des tailleurs, de l'Ordre des Chevaliers du Travail, a été ouverte hier à Chicago.

L'Union des peintres No 74, fera un pique-nique, samedi, le 24 août, au parc Royal. Il y aura comme à l'ordinaire, courses, jeux, etc. Il y aura une lutte au tug-of-war entre les membres des différentes sociétés ouvrières de l'industrie du bâtiment. Il y aura aussi un match entre deux clubs de crosse.

L'Union 134 de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, invite tous les charpentiers et menuisiers de Montréal, sans exception, à assister à une assemblée publique, qui aura lieu dans leur intérêt, demain soir, au No 278 de la rue St Laurent.

Il n'y a aucun doute que les ouvriers charpentiers et menuisiers s'empresseront de se rendre à l'appel de l'Union 134 ; il y va de l'intérêt de tout le monde.

A sa dernière réunion, l'Assemblée Hochelaga des Chevaliers du Travail a fait l'élection de ses officiers qui a donné le résultat suivant : J. B. Garand, maître-ouvrier ; S. Boucher, contremaître ; T. Gauthier, passé maître-ouvrier ; T. Goulet, aumônier ; I. Nantel, secrétaire des finances ; D. Labonté, trésorier ; A. Bajot, secrétaire des archives ; A. Nantel, statisticien; A. Desmarais, inspecteur ; T. Gauthier, S. Boucher et A. Bajot, délégués au Conseil Central des Métiers et du Travail ; S. Boucher, F. Gauthier et A. Desmarais, délégués au District No 19.

Quinze nouveaux membres ont été admis à cette séance et quarante autres seront admis à la séance extraordinaire qui aura lieu ce soir.

Tous les membres de l'Assemblée devront être à leur poste. L'un des organisateurs sera présent. Il y aura des discours.

Le comité de la fête du travail a siégé hier soir sous la présidence de M. Urbain Lafontaine.

Les membres du comité ont soumis la liste suivante des personnes qui ont donné de l'argent ou des prix pour le pique-nique :

Hon. M. A. Ouimet, Victor Lemay, hôtelier ; Labrecque, Cousineau et Cie., marchands de charbon ; O. Bernier, marchand de chaussures ; Cusson et Leduc, marchands de tabac ; Fournier et Boyer, marchand de valises ; Laramée et Massicotte, marchands de nouveautés ; Pellerin et Dufresne, manufacturiers de chaussures; Blondin et Corbeil, hôteliers ; Gédéon Lebel, hôtelier ; F. Pigeon, sellier ; Louis Poiré, hôtelier ; Joseph Cousineau, marchand de charbon ; P. H. Malette,épicier ; Paquette et Michaud, marchands de nouveautés ; Isidore Durocher, hôtel Richelieu ; Médéric Ménard, hôtelier ; Phillas Miller, hôtelier ; H. Cloutier, hôtelier ; l'échevin Louis A. Jacques, Nap. Mathieu, marchand de quincaillerie ; Pierre Mailhotte, cordonnier ; Jos. Archambault, épicier ; C. P. Chagnon, marchand de nouveautés; Lorge et Cie, chapeliers ; Théophile Ethier, hôtelier ; Gravel et Boulard, marchands de quincailleries ; J. Bte Bourdeau, chapelier ; Théotime Lanctôt, hôtelier ; Alcide Daoust, hôtelier ; Jos. Homier, chapelier ; A. E. Gauvin, pharmacien ; O. P. Demontigny, cordonnier ; J. H. Blumenthal, marchand de nouveauté ; E. A. Ste-Marie, chapelier ; Scott et Cie, bijoutiers ; A. Lecompte, cordonnier ; O. St-Jean, bijoutier ; J. A. Vaillant, épicier ; T. Goulet, manufacturier de chaussures ; Jos. Martineau, M.P.P., ; Montreal Brewery Co ; Perrault et Cie,meubliers ; A. C. Grégoire, marchand de vaisselle ; S. Lachance, pharmacien ; N. Hayes, hôtelier ; Brown Bros, Electric Cigars Co., ; J. H. McLeod, cordonnier ; Stroud Tea Co. ; Archambault et Frère, marchands de nouveauté ; A. Blumenthal, marchand-tailleur ; E. D. Collerette, marchand de quincaillerie ; Nap. Ouimet, hôtel ; Ferd. Baillard, bourgeois ; Ed. Girard, hôtelier ; Jos. St-Amour, cordonnier ; Jobin et Cie, marchands de nouveauté.

Le comité a nommé M. Jos. Cusson commissaire-ordonnateur.

Le temps pour recevoir les soumissions pour les rafraîchissements a été prolongé à mardi prochain.

Menus faits :

—L'Assemblée du District No 19 des Chevaliers du Travail aura sa réunion mensuelle, demain soir.

—La législature de l'Etat de l'Illinois a nommé un comité ayant pour mission d'étudier la question du travail des enfants. Le comité devra faire rapport à la prochaine session de la législature.

—La cour suprême des Etats-Unis a déclaré la loi pour la fermeture des salons de barbiers le dimanche constitutionnelle, excepté pour New-York et Saratoga.

—Debs aura terminé ses six mois de prison le 22 novembre prochain. Ses compagnons qui ont été condamnés à trois mois de prison, seront libérés le 22 août.

Réunions ce soir.

Assemblée des Charretiers, C. du T., 134 rue Chatham.

Assemblée coopérative des cordonniers, C. du T., 1631 rue Notre-Dame.

Union des plâtriers, 278 rue St-Laurent.

Union des tailleurs de cuir, 1796 rue Ste-Catherine. Réunion extraordinaire.

Assemblée des cordonniers-monteurs, C. du T., 1631 rue Notre-Dame.

Assemblée Hochelaga, C. du T., 321 rue Notre-Dame.

Remis à demain matin

Le plus beau pique-nique de la saison a lieu demain, à l'Ile Grosbois.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

STATISTIQUES SUR LES CENTRES CANADIENS-FRANCAIS DU CONNECTICUT

Voici d'intéressantes statistiques qui ont été présentées à la convention par les délégués. Ces rapports démontrent que nos compatriotes du Connecticut sont dans une situation avantageuse.

North Grosvenordale — Population totale, environ 2,800 ; population canadienne, 2,300 environ. Les écoles sont fréquentées par plus de 500 enfants qui apprennent le français sur le même pied que l'anglais.

Les sociétés sont : la société St-Jean-Baptiste ; la société St Joseph ; les Cadets de Tempérance et la Ligue du Sacré-Coeur. Il y a aussi une fanfare canadiene.

Société St Jean-Baptiste de Grosvenordale — Est une société d'assurance et de secours mutuel. Elle a été fondée en 1872. Elle paie à ses membres $5 par semaine pendant 15 semaines par année. Elle paie cent piastres à la mort des membres et un service funèbre de vingt piastres ; elle paie de plus cinquante piastres à la mort de l'épouse du membre. Elle possède de l'argent en banque et compte près de 250 membres actifs.

Société St Joseph de Grosvenordale—Date de l'organisation en avril 1887. Elle a plus de 125 membres actifs. Le but de la société est d'aider ses membres en cas de maladie ou de mortalité. Il est payé au membre malade $5 par semaine pendant 16 semaines par année, et à la mort d'un membre la société paie un service de $25. Chaque membre paie en outre une piastre à sa veuve. La contribution mensuelle est de 40 centins.

Waurégan — Population générale, près de 2,000 ; nombre de familles canadiennes, 240 ; nombre de communiants 700 environ.

M. l'abbé F. X. Chagnon, curé de Champlain, N.Y., et chapelain de la convention de New Haven.

Société St Jean-Baptiste de Waurégan — Fondée nov. 18, 1888. Le but de la société est de promouvoir nos intérêts religieux et nationaux, et de s'aider les uns les autres en payant quatre piastres par semaines aux membres malades pendant 26 semaines par année et, au décès de chaque membre en règle avec la société, vingt-cinq piastres sont accordées pour les dépenses funéraires. De plus la veuve du défunt, ou héritiers légaux, recevront une piastre de chaque personne appartenant à la susdite société. La société paie pour location de salle, $500 par année. Contribution mensuelle, 50 cts.

Paroisse de Taftville. — Population canadienne, un peu plus de 2,000 ; population catholique, 2,312 ; population générale, 4,000. L'église est mixte. Il

M. le Dr O. Larue, l'un des délégués à la convention de New Haven.

y a un couvent ou l'enseignement se fait en français et en anglais.

La société St Jean Baptiste compte près de 200 membres ; le cercle Dramatique en a au delà de 50.

Il y a ensuite les Dames de Ste Anne, les Enfants de Marie Candiens - français et Irlandais, la ligue du Sacré-Coeur et un cercle littéraire.

Société St Jean-Baptiste de Taftville. — Fondée le 1er juillet 1884. Prix de contribution mensuelle, 50 cents; valeur des propriétés, $825. Assurances payées au décès d'un membre, une piastre par chaque membre de l'association. Montant de bénéfices payé aux malades, cinq piastres par semaine pendant 26 semaines par année.

Paroisse de Dayville. — Possède une population de 1,000 âmes dont la bonne majorité est canadienne - française en y comptant Williamsville. La Société du Sacré-Coeur y est établie depuis quelques années.

Paroisse St Louis, de New Haven. — Desservie par deux prêtres canadiens. Pasteur, Révd J. E. Cartier ; vicaire, Révd P. Ferron. 250 familles ; près de 1,300 âmes ; 900 communiants. Propriété valant près de $15,000. Fanfare attachée à la paroisse. Sept sociétés dont voici les noms : Société St Jean-Baptiste, Union Canadienne, Club de Naturalisation, société de Tempérance, société Chorale, les Dames de Ste Anne et les Enfants de Marie. On y compte plus de 75 propriétaires, un médecin,des épiciers et charcutiers, des entrepreneurs de bâtisses, des carrossiers, des commerçants de charbon et de bois.

Union Canadienne - française de New Haven. — Fondée mai 1890 ; les contributions se font par assesments, chaque membre payant 25 cents par semaine, pour chaque membre malade. Bénéfices payables par liste proportionnelle. Il est pay é pasmoins de $4 et pas plus de $10 par semaine. La société paie $10 avec 56 membres et plus, car si le nombre de membres est moindre, la somme des bénéfices baisse en proportion.

Club de Naturalisation, de New Haven. — Fondé le 23 novembre 1891,avec 49 membres ; contribution mensuelle, 10 cents.New Haven compte deux cents Canadiens naturalisés.

Société de Tempérance, de New Haven. — Fondée par le club de Naturalisation après une retraite prêchée par le Révd Père Lacasse, le 5 mars 1893, 4 9membres répondirent à l'appel et la société en compte aujourd'hui plus de 150. Contributions, 5 cents par mois.

Société St Jean-Baptiste de New Haven. — Population canadienne, 1,400 ; population générale, 100,000 ; un Canadien - français était membre du conseil en 1893, la société St Jean-Baptiste est une société de bienfaisance ; contribution mensuelle, 5 0cents ; but bienfaisance mutuelle, $5 par semaine pendant quatre mois.

Paroisse St-Laurent, de Meriden.—La population canadienne-française est de 2,000 âmes ; la population totale est

M. Alex. Commette, de Bridgeport, trésorier de la convention de New Haven.

de 28,000 âmes. Plus de 300 enfants fréquentent l'école paroissiale.

Société St-Jean-Baptiste, de Meriden. — Nombre de membres, 250 ; à la mort d'un membre, la société paye à la veuve ou aux orphelins, $150 ; pour frais funéraires, elle paie $50, et de plus une piastre par chaque membre survivant ; elle paye pour maladie, $5 par semaine. La contribution est de 75 cts par mois. Elle possède une propriété évaluée à $13,000, l'ameublement vaut $1,400.

Union des Ouvriers Canadiens-français, de Meriden. — Contribution, 50 cts par mois ; $5 par semaine aux malades ; en cas de mortalité, chaque membre paie une piastre à la veuve ou à la famille.

Société de Tempérance de St-Laurent, de Meriden. — La société paye $500 par semaine pour maladie ; à la mort

M. Wilbrod L'Heureux, de Meriden, 2e vice président de la convention de New Haven.

d'un membre la société paye $40, et une piastre par chaque membre.

Club de Naturalisation, de Meriden—La ville a une population totale de 30,000 ; population canadienne, 1,800 ; électeurs canadiens, 400.

Paroisse St-Antoine, de Bridgeport—115 familles canadiennes représentant 800 âmes. Propriété valant plus de $15,000.

Société St-Jean-Baptiste, de Bridgeport.—Société de Secours Mutuel, fondée le 1er octobre 1887, avec 30 membres ; payant $5 par semaine aux malades.

Club dramatique, de Bridgeport. — Club fondée en mai 1893 avec 21 membres. Contributions mensuelle, 25 cts.

Club de Naturalisation, de Bridgeport.—Club fondé le 13 octobre 1892 avec 43 membres. A Bridgeport, il y a

Le Dr McIntosh, de North Grosvenordale, assistant trésorier de la convention de New Haven.

plus de 200 voteurs Canadiens-français. Les Canadiens ont un selectman, M. R. Quessy et un juge de paix.

Paroisse de Putnam.—Plus de 300 voteurs canadiens ; 150 propriétaires payent taxes ; plus de 600 enfants à l'école.

L'école compte 17 soeurs dont 8 pour le pensionnat et 9 pour l'externat. Cinq de ces soeurs sont Canadiennes ; une est irlandaise, mais parle le français. 4 de ces soeurs qui parlent le français sont employées au pensionnat seulement ; il en reste deux pour les écoles paroissiales, c'est-à-dire pour enseigner le français aux élèves, et elles ne peuvent donner qu'une heure par jour à cet enseignement, de 3 à 4 heures p.m. Il y a neuf classes pour les écoles paroissiales qui varient de 40 à 47 élèves par classe.

La population est de 2,400 Canadiens sur 6,900 âmes. Il y a un prêtre hollandais et un vicaire canadien. Ce qui manque, c'est l'éducation française suffisante pour les enfants.

Si l'on pouvait avoir la division entre les congrégations irlandaises et canadiennes, il est certain que nos compatriotes auraient alors tout ce qui leur manque, en fait d'éducation et autrement.

La population irlandaise était trop petite pour soutenir les oeuvres actuellement établies dans la paroisse ; il est très difficile, pour ne pas dire impossible de demander et surtout d'obtenir pour le moment la séparation des deux éléments qui composent la congrégation.

S'il était possible d'amener les Irlandais de Putnam, de Mechanics et de Pomfret à former une congrégation dont le prêtre desservant résiderait à Putnam, une paroisse canadienne à Putnam serait alors possible, et les Irlandais n'en seraient pas plus mal.

La société St-Jean Baptiste de Putnam, a été fondée le 28 août 1871. La société compte près de 300 membres. Son but est la pratique constante de la charité chrétienne les uns envers les autres et l'amélioration de la position sociale et politique des Canadiens-français de Putnam. Les bénéfices promis sont cinq piastres par semaine durant 25 semaines dans les douze mois et 30 piastres pour les frais funéraires. La contribution mensuelle est de cinquante cents et une piastre d'entrée.

Il est payé aux héritiers des membres défunts un dollar par chaque membre.

Paroisse de Willimantic—Population canadienne, environ 2,000 ; population totale, environ 12,000 âmes ; canadiens naturalisés, 200 ; un médecin examinateur pour les pensions ; un notaire public. Il y a dans la paroisse une société St-Jean Baptiste sur un principe de bienfaisance mutuelle ; un cercle littéraire appelé Lafayette ; une église canadienne et une école paroissiale.

Société St-Jean Baptiste de Willimantic.—Organisée le 30 de mai 1890 ; membres actuels, 200 ; c'est une société de bienfaisance, au décès d'un membre il est payé $1 par membres et $40 pour les funérailles ; bénéfices,

M. l'abbé Henri Chapdelaine, vicaire à North Grosvenordale, et l'un des délégués à la convention de New-Haven.

$4 par semaine pour 17 semaines par année. On enseigne aujourd'hui plus de français dans nos écoles que par les années passées. Contributions 50 centins par mois. Il y a une école paroissiale mixte et l'on enseigne un peu de français, mais il n'y a pas encore de prêtre canadien.

Paroisse canadienne de Danielsonville. — Prêtre canadien comme vicaire, le Rév. M. Bédard, qui a succédé à M. l'abbé Dusablon. Population canadienne, plus de 2,000 âmes ; population irlandaise, environ 400 ; médecins canadiens, 2 ; contremaîtres dans les manufactures, 2 ; propriétaires, 50.

Société St Jean-Baptiste de Danielsonville, organisée le 21 août 1870, 300 membres actifs ; bienfaisance, $4 par semaine ; 50 centins par mois de contribution.

M. A. D. Chabot, de Jewitt City, assistant secrétaire de la convention de New Haven.

COMMISSION DU HAVRE

Condoléances au sujet de la mort de Mme Hurteau

M. John Torrance ayant été réélu représentant de la Halle aux Blés pour quatre années additionnelles, a repris hier son siège à la Commission du havre.

Les commissaires adoptent ensuite des résolutions de condoléances au sujet de la mort de madame Hurteau. Copie de ces résolutions sera adressée à M. l'échevin Hurteau. M. Henry Bulmer, le président, a profité de la circonstance pour faire une allusion sympathique au président du comité des finances de la cité de Montréal.

MM. Johnston and Co ont envoyé à la Commission un extrait d'une lettre du capt. Richardson, du vapeur "Nessmore," se plaignant de ce que ce vapeur a touché fond près de Montréal. Le pilote Dufresne comparaîtra devant la Commission pour donner des détails. Le "Nessmore" n'a pas souffert de dommages.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-A

N'oubliez pas

le pique-nique des marchands de vins et liqueurs licenciés, demain, à l'Ile Grosbois.

L'AVIS DE M. LAURIER

M. Greenway et ses ministres veulent le connaître au sujet de la question des écoles

Winnipeg, 7 — "La Tribune," qui exprime ordinairement l'opinion du gouvernement de M. Greenway publiait hier soir ce qui suit : " Au sujet de la réponse à la communication du gouvernement fédéral sur la question des écoles, il n'est pas probable que le gouvernement manitobain puisse la faire connaître avant une quinzaine de jours, presque tous les membres du cabinet étant absents de la ville et en villégiature, et ils ne seront peut-être pas de retour tous au bout de ce temps. Il s'écoulera probablement beaucoup de temps avant que tous les ministres soient de retour à la ville et il faudra une session entière du cabinet pour préparer une réponse. On donne à entendre, cependant, que l'on répondra à une question en en faisant une autre.

Le cabinet d'Ottawa a demandé jusqu'où les ministres manitobains voulaient aller ; ces derniers vont répondre en demandant jusqu'où le cabinet fédéral croit qu'ils doivent aller. Comme la chose est d'une grande importance, le gouvernement local ne fera rien avec précipitation."

Le "Nor' Wester," qui n'est nullement l'organe de M. Greenway publie ce qui suit sur le même sujet : "D'après les apparences il paraît évident qu'il n'y aura pas de réunion des ministres provinciaux pour discuter la dernière communication du gouvernement fédéral sur la question des écoles avant une semaine. Aucun de ceux qui sont dans les secrets de M. Greenway et de ses collègues ne s'attend à autre chose. Il ne peut y avoir de réunion du cabinet avant que la communication en question ait été envoyée à M. Laurier, à MM. Mills et McCarthy, pour obtenir leur avis sur la réponse qui doit être faite. Ce sont ces messieurs, qui agissent pour le Manitoba au sujet de cette question, et non monsieur Greenway et ses collègues. Ces derniers doivent prendre le temps de recevoir les avis qu'ils attendent.

Le bruit court que le 1er septembre le lieutenant gouverneur, sir John Schultz, va faire évacuer le palais du gouvernement pour y installer M. Patterson. Cette nouvelle vient de sources habituellement authentique, et cela peut expliquer pourquoi sir John a accompagné le premier ministre Bowell vers les côtes pour se consulter avec lui.

INCENDIE

Des dégats matériels pour $200,000

Halifax, 7 — Un incendie s'est déclaré dans les étables de M. Glendemin, Springfield Mines et s'est propagé rapidement, vu la rareté de l'eau. Plus de 40 constructions ont été détruites ; les pertes sont estimées à $200,000.

Les assurances s'élèvent à $123,000. Parmi les maisons détruites se trouvent le magasin général de Mary Murray, les magasins de nouveautés de W. Fraser et de Bell et Cie, les boutiques de barbiers de Bates et de Jones, et plusieurs autres bâtisses importantes.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 7 — L'association des agents de chemins de fer qui a tenu hier soir sa première réunion au Château Frontenac, est composée de directeurs du service des trains et d'autres fonctionnaires des compagnies de chemins de fer. Le but de la convention est de promouvoir et faciliter les moyens de transport. Les membres de la convention arrivés hier matin sont :

MM. A. F. Currie, président ; J. W. Barnum, vice président ; F. M. McGiff, secrétaire ; O. W. Stager, W. W. Wheatley, J. Osborne et plusieurs autres.

—La maison occupée par Albert Olsen, à St Basile, a été complètement détruite par un incendie il y a deux jours.

Rien n'a été sauvé et il n'y avait pas d'assurance sur la maison et le mobilier.

La maison appartenait à M. Wm Pleau.

—Hier soir, vers huit heures, Mme Racine, épouse de M. Pierre Racine, tailleur de cuir, est tombée foudroyée sur la rue de la Couronne. On a mandé immédiatement le Dr Lavoie et le Rév M. Beaudoin, vicaire à St Roch, mais tous deux sont arrivés trop tard, Mme Racine n'était plus qu'un cadavre.

La défunte a été transportée à sa résidence, No 27 rue Jérôme, St Roch.

Mme Racine a succombé à une hémorragie ; elle était âgée de 24 ans. elle était malade depuis longtemps et les médecins l'avaient avertie de se tenir prête, qu'elle pouvait mourir subitement.

—Mme Cloutier, veuve de Charles Cloutier, entrepreneur de pompes funèbres, a succombé à une attaque de paralysie.

LES MARINS FRANÇAIS

"La Presse" enregistrait, il y a quelques semaines, l'accident arrivé au commandant Kranz, à Toulon, à bord du "Jauréguiberry."

Aujourd'hui, nous avons le regret d'apprendre que le lieutenant de Faton a été blessé au visage et aux mains par l'explosion de la cartouche d'un canon de 47, lors d'expériences de tir faites en rade de Toulon, à bord du cuirassé Bouvines, le 24 du mois dernier.

Le lieutenant Faton est le gendre de l'amiral d'Abel de Libran et appartenait à l'état major de l'amiral lors de la visite de l' "Aréthuse" à Montréal.

Le lieutenant de vaisseau Faton, dont les blessures ne mettent pas la vie en danger, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet dernier.

L'accident dont il vient d'être victime a coûté la vie à un matelot, blessé grièvement un lieutenant de vaisseau et moins sérieusement le contre - amiral Chateauminois.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-A

L'esprit des enfants :

—Pourquoi pleures-tu, mon enfant ?

—Tous mes frères et soeurs ont des vacances et pas moi, hi !

—Et pourquoi donc n'as-tu pas de vacances ?

—Je ne vais pas à l'école.

LE MEURTRIER HOLMES

Il a voulu tuer Mme Pietzel

Un plan infernal

Chicago, 7—Mme B. F. Pietzel a dit hier, que Holmes lui avait donné un certain nombre de robes, deux ou trois paires de chaussures, et un ou deux chapeaux, en lui disant que ces effets avaient appartenu à sa cousine, Minnie Williams, laquelle, a-t-il dit, était partie pour demeurer dans l'ouest, et qu'il n'en avait pas besoin. Il conseillait en même temps à madame Pietzel de refaire ces toilettes pour sa fille qui avait alors 15 ans.

Madame Pietzel a raconté aussi comment elle avait échappée à la mort dans un complot que Holmes avait ourdi pour la détruire à la dynamite. Holmes avait induit madame Pietzel à venir avec lui à la recherche de son mari. Le dernier endroit où ils s'arrêtèrent, fut à Burlington, Vt., où Holmes loua des chambres pour lui et sa compagne, chez une dame Richardson, 26 avenue Winooski. Pendant qu'ils étaient là, le meurtrier trouva son plan pour se débarrasser d'elle. A peine avait-il été une journée dans la maison, qu'il témoigna le désir de visiter la cave, pour un but trivial quelconque, et il demanda une lampe à cet effet. Madame Pietzel était demeurée sonpçonneuse sur les actions mystérieuses de Holmes, et se décida à descendre dans la cave voir ce qui s'y passait. Elle aperçut Holmes, en manches de chemise, en train de creuser le sol. Quand il l'aperçut, il parut décontenancé, et il lui dit qu'il creusait ce trou afin d'y cacher quelques papiers importants qu'il avait en sa possession.

Quelques jours plus tard, sur le reçu d'une dépêche de Chicago, Holmes partit pour Boston. A Boston les détectives se sont mis à ses trousses, et son premier soin a été d'écrire à madame Pietzel. Dans sa lettre, il lui demandait de descendre dans la cave, et si elle voulait chercher à l'endroit où il avait creusé, qu'elle trouverait une bouteille de nitro-glycérine. Il dit qu'elle était dans une position dangereuse, et adjoignait à madame Pietzel de la mettre dans une des chambres du haut.

Holmes avait arrangé la porte qui va à la cave de manière qu'en l'ouvrant, la bouteille de l'explosif fit explosion. Madame Pietzel descendit dans la cave, mais sans le savoir, elle prit une autre direction, et évita ainsi la catastrophe.

Madame Pietzel raconta ensuite l'incident à monsieur Perry, de la Fidelity Insurance Coy, et celui-ci envoya le détective Guyer examiner les lieux. Le détective trouva la nitro-glycérine, et vit la place où Holmes l'avait mise en premier lieu. Il s'aperçut aussi, ce que madame Pietzel n'avait pas remarqué, qu'un guet-apens infernal avait été ériger pour tuer madame Pietzel, si elle avait suivi les instructions de Holmes.

TUE DANS LES BOIS

Un garçon de ferme trouvé mort

Il était allé cueillir des fruits

Berlin, Ont., 7 — Un nommé Jeannerette, cultivateur à l'emploi de M. Hagey, près de Breslau, a été trouvé mort dans un bas fond des environs avec une large blessure au cou. On a d'abord cru à un suicide, mais il ne s'est trouvé aucune arme qui aurait pu produire une semblable blessure près du malheureux. Jeannerette recevait, de son patron, en dehors de ses gages, le privilège de cueillir les fruits de ce bas fond. Il exploitait ce privilège en concédant son droit moyennant finances à des habitants de l'endroit. Ce sera probablement à la suite d'une altercation avec l'un de ces concessionnaires que le pauvre homme aura été assassiné et égorgé.

FATAL ACCIDENT

Deux ouvriers tués par un élévateur

Toronto, 7 — Un fatal accident est arrivé hier dans la boutique de reliure de W. J. Gage et Cie, 54 rue Front, dans lequel trois employés ont reçu des blessures mortelles. Charles McBride, mécanicien ; Charles Howe, contremaître de la reliure, et Jas. Welch,employé dans le département des enveloppes, étaient occupés à réparer l'ascenseur pour les marchandises, qui était au sommet de l'édifice ; Welch et Howe étaient sur l'ascenseur et McBride travaillait au-dessous. Tout à coup, le suport de l'ascenseur se brisa, et la machine portant les deux hommes tomba sur McBride. Aussitôt,on manda plusieurs médecins et deux ambulances. McBride fut transporté chez lui, et les deux autres à l'hôpital Général. En autant qu'on peut en juger par le premier examen, McBride a l'épaule fracturée, un pied démis et des lésions internes ; Howe a une jambe fracturée et des lésions internes, et Welch, plusieurs blessures à la tête et dans le haut du corps.

McBride était le mécanicien en chef de l'établissement où il travaillait depuis vingt-cinq ans ; Howe, qui est sourd et muet, était depuis vingt ans au service de Gage et Cie, et Welch, qui est un jeune homme, ne travaillait à ce endroit que depuis un court espace de temps.

Deux des blessés sont morts hier soir : Welch à 5.30 heures, et Howe, un peu après neuf heures.

Quoique les blessures de McBride soient des plus graves, on espère qu'il en recouvrea.

LE TRANS-SIBERIEN

Détroit, 7 — La Detroit Dry Dock Co, vient de conclure un contrat avec le gouvernement russe, pour la construction de trois bateaux pour le transport des chars sur le lac Bailtol, dans le milieu de la Sibérie ; ceci réunira les deux bouts du grand chemin de fer trans-Sibérien.

Chaque traversier coûtera au moins $800,000.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-A

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 1176, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 3 AOUT 1895

Lundi	*44,661*
Mardi	*44,814*
Mercredi	*45,021*
Jeudi	*45,014*
Vendredi	*45,215*
Samedi	*50,609*
Total	*275,334*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

3 AOUT 1895

45,889

MONTREAL, 7 AOUT 1895.

LA TAXE DE L'EAU

Il en est de la taxe de l'eau comme du contrat du gaz : les journaux, les intéressés ont laissé faire, ont laissé le conseil passer tous les réguements qu'il voulait, sans faire entendre la plus faible des protestations, la plus anodine des critiques jusqu'au jour où contraints de payer les contribuables et les journaux poussent des cris d'indignation aussi bruyants qu'inutiles, le règlement étant devenu loi.

A lire nos confrère anglais on croirait que l'augmentation de la taxe de l'eau est une mesure nouvelle, imprévue, dont la discussion peut empêcher l'adoption, alors qu'il y a un an que ces journaux auraient dû combattre pour empêcher l'adoption de cette mesure inique.

Comme pour le contrat du gaz, "La Presse" a été seule à s'occuper en temps utile de cette question. Si les autres journaux avaient combattu l'augmentation de la taxe de l'eau alors qu'elle était discutée au conseil on aurait probablement évité cette surtaxe onéreuse.

On nous a laissés seuls ; ni nos confrères, ni l'Association Immobilière, ni les Chambres de Commerce, ni les associations de réforme municipales ne se sont occupées de cette question.

Devant cette apathie générale, les échevins étaient en droit de supposer que l'augmentation de la taxe de l'eau n'était pas mal vue.

Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs un des articles publiés par "La Presse' en août 1894, dans lequel toute la question de l'eau était exposée afin d'éclairer les contribuables et les engager à protester d'une manière quelconque contre l'augmentation de la taxe de l'eau.

Cette reproduction est d'autant plus opportune que les chiffres, à quelques modifications sans importance, sont les mêmes en 1895 qu'en 1893 et 1894.

Donc "La Presse" publiait ce qui suit le 6 août 1894 :

POUR LES LOCATAIRES LES PROPRIETAIRES LES COMMERÇANTS ET LES INDUSTRIELS

Quel que soit le vote que donnera, cet après-midi, ou un autre jour, le conseil de ville sur la question de l'augmentation de la taxe de l'eau, il est nécessaire de commencer dès maintenant une campagne pour faire limiter le pouvoir que la ville s'arroge de vendre au prix qu'elle veut un article indispensable à l'existence.

"La Presse" a déjà dit que la ville avait réalisé, en 1893, un bénéfice de 28.90 p. c. sur l'eau qu'elle a vendue aux montréalais.

Le surintendant de l'aqueduc n'ayant pas encore publié son rapport pour l'année 1893 — quoique nous soyons au mois d'août 1894 — "La Presse" est obligée, pour traiter cette question de bénéfice d'une manière plus détaillée, de remonter à l'année 1892, ce qui ne changera absolument rien aux statistiques : le tarif actuel de l'eau ayant été appliqué en 1892.

La consommation de l'eau et le revenu du département de l'aqueduc sont indiqués comme suit, dans le rapport de l'année 1892 :

	Gallons.
La quantité d'eau pompée en 1892 a été. .	5,075,609,693
Celle qui ne rapporte aucun revenu :	
Patinoirs privés, etc . .	1,623,287
Incendies	11,952,000
Arrosage des rues	85,281,824
Fontaines publiques . . .	47,606,400
Latrines sur les quais . .	14,000,000
Gradins des turbines. . .	17,934,439
Total.	178,397,950
Balance produisant un revenu	4,897,211,743
Celle chargée par compteurs :	
Fabriques et machines. .	179,754,227
Ascenseurs	175,861,281
Chemins de fer.	68,840,957
Ecoles, couvents, etc. . .	28,667,239
Hôpitaux et refuges . .	6,769,798
Hôtels	36,249,011
Eglises (pour orgues) . .	6,691,661
Brasseries.	28,591,899
Divers, etc	31,852,401
Municipalités environnantes.	109,477,079
Total	672,755,553
Balance, eau chargée aux taux basés sur les loyers, y compris les taux spéciaux et gaspillage. . .	4,224,456,190
Le revenu de l'eau a été :	
Eau vendue par compteurs y compris le loyer de ces derniers.	$132,508.50
Soit aux taux moyens de 19⅔ cents par 1000 gallons pompés.	
Revenu des taux basés sur les loyers cotisés et charges spéciales. . . .	$528,860.69
Soit aux taux de 12½ sous par 1000 gallons pompés.	
Total du revenu de l'eau.	4,897,211,743
Revenu total basé sur les loyers cotisés.	$661,369.19
Soit aux taux de 13½ cts par 1000 gallons pompés.	
Total de l'eau pompée. .	5,075,609,693
" revenu de l'eau. . .	$661,369.19
Soit aux taux de 13 sous par 1000 gallons pompés.	

Statistique dont tout l'intérêt se résume comme suit :

L'eau fournie aux locataires a été vendue en moyenne à 12⅞ centins les 1,000 gallons.

Et l'eau fournie au compteur l'a été au taux moyen de 19⅔ centins les 1,000 gallons.

Voyons maintenant ce que la fourniture de cette eau a coûté à la ville. Administration (1892. . . . . $131,106
Dette sur l'aqueduc $8,043,118 à 4 p. c. 321,724

Total des dépenses en 1892. . . $452,830

Or, en cette année 1892, il a été—y compris les 178 millions de gallons ne rapportant pas de revenu—pompé 5,075,609,693 gallons d'eau en tout et pour tout, c'est-à-dire que l'eau a coûté à la corporation moins de 9 centins les 1,000 gallons— exactement $0,0892.

Or, cette eau qui lui a coûté moins de 9c le 1,000 gallons la ville l'a vendue 12½c aux locataires soit avec plus de 33 p. c. de bénéfice net.

Cette moyenne ne donne qu'une faible idée des bénéfices réels faits par la ville sur la vente au compteur. Les taux par mille gallons varient, suivant la consommation par jour, de 15 à 30 cts ; c'est-à-dire que la ville vend 30 cts aux petits industriels et aux petits commerçants qui usent 1,000 gallons d'eau par jour, de l'eau qui lui coûte moins de 9 cts.

Pour bien montrer les bénéfices que la ville réalisent sur les personnes qui prennent l'eau au compteur nous donnons ci-dessous un tableau des taux et du montant annuel qu'elles auraient à payer pour une consommation de 300 jours, ainsi que les bénéfices réalisés par la ville.

Les calculs sont faits sur les quantités maximâ du tarif.

Quantités. Gallons.	Taux par 100 gls.	Montant annuel de la taxe.	Bénéfice net.
1000	30c	$ 90	$ 63
1000 à 2000	29c	174	120
2000 à 3000	28c	252	171
3000 à 4000	27c	324	216
4000 à 5000	25c	375	240
5000 à 6000	23c	414	252
6000 à 7000	21c	441	252
7000 à 8000	19c	456	240
8000 à 9000	17c	459	216
9000 à 10000	15c	450	180

Ce tableau démontre 1o. que la ville, selon ses principes, protège toujours les forts, les gros, au détriment des petits et des faibles ; car autrement pourquoi ferait-elle payer 30c au petit industriel ce qu'elle ne fait payer que 15c au gros consommateur.

2o Que la ville réalise sur les consommateurs ou compteur des bénéfices scandaleux qui constituent des entraves formidables au développement de la grande comme de la petite industrie et à la multiplication des élévateurs. Bénéfices auxquels il faut ajouter le prix de la location des compteurs qui varie de $3 à $100 par an—le prix revient de 9 cts couvrant "tous" les frais, débours, surveillance, etc.

3o. Que l'échelle des taux est absurde puisqu'un consommateur qui n'a besoin que de 2,700,000 gallons d'eau par an, pour lesquels il aurait $459 à payer n'a qu'à laisser couler 300,000 gallons à l'égout pour arriver à une consommation de 10,000 gallons par jour et par conséquent réduire sa taxe de $9.

Et cette absurdité du tarif existe à tous les degrés de l'échelle.

Ainsi un consomateur qui use 1,000 gallons par jour paie $90 d'eau par an mais s'il en use 1,010 gallons, il ne paie plus que $87.87 ; c'est-à-dire que s'il consomme par an 3,000 gallons d'eau de plus il paiera $2.13 de moins.

Le tarif de l'eau doit de toute nécessité être réajusté sur des bases équitables, tant pour le bénéfice des industriels, des commerçants et des personnes qui emploient des élévateurs que pour la masse des locataires.

"La Presse" est d'opinion que la modification du tarif doit porter sur deux points principaux.

1o Fixation du bénéfice maximum que la ville pourra réaliser à 10 p.c. net.

2o Egalisation de la taxe de façon à ce qu'elle pèse uniformément sur tous les consommateurs, qu'ils soient locataires, industriels ou propriétaires possédant des immeubles munis d'élévateurs.

HOMMES ET CHOSES DE L'OUEST

St-Paul, Minn., 1 août, 1895.

Monsieur le rédacteur,

Ma première correspondance de l'Ouest sera-t-elle lue, parcourue avec quelque intérêt. Je le souhaite, non pas tant dans l'intérêt de ma réputation que pour votre propre succès et le développement de votre clientèle déjà si considérable dans les Etats de l'Ouest.

***

Avez-vous jamais lu "Le vingtième siècle, par Robida ?

En 1950, d'après cet auteur fantaisiste, on aura définitivement remplacé l'électricité par l'air comprimé, et les communications ne se feront plus qu'au moyen de tubes pneumatiques et de véhicules, mus par cette force extraordinaire d'expansion avec une rapidité de 500 à 600 milles à l'heure.

Si je ne me trompe pas, à Paris, les malles s'expédient déjà depuis longtemps d'après ce système, de l'hôtel central des postes aux diverses stations suburbaines, et en une demie-minute, au moyen de ces tubes pneumatiques et de l'air comprimé ; on fait ainsi franchir à des liasses de paperasses, de lettres et de bibelots de toute espèce, une distance de vingt-cinq à trente milles.

Dire que vous auriez mon élucubration ce soir même, pour vous servir de dose soporifique, si j'avais à ma disposition un conduit de cette espèce-là. Ca viendra, sans doute, mais je n'y serai probablement plus. Quel dommage !

***

L'une des figures historiques de la colonisation du Minnesota vient de disparaître. C'est celle d'un compatriote, et tous les journaux importants de l'Etat se sont empressés d'en reconnaître la valeur et de lui rendre hommage.

Pierre Bottineau, le fameux guide, voyageur et éclaireur auquel n'a dû, il y a plus d'un demi-siècle, l'heureuse issue de tant et de si importantes expéditions à travers les prairies de l'Ouest, était originaire de La Pointe à l'Ours "Bear Point", Dakota Nord.

Il avait du sang de peau-rouge dans les veines. Sa mère était elle-même une sang-mêlée ou métisse, d'origine Sauteuse. Elle portait comme nom de fille celui de Marguerite Ciel Clair "Clear Sky".

On sait qu'en 1812, c'est-à-dire une couple d'années avant la naissance de Bottineau, lord Selkirk jetait, près de Fort Garry, devenu depuis Winnipeg, Man., les fondations d'une colonie composée d'Ecossais et de Suédois.

Lord Selkirk, disparu de la scène de ce monde, la colonie qui était loin d'être prospère et ne pouvant plus compter sur les ressources pécuniaires de son fondateur, prenait son exode du côté de l'Ouest américain.

Pierre Bottineau n'était alors qu'un imberbe de 15 ans ; cependant il s'était déjà acquis une réputation de guide absolument sûr ; il servait alors d'éclaireur à presque tous les détachements de la colonie de lord Selkirk, dans leur périlleuses pérégrinations à travers les immenses prairies du Far-West.

Plus tard, les autorités fédérales des Etats-Unis avaient reconnu à ses inappréciables services, chaque fois qu'elles avaient besoin d'un guide expérimenté dans ces régions que n'habitait encore que le féroce et nomade Peau-Rouge. C'est lui qui servait d'éclaireur aux troupes du général Sibley, dans son expédition historique à travers les prairies de l'Ouest.

Il a été pendant de longues années le messager principal de la colossale compagnie américaine de fourrures, de Selkirk à Prairie du Chien.

Bottineau connaissait alors les coins les plus reculés du Dakota, du Montana et du Minnesota. C'était pour ainsi dire une géographie vivante de ces régions, et il était l'ami de tous les indigènes, à quelque tribu qu'ils appartinssent.

En 1841 il venait se fixer sur un "claim" à l'endroit où se trouve actuellement St-Paul, et trois ans après, il échangeait cette propriété, qui vaut peut-être aujourd'hui plus d'un million de piastre, contre un cheval et une vache, pour aller fixer ses pénates près des Chutes St-Antoine, aujourd'hui Minneapolis.

Bottineau peut donc, à bon droit, être regardé comme l'un des pionniers ou des premiers colons de Minneapolis et de StPaul.

Enfin, en 1854, il allait s'établir d'une manière définitive à Red Lake Falls, qui a eu ainsi les dernières années d'une carrière de colonisation si bien remplie.

Bottineau était le père de vingt-deux enfants. Quatorze lui survivent, entre autres, M. J. B. Bottineau, l'une des célébrités du barreau de Minneapolis, et qui s'est fait une réputation toute spéciale de légiste dans l'affaire des réclamations de terrains par les Indiens de la Montagne à la Tortue.

Il avait marié en premières noces Mlle Jennie Lawrence, à Fort Garry, Mich., et en deuxième, Mlle Martha, Gervais, à Red Lake Falls.

Le yankee, surtout celui de l'Ouest a un véritable culte, une vénération pour ainsi dire toute particulière pour ces hardis et valeureux pionniers de la colonisation ; vous le voyez très souvent s'exciter, s'encourager, se stimuler au souvenir de leur indomptable énergie et à l'exemple de leurs héroïques vertus.

***

A propos de pionniers, je viens de constater qu'un artiste-peintre de St-Paul, M. J. A. Weide, est à mettre la dernière main à une oeuvre qui restera, une immense toile représentant l'ancien palais de justice de St-Paul. Cet édifice a fait lorgueil de l'ancienne génération et il a dû sous le pique du démolisseur, céder, il y a quatre ans, sa place à notre nouvel hôtel des postes en voie de construction.

Ce tableau est fait à la demande de la société historique de l'Etat et il est appelé à devenir plus tard l'ornement d'une de ses grandes salles, dans les nouveaux quartiers qu'elle devra nécessairement avoir avant longtemps.

Weide a eu l'heureuse idée d'animer pour ainsi dire le sujet de son tableau en décorant les degrés du péristyle des noms de ceux qui peuvent avoir contribué d'une manière remarquable au progrès et au développement de notre grande ville, et j'ai eu le plaisir ou plutôt la légitime fierté de relever dans cette liste de concitoyens appelés ainsi à passer à l'histoire de St-Paul, les noms de compatriotes comme ceux de Charles Bazille, Bruno Beaupré, Alfred Dufrêne, Etienne Desnoyers, DaiVd Faribault, iVtal Guérin, Benjamin Gervais, A. L. Larpenteur, D. Michaud, J. B. Olivier, Fred Olivier, Joseph Rolette, à part, bien entendu, ceux du fondateur même de la première chapelle catholique dans la cité de St-Paul—qui lui doit même son nom,—le Rév. Père Lucien Galtier, et celui de l'un des premiers apôtres du catholicisme dans l'Ouest, Monseigneur Ravoux.

J'aurais pourtant désiré y voir mentionné queiqu'autre nom français qui mérite certainement de figurer dans ce tableau d'honneur.

Pourquoi n'y a-t-on pas inséré, par exemple, celui d'Edmond Langevin. Ca n'aurait été que rendre à sa mémoire la justice qui lui est certainement due.

A titre de pionnier de la civilisation, ici, il a contribué tout autant que personne et dans une mesure considérable par sa remarquable activité et son énergie à l'établissement et au développement de St Paul.

Mais je m'arrête, j'ai assez ennuyé vos lecteurs, et je veux me réserver quelques sujets pour mes chroniques subséquentes.

Je tiens pourtant à leur dire que la restauration du gouvernement Salisbury, l'avènement du parti tory au pouvoir, en Angleterre, paraît avoir donné un regain d'attention à une question qui paraissait dormir de son dernier sommeil, le fédéralisme des colonies anglaises..

On s'en préoccupe beaucoup ici, et l'un de nos principaux journaux, le "Despatch" se demandait hier soir si les partisans de cette grande utopie de la génération n'allaient pas essayer de ressusciter le projet.

Mais le "Despatch" n'hésite pas cependant à exprimer l'opinion que la province française de Québec ne veut et ne voudra jamais de ce fédéralisme et qu'elle lui préférera certainement l'annexion.

Cependant, cette menace de séparation ou décision ne s'exécutera jamais dit-il, sans insurrection et sans qu'il y ait du sang de versé.

Qu'en dites-vous ?

***

La récolte dans l'ouest promet d'être tout simplement prodigieuse.

Il y a de ce temps-ci surabondance de fruits et de légumes sur nos marchés.

Nos fermiers souffriront sans doute un tant soit peu de cette pléthore.

Les pommes de terre se vendent actuellement 19 cents le boisseau et on ne trouve pour les meilleurs choux que huit ou neuf sous la douzaine.

***

Les pauvres gens constatent avec plaisir que par suite d'un excès de production que les génies exploiteurs de mines n'ont pu contrôler, le meilleur charbon dur ne vaut plus que $6.25 la tonne, quand on le payait $8 et $9 depuis plusieurs années.

***

Les affaires en général sont sorties du marasme ou de cet état de léthargie funeste dans lequel elles étaient comme ensevelies depuis plus de cinq ans.

St Paul et Minneapolis ont de ce temps-ci un air remarquable de prospérité qui fait plaisir à l'oeil.

Nos autorités municipales se sont empressées de faire faire une toilette neuve aux principales artères commerciales.

On les pave en asphalte. C'est, après tout, le meilleur procédé de pavage ; le plus facile à entretenir et qui a le plus de durée.

Une petite anecdote pour finir :

On rapporte de Fond du Lac, dans le Wisconsin, qu'un riche compatriote de Marinette, M. François Pellant, a eu le malheur de se voir frappé, au beau milieu de son 58ème printemps, par une flèche égarée de Cupidon et que cet accident lui vaut aujourd'hui tout un procès disgracieux, pour rupture de promesse de mariage.

L'ex-dulcinée, Madame Zoé Harcoux, certaine jeune vierge que ne compte que 35 étés et autant d'hivers. Elle réclame comme indemnité pour la blessure faite à son pauvre coeur, la bagatelle de $2,000.

Cette poursuite fait sensation chez nos compatriotes de Fond du Lac et Marinette.

On dit que M. Pellant, dans une promenade à Fond du Lac, avait fait la rencontre fortuite de cette énamourée de 70 ans et qu'il en était devenu épris au point que, séance tenante, le mariage avait été décidé et fixé au 24 juin dernier.

Malheureusement, chez M. Pellant, ce n'était qu'un feu de paille et il fut bientôt éteint.

Le jour de la fête nationale arrivé, il n'y avait plus que du patriotisme dans le coeur de notre enfant. Le feu conjugal en avait complètement disparu.

"Indo irae" !

T. LEVASSEUR.

—Si vous "relevez" de maladie le Anchor Weakness Cure vous rendra vos forces perdues. En vente partout. 7,9,10

Liqueurs Françaises

La marque CUSENIER est reconnue comme la meilleure. L'assortiment est complet dans toutes les bonnes maisons de vins et d'épiceries.. Vente en gros chez

HUDON, HEBERT et Cie.
232—1, m, M, j, v

—Après une journée d'un travail fatiguant, une dose de Anchor Weakness Cure vous fortifiera. 7,9,10

—Depuis que les chaleurs sont arrivées grand nombre d'enfants ont été arrachés à la mort par l'usage du Sirop Calmant du Dr F. J. Demers, qui est d'une efficacité merveilleuse pour rendre le sommeil calme, naturel et faciliter la dentition. En vente partout. Dépôt 1157 St Laurent. 282—a

—Ma femme est redevenue alerte comme une jeune fille depuis qu'elle prend du Anchor Weakness Cure. 7,9,10

Articles de Modes d'Eté

Chapeaux de toilettes garnis élégamment, formes élégantes, convenables pour la campagne ou la plage. Dernières nouveautés, le chapeau "Réjane" et le Dutch Bonnet "Mignon." Chapeaux de paille "Sailor", dans les plus nouveaux genres, chez Mme H. POITRAS, 1989 Notre-Dame. 156—a

LA SOCIETE DES ARTS DU CANADA

1666 Rue Notre-Dame, Montréal

Tirages tous les mercredis. Lots valant depuis $4 à $5,000, 25 cents le billet. Lots valant depuis $2 à $2,000, 10 cents le billet. 204—n

A. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste. 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sansdouleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

La Gomme de Gibbons pour le mal de dents est en vente chez tous les pharmaciens. Prix 10 cts.

Eudore Dubeau, L.C.D.

Chirurgien-dentiste, 391 St Denis, coin Ontario, Montréal. Spécialité : Dentiers en aluminium. Tél. Bell 6162. 172—n

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

Autres Marchandises REDUITES Pour cette Semaine

Mouchoirs en batiste, seulement	2½c
Chapeaux et Bonnets en mousseline	5c
Robes pour enfants	50c
Matinees en mousseline blanche	18c
Matinées, qualité assortie, de $1.75 à $2.50, pour être clairées à	50c
Matinées en soie de $8, $9, $10 et $11, réduites à	$3 et $3.50
Costumes en indienne	1.00
Costumes en Duck	1.85
Costumes faits par tailleur réduits à moitié prix, prix réduits depuis	7.00
Robes de chambre en indienne, qualité très fine, valant $2.25 pour	1.25

Sous-Vêtements en coton pour dames et pour enfants, tous réduits.

N'oubliez pas les Lignes suivantes déjà annoncées :

Nos Etoffes à Robes, couleurs fantaisie, un grand choix, valant de 75c à $1.50, seulement 39c

Parasols

N'oubliez pas non plus que nous offrons la balance de nos Parasols, durant cette semaine seulement, aux réductions suivantes :

Parasols de 90c et $1.00, pour	25c
Parasols de $1.35, pour	50c
Parasols de $3.00, pour	$1.00
Parasols de $6.00, pour	$1.75

Et toutes les autres Lignes à Moitie Prix

John Murphy & Cie

2343 RUE STE-CATHRINE

Tél. 3933 Coin de la rue Metcalfe

Conditions : Un seul prix pour tous et argent comptant.

Corporation, Ville de Longueuil

DES SOUMISSIONS cachetées à l'adresse de V. PIGEON, président du Comité de l'Eau, seront reçues par la ville de Longueuil, jusqu'au DIX D'AOUT courant, à 7 hrs p.m., pour construire un tuyau aspirant, de 1,760 pieds à l'Aqueduc de Longueuil.

Plan et Devis déposés au Bureau du Conseil.

Le Conseil ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Longueuil, 1er août 1895.

VICTOR PIGEON,
Président,
Comité de l'Aqueduc.

TAPIS COUSUS

EN BRUXELLES, EN TAPESTRY, EN WILTON

A BAS PRIX

Et Excessivement Bon Marché durant le mois d'Aout.

THOMAS LIGGET, *1884 Rue Notre-Dame* Edifice Glenora, Montréal

BOISSEAU FRERES

VENEZ les CHOISIR en TEMPS

Si vous voulez

PROFITER

DES

Bas Prix Fabuleux

CI-APRES

ETOFFES A ROBES

50 pièces Etoffe à robe rayée, valeur 15c pour	2½c
140 pièces Serge française pure laine, toutes les couleurs, valeur 35c pour	15c
2500 verges Nouveautés, Debeiges, Serges, Plaids, Rayés, Carreautés, valeur 60c pour	25c
120 pièces, largeur 40 à 48 pcs. Etoffe à costume pure laine, couleurs pâles, valeur $1.00 pour	39c
1 lot, 44 pouces largeur, Nouveautés à grands et petits dessins, noires et pure laine, valeur $1.25 pour	59c
265 pièces Lawn irlandais à dessins, valeur 15c pour	8c
200 pièces, largeur 34 pouces, Duck fantaisie pour costumes, qualité forte, valeur 15c pour	7c
10000 verges Crêpé chiffon de toutes les couleurs, valeur 23c pour	10c
6750 verges Sateen fantaisie, valeur 13c pour	5c
25 pièces Challi rayé soie, valeur 60c pour	24c
45 pièces Challi fantaisie en couleurs pâles et foncées, valeur 45c pour	23c

NI TREVE NI REPOS

Dans notre Département des Costumes

3 Prix Spéciaux dans nos Costumes pour Dames :

	No 1	No 2	No 3
Vendus à	79c	$1.49	$2.49
Valeur	$2.50	$3.25	$6.00

No 1—Costumes en étoffe crême à 79c
No 2—Costumes en Duck blanc et grême $1.49
No 3—Costumes en belle Serge à $2.49

CHAPEAUX !

Tous les genres de Chapeaux d'été, ainsi que toutes nos Garnitures, sacrifiés à des prix pour qu'il n'en reste pas.

Chapeaux garnis valant $6.00 pour	95c
Sailors blancs sacrifiés à	10c, 20c et 39c
Sailors fantaisie sacrifiés à	25c et 45c
Leghorns sacrifiés à	15c, 18c et 35c

RUBANS !

Une Admiration ! Prix Surprenants !

3000 verges de Ruban rayé fantaisie, carreauté fantaisie et uni, valeur 37½c pour	10c
2700 verges Ruban extra beau uni, fantaisie et rayé, valeur 58c pour	15c
1 lot Ruban pure soie, choix extraordinaire, valeur 80c pour	35c

BRODERIES !

Nous sacrifions la balance de nos Broderies, après une saison de grand succès en cet article. Tout sera vendu, peu importe le cout. Venez de suite, nous le répétons tout sera vendu en un clin-d'œil par rapport aux bas prix

5c 10c 15c

- LE BAZAR -

BOISSEAU - FRERES

Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

Que vous êtes simple

De faire des Costumes avec une Entredoublure périssable.

Le Chamois de Fibre

Donnera non seulement la raideur fashionable que vous désirez, mais il conservera aux jupes et aux manches leur grace primitive jusqu'à ce que le vêtement soit complètement usé. Il est essentiel à une robe de bain car l'humidité ne nuira pas à sa raideur. Mais ne vous attendez pas à avoir ces bonnes qualités dans les imitations. Trouvez l'Etiquette Rouge avec le nom et le numéro sur chaque verge de Véritable Chamois de Fibre. Le tiger est No 10, la pesanteur moyenne est No 20 et le pesant No 30.

En noir, brun, ardoise et crême
Toutes couleurs non changeantes

Toutes les dames se servent des articles de coiffure Bordon. Pas de tulle (net)—pas de dentelle—pas de fil de fer au autre. Venez les voir chez PALMER, 1745 rue Notre-Dame.

Ils sont toujours d'accord, c'est un des principaux traits caractéristiques des

Célèbres Pianos HEINTZMAN

Nous avons ces populaires pianos dans tous les genres et caisses...

C. W. LINDSAY

2268, 2270 et 2272 Rue Ste-Catherine

Vieux Pianos acceptés en déduction de paiement.

Course aux "Cobblers"

Chaise et Berçeuse

$2.85 chaque ou
$5.50 la paire...

chêne ou merisier, siège en cuir frappé. Nous en avons bien 200 paires, mais à ce prix il n'y en aura pas longtemps.

RENAUD, KING & PATTERSON,

652 RUE CRAIG

UNE REVELATION

NOTRE ELEGANT ETALAGE DE MANTEAUX DE CHEMINEE EN BOIS FRANC ET EN ARDOISE

Les derniers dessins en fait de Grilles à gaz et Tuiles, Meubles de foyer, etc., etc. Le plus grand assortiment du Canada aux prix les plus bas. Les visiteurs seront les bienvenus.

JOHN LORIGAN.
200-1-X 1825-30 rue Notre-Dame.

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. G. DeTONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 138½ rue St-Laurent, Montréal

Grand assortiment de Draps, Cassimire, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.
85—jno

Ice Cream Refrigerator

Avantages Extraordinaires pour les Restaurateurs et les Familles Privées

MM. A. GRAVEL & CIE désirent informer leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils sont en mesure de fournir et livrer à domicile la CREME A LA GLACE, dans des vases svéciaux. Cette crême se conservera glacée pendant 24 heures. Toute commande sera livrée sous le plus bref délai possible.

A. GRAVEL & CIE.,
169 Avenue Mont-Royal.
Téléphone Bell 7161. 195—n

CHEZ

HEARN & HARRISON

1640 et 1642 Rue Notre-Dame

Seulement que 25 cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelures deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens.
58—jno

J. H. MIGNERON

AVOCAT

Batisse de la New-York Life

No 11 PLACE D'ARMES (Chambre No 403)
TELEPHONE BELL 1508 218—n

ARGENT A PRETER

Creances achetees a 5 et 6 p.c.

L. BELANGER - - Notaire
58 RUE ST JACQUES et 116 RUE VISITATION 147-jns

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX.
No 28 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER

A 6 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.

H. SCHETAGNE, Notaire,
4, Côte St Lambert et 1647 Notre-Dame.
Résidence: Lachine. 301—jno

ARGENT A PRETER

Sur propriétés de ville et de campagne à 5 et 6 p.c. Ventes et achats d'immeubles.

A. DUBREUIL, Notaire,
207—jno 1608 Notre-Dame, Montréal.

P. E. MAURICE— MEDECIN VETERINAIRE
88 rue Bleury. Téléphone Bell 1709.
208—n

Le Docteur J. MASSON

Membre de la Société Anatomo-clinique de Lille, médaille de la Faculté Catholique de Lille, Docteur en médecine de l'Université de Louvain, Docteur en médecine de la Faculté de Paris. 172 RUE SAINT-DENIS. Médecine, Chirurgie, Accouchement. Consultations : 8 à 9 heures a.m. ; Téléphone 1 à 3 et 7 à 8 heures p.m. ; 6874
21-n

GAGNIER & LEFEBVRE,

Successeurs de H. A. MILLER,

peintres de maisons et d'enseignes, tapissiers et décorateurs, doreurs, vitriers, imitateurs, blanchisseurs, etc., No 1996 rue Ste Catherine, Montréal. 98—n

Bureau et Atelier, Côte des Neiges MONTREAL

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit

Ouvrages de Bâtisses et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte des Neiges, Montréal. Téléphone Bell 4666. (Connection gratuite pour Montréal.)
233—1

PACIFIQUE CANADIEN

Partant de la gare Windsor pour Boston, 8.00 a.m., *8.20 p.m. ; Portland, Old Orchard, 8.00 a.m., *8.20 p.m. — New-York, *7.00 a.m., *7.10 p.m. Toronto, Détroit, Chicago, *8.25 a.m., *9.00 p.m. — St Paul, Minneapolis, *9.10 p.m. — Winnipeg et Vancouver, 9.50 a.m. Ste Anne, Vaudreuil, etc, 8.25 a.m., 9.05 a.m., 4.05 p.m., 5.15 p.m., 11.30 p.m., 4.15 p.m., 5.20 p.m., 6.15 p.m., *9.00 p.m. — St Jean, 9.00 a.m., 4.05 p.m., *8.20 † 8.40 p.m. — Newport, 9.00 a.m., 4.05 p.m., *8.20 p.m. — Halifax, N.E., St Jean N.B., etc., 8.40 p.m. — Magog et Sherbrooke, 9.00 a.m., 4.05 p.m., et 8.40 p.m. — Hudson, 9.05 a.m., 10.40 a.m., 11.30 p.m., 5.20 p.m., 6.15 p.m. — Rigaud et Pointe Fortune, 11.30 p.m., 5.20 p.m., 6.15 p.m.

Partant de la gare Delhousie pour Ste Agathe, mardi et jeudi, 5.30 a.m., same il seulement 1.45 p.m., 5.30 p.m. Québec, 8.10 a.m., *3.30 p.m., 10.30 p.m.—Joliette St Gabriel [illegible] p.m., 5.15 p.m. — Ottawa, 8.30 a.m., 9.05 p.m.—St-Lin, St-Eustache 5.30 p.m.—St-Jérôme, 8.30 a.m., 10 a.m., 5.30 p.m. — Ste-Rose et Ste-Thérèse, 8.30 a.m., 10 a.m. (A) 3.00 p.m., 5.30 p.m. — 3 p.m. Samedi, 1.45 p.m. au lieu de 3 p.m. †Tous les jours, excepté le samedi. *Tous les jours, dimanche compris. Les autres trains les jours de la semaine, à moins d'indication. aC ar palais et dortoir. zSamedi seulement. tLes dimanches seulement. (A) Excepté les samedis et dimanches. Bureau des Billets et du Télégraphe de la Cité, 129 Rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

LE GRAND TRONC

Conclave des Chevaliers Templiers a Boston

Du 26 au 30 Aout

Des billets d'excursion seront vendus au public en général, de

MONTREAL

A

BOSTON ET RETOUR

Les 23, 24 et 25 Aout

A $8.50, $9.00 et $12.00

Suivant la route parcourue. Billets approximatifs de toutes les gares du G.T.R.

Diverses routes sont offertes, comprenant via Portland et la mer, via Portland et chemin de fer, aussi à travers les Montagnes Blanches, ou via St Jean et le chemin de fer Vermont Central. Billets bons pour revenir laissant Boston le ou après le 30 Août jusqu'au 10 Septembre 1895 inclus.

Entre le 30 et le 30 Septembre, on pourra renouveler les billets pour un passage continu à partir de la date du renouvellement en s'adressant à l'agent conjoint des lignes terminales à Boston, mais en aucun cas les billets ne seront bons pour retourner au point d'où ils ont parti, après le 3 Octobre 1895.

On accorde le privilège d'arrêter sur le G.T.R. dans les limites accordées par les billets d'aller et de retour.

Pour réserve de siège dans les chars parlors ou lits dans les chars

E REVELATION
LEGANT ETALAGE DE MANTEAUX DE ER EN BOIS FRANC ET EN ARDOISE
ers dessins au fait de Grilles à gaz et ubles de foyer, etc., etc. Le plus grand t du Canada aux prix les plus bas. Les ours les bien venus.
JOHN LORIGAN,
1825-30 rue Notre-Dame.

LEVEILLE
MARCHAND-TAILLEUR
ndant 16 ans à la maison L. G. DeTONCAY, vient d'ouvrir un établissement au
rue St-Laurent, Montréal
ortiment de Draps, Cassimirs, Tweeds et nalais et de patrons les plus à la mode. 12—jne

Cream Refrigerator
es Extraordinaires pour les staurateurs et les Familles Privées
GRAVEL & CIE désirent informer abreuses pratiques et le public en u'ils sont en mesure de fournir et omicile la CREME A LA GLACE, vases sveciaux. Cette crème se conlacée pendant 24 heures. Toute commra livrée sous le plus bref délai pos-
A. GRAVEL & CIE.,
159 Avenue Mont-Royal.
e Bell 7161. 126—a

LUNETTES POUR-NEZ — JUMELLES LONGUE-VUES — CHEZ
RN & HARRISON
0 et 1642 Rue Notre-Dame

ngt que 25 cts la Bouteille
KEN'S HAIR HELPER est une préqui rend aux cheveux leur beauté uleur primitives, arrête la chûte des fait disparaître les dartres farineuses, aussi pousser les cheveux. Ce n'est teinture. Les parties claires de la s deviennent reluisantes. Elle est importe quelle autre préparation de En vente chez tous les pharmaciens. 68—jne

H. MIGNERON
AVOCAT
ttisse de la New-York Life
CE D'ARMES (Chambre No 403)
TELEPHONE BELL 1568 218-n

ENT A PRETER
nces achetées a 5 et 6 p.c.
ELANGER - - Notaire
DE ST JACQUES et 116 RUE VISITATION 147-jne

RGENT A PRETER
mière hypothèque à la ville et à la e au plus bas taux d'intérêt sans on, en s'adressant directement à
L. A. CADIEUX,
ue St Jacques, ou au No 46 rue Ab 119—jne

RGENT A PRETER
pour cent. Lots à vendre à Lachine.
H. SCHETAGNE, Notaire,
ôte St Lambert et 1647 Notre-Dame,
e: Lachine. 391—jne

ENT A PRETER
opriétés de ville et de campagne à Ventes et achats d'immeubles.
A. DUBREUIL, Notaire,
1608 Notre-Dame, Montréal.

MAURICE— MEDECIN VETERINAIRE
Bleury. Téléphone Bell 1709.
208—n

Docteur J. MASSON
de la Société Anatomo-clinique de Lille, e la Faculté Catholique de Lille, Docteur ne de l'Université de Louvain, Docteur en de la Faculté de Paris. 172 RUE SAINT-édecine, Chirurgie, Accouchement.
ons: 8 à 9 heures a.m. (Téléphone
1 à 3 et 7 à 8 heures p.m. 6874

ER & LEFEBVRE,
uccesseurs de H. A. MILLER,
de maisons et d'enseignes, tapisécorateurs, doreurs, vitriers, imitanchissours, etc., No 1906 rue Ste ne, Montréal. 98—n

et Atelier, Côte des Neiges
MONTREAL
taire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris
BRUNET
ulpteur et Importateur de Monuments en Marbre et Granit
de Bâtisses et de Cimetières, etc., de toutes as. En gros et détail. Estimations données ation, Côte des Neiges, Montréal. Téléphone (Connection gratuite pour Montréal.) 233—1

PACIFIQUE CANADIEN
de la gare Windsor pour Boston, *9.00 0 p.m.; Portland, Old Orchard, *9.00 a. p.m. — New-York, *8.00 a.m., *5.10 p.m. troit, Chicago, *8.25 a.m., *9.00 p.m. — Minneapolis, *9.10 p.m. — Winnipeg et , *9.50 a.m. Ste Anne, Vaudreuil, etc., 9.05 a.m. 3.10, 6.00 p.m. 21.30 p.m., 4.15 0 p.m., 6.15 p.m., *9.00 p.m. — St Jean, 4.05 p.m. *8.20 t 8.40 p.m. —Newport, 4.05 p.m., *8.20 p.m.—Halifax, N.E., St etc., t8.40 p.m. — Magog et Sherbrooke, 4.05 p.m. et 7.30 p.m. — Hudson, 9.05 00 a.m., 21.30 p.m., a5.20 p.m., 6.15 p.m. t Pointe Fortune, 21.30 p.m., a5.20 p.m.,
de la gare Dalhousie pour Ste Agathe, eudi, 8.30 a.m., same si seulement 1.45 p. m. Québec, 8.10 a.m. *3.30 p.m. *10.30 pte St Gabriel 7.00 a.m., 5.15 p.m., 3.30 a.m. 9.00 a.m.—St-Lin, St-Eustache —St-Jérôme, 8.30 a.m. 9.00 a.m., 5.30 e-Rose et Ste-Thérèse, 8.30 a.m. 4.00 p.m., 5.30 p.m. Samedi, 1.45 eu de 3 p.m. Tous les jours excepté le Tous les jours, dimanche compris. Les nts les jours de la semaine, à moins d'un ec arrivals et departs. aSamedi seuls s dimanches seulement. (a) Excepté les dimanches. Bureau des Billets et du e 97 rue St-Jacques, coin du Square Victoria de Poste.

AND TRONC
e des Chevaliers Templiers a Boston
Du 26 au 30 Août
ts d'excursion seront vendus au public , de
MONTREAL
A
TON ET RETOUR
Les 23, 24 et 25 Août
.50, $9.00 et $12.00
la route parcourue. Billets approximatifs des gares du G.T.R.
s routes sont offertes, comprenant via la mer, vi Portland et chemin de fer, vers les Montagnes Blanches, ou via St chemin de fer Vermont Central. Billets revenir laissant Boston le ou après le 30 'au 10 Septembre 1895 inclus.
10 et le 30 Septembre, on pourra renouvellements s'adressant à l'agent s lignes terminales à Boston, mais en les billets ne seront bons pour retourner t 10 à cet parti, après le 30 octobre 1895. nde le privilège d'arrêter sur le G.T.R. unites accordées par les billets d'aller et
erve de siège dans les chars parlours ou chars Pullman et pour renseignements quant aux routes s'adresser au BUREAU ETS DE LA VILLE, 143 rue St Jacques, ue Bonaventure.

LE BASSIN A HOCHELAGA

Le projet Hurteau triomphe

Les travaux de l'Ile aux millions abandonnés en partie

Le gouvernement effectuera l'ouvrage

On ne gaspillera pas les millions du pays inutilement

Le ministre des travaux publics a donné la liberté aux commissaires du havre de rendre public le rapport des ingénieurs du gouvernement, fait il y a un mois à la suite d'une enquête sur les travaux projetés dans le port de Montréal.

Voici ce rapport :

Ottawa, 16 avril 1895.

A l'honorable J. A. Ouimet, ministre des travaux public,

Les soussignés ont l'honneur de vous rendre compte que, en conformité des instructions contenues dans votre lettre du 28 janvier dernier, ils ont fait une enquête sur les améliorations projetées au port de Montréal.

Ces projets sont expliqués par un plan et un rapport y annexé en date du 19 novembre 1894.

Ils ont l'honneur de vous transmettre le résultat de leurs observations :

"Dans le but de mener à bien leur entreprise, les membres de la commission du port de Montréal demandent que le gouvernement leur accorde, en plus de la somme de un million de dollars déjà concédée, une nouvelle allocation de trois millions de dollars, portant intérêt à trois et demi pour cent. Les fonds seraient employés comme suit :

a. — $2,000,000 affectés à l'achèvement du plan désigné sous le No 6, lequel a déjà reçu l'approbation du gouvernement, et ce, en autant que les provisions du chapitre 92 des Statuts Refondus du Canada sont concernées ;

b. — $1,000,000 pour la construction d'un bassin intérieur à tel endroit de la partie de la ville qu'il pourra être jugé convenable après un examen spécial ;

c. $1,000,000 pour compléter le bassin de la Pointe du Moulin à Vent (Windmill Point) et terminer d'autres travaux du port, non portés au plan No 6.

La commission du havre offre comme garantie du prêt, qu'elle désire obtenir par l'appui du gouvernemnt, les débentures et les revenus du port de Montréal ; mais en spécifiant bien qu'il ne pourra, sous aucun prétexte, être décidé d'augmenter les taxes sur la navigation ou le trafic du port.

La dette actuelle est actuellement d'environ $2,750,000, portant intérêt à 4¾ p. c. L'augmentation des revenus annuels, de 1889 à 1894, y compris ces deux années, est de $58,500 à peu près. Ceci représente un intérêt de 3½ p. c. sur un capital de $1,675,000. On remarquera, cependant, que ce chiffre moyen renferme les résultats de l'année 1894, laquelle a été exceptionnellement mauvaise.

Il y a tout lieu d'espérer que pendant les 5 années à venir, le surplus des revenus annuels montera à 70,000 dollars, ce qui représentera l'intérêt de 2,000,000 de dollars. Ceci représenterait en somme le maximum qui pourrait être prêté avec sécurité par les garanties offertes.

La commission du havre en demandant quatre millions, fait bien remarquer qu'il n'y a pas eu à Montréal, comme en d'autres ports, de sommes prélevées sur les fonds publics pour être affectées aux améliorations du havre, et ce bien qu'il soit un point de transit important pour les marchandises venant des contrées de l'ouest. Les commissaires considèrent en outre que tout emprunt qui ne serait pas couvert par leurs revenus serait une charge pour la Puissance. En discutant la question financière, il importe de considérer que le nouvel emprunt de $1,000,000 autorisé déjà, n'a pas encore été prélevé et doit par conséquent être autorisé comme faisant partie des sommes à venir. Également qu'il existe un arrangement entre la municipalité de la ville de Montréal et la commission du havre, aux termes duquel la première doit contribuer pour un million aux travaux actuellement en cours d'exécution, laquelle somme est affectée à des travaux qui n'augmenteront pas l'accommodation du port, mais protégeront la ville seulement contre les inondations.

Malgré leurs efforts, les commissaires du havre n'ont pas réussi à mener les travaux avec toute la célérité voulue. La moitié environ du "guard pier" est achevée et le draguage du bassin est fort avancé. Les travaux sur les quais n'ont pas encore été commencés.

Les soussignés ont entendu un grand nombre de témoins très compétents, sur la situation du commerce à Montréal, et, après un mur examen de la situation, ils sont unanimes à recommander ce qui suit :

1o. Le plan No 6 devrait être le premier mis en exécution ; mais telle que la situation est décrite plus haut, il ne semble pas que le surplus moyen des revenus annuels d'un avenir prochain puisse autoriser une dépense de plus de $2,000,000, et il est impossible d'exécuter avec une semblable somme, le plan, tel que projeté. Il importe avant tout, de finir la digue de protection, qui est le point capital du projet. Mais l'accommodation que les quais projetés donneront sera proportionnellement plus grande que celle qui pourrait être donnée à un point de la ville où l'accès se trouve très encombré, et où les chemins de fer n'ont accès qu'avec de grandes difficultés. Pour ce motif, les soussignés recommandent de prier la commission du hâvre de modifier cette partie du plan No 6, concernant la construction des quais, de façon à ne pas donner aux quais plus de la moitié de la longueur projetée ; en outre, de soumettre à un nouvel examen le plan des jetées surélevées, car, en raison du voisinage des maisons de commerce de la ville, il semble y avoir quelques demandes pour des hangars permanents sur les quais.

Ces modifications, telles que suggérées, permettraient de terminer les améliorations commencées, y compris l'achèvement du bassin de la Pointe du Moulin à Vent, tout en restant dans la limite des sommes qui peuvent être prélevées sur les revenus du port.

L'aide accordée à la commission du hâvre devrait-elle consister en un prêt direct, un achat de bons ou bien une garantie d'intérêt ? C'est un fait que le gouvernement doit prendre en considération.

2o Lorsque les travaux ci-dessus seront achevés, le port de Montréal sera en mesure, non seulement de continuer honorablement le trafic actuel, mais encore de l'augmenter. Sa situation centrale sera toujours un point favorable pour les lignes régulières qui font le transport des petit colis et des marchandises diverses, mais en raison de la difficulté d'accès et des frais de manutention, on ne pourra pas facilement acclimater le trafic des marchandises brutes ou grossières chargées en vrac. Plus tard, lorsque le commerce aura pris l'extension que l'on espère, il pourra être fait sur une plus large échelle des améliorations, en un point où le trafic sera moins encombré, où il sera possible de raccorder sans trop de frais les diverses lignes de chemins de fer, avec les quais, et où l'on pourra établir des entrepôts pour le gros fret, tel que les bois de charpente, le bétail, les grains, etc.

Il n'y a pas le moindre doute que l'endroit le mieux approprié pour répondre à ces exigences, sera la partie du fleuve comprise entre la Longue-Pointe et Maisonneuve, au pied du courant Sainte-Marie.

Si l'augmentation du commerce de Montréal et de la Puissance augmente comme tout semble le faire prévoir, dans ces différentes branches du trafic, dans sept ou huit ans au plus, l'extension projetée dans la partie Est du hâvre et la construction d'une cale-sèche deviendra une nécessité.

Cependant, pour voir les travaux terminés en temps voulu, il serait bon de leur donner dès maintenant un commencement d'exécution.

Les soussignés considèrent que dans le cas où ces travaux seraient exécutés, le montant de leur coût devrait être supporté par le gouvernement de la Puissance et le travail placé sous son contrôle, non parce que les revenus du port ne permettraient pas à la commission d'entreprendre ce travail, mais parce que le trafic national, dans son importance, serait suffisamment concerné pour obliger le gouvernement à entreprendre les travaux comme travaux de la Puissance, avec l'intention de faire de Montréal une importante tête de ligne océanique et un point de transit pour le commerce avec l'intérieur.

Les soussignés suggèrent donc respectueusement qu'une étude très complète soit faite de la rivière et du rivage du St Laurent, dans le but de préparer le plan qui semblerait le plus judicieux et le moins coûteux et qui servirait de base aux travaux d'extension.

Les soussignés tiennent à faire parvenir leurs remerciements aux représentants des compagnies de navigation et des chemins de fer qui sont en rapport avec le port de Montréal, sur la façon avec laquelle ils se sont mis de suite à leur disposition et leur ont donné les plus complètes explications sur les matières diverses et importantes qui ont été discutées.

Ils remercient également les commissaires et officiers du port de la bonne volonté qu'ils leur ont témoignée au cours de leur enquête.

Comme conclusion, les soussignés ont l'honneur de dire que les travaux recommandés doivent être poussés aussi activement que possible dans le but d'assurer à Montréal une bonne part de commerce avec les contrées de l'Ouest et d'éviter ainsi la concurrence que pourraient faire des voies rivales.

Ceci ne peut être obtenu que par un octroi aux navires, des moyens les plus économiques de chargement et déchargement, une rapide expédition du fret dans toutes les directions et une réduction aussi grande que possible des taxes qu'ils ont maintenant à payer sur le St Laurent.

Respectueusement soumis,

Signé THOMAS MUNRO,
LOUIS COSTE,
WM. P. ANDERSON.

RAPPORT SUPPLEMENTAIRE

Ottawa, 19 mai 1895

Monsieur,

En vous transmettant ce rapport conjoint sur les améliorations du havre de Montréal, les soussignés ont l'honneur de vous mentionner en plus que, dans le cas où le gouvernement adopterait les suggestions qui s'y trouvent et ferait et garantirait un emprunt sur la sécurité des revenus du havre, un tel emprunt, dans leur opinion, ne devrait pas excéder $2,000,000 et les travaux à exécuter devraient être modifiés en conséquence, afin d'amener les dépenses à cette somme.

Voici comment la réduction des travaux devrait s'opérer :

Plan No 6, qui comprend :

1o La construction d'une jetée protectrice de 7,000 pieds de long, depuis le pont Victoria jusqu'à un point vis-à-vis le grand quai appelé aussi jetée Victoria.

2o La construction de quatre quais à niveau élevé, entre les écluses du canal Lachine et la jetée Victoria.

3o Le draguage du havre sur une superficie considérable entre la jetée de protection et le chenal actuel.

4o La construction à Hochelaga, de 4 quais à niveau bas ne devra pas se faire tel qu'ordinairement prévu.

Ce plan serait modifié de la façon suivante :

(1.) On ne compléterait la jetée de protection qu'en autant qu'il le faut pour protéger contre l'envahissement de la glace les quais de la Pointe du Moulin à Vent ; elle l'est déjà suffisamment pour protéger les quais qui longent le centre de la cité.

Ce parachèvement pourrait s'opérer en déposant au bon endroit tous les matériaux retirés du fond par le draguage qui ne pourrait être avantageusement utilisés ailleurs dans le havre.

A tout événement, une ouverture assez large pourrait être aménagée entre le pont Victoria et l'extrémité supérieure de la jetée. Le courant qui passerait par là serait trop faible pour nuire à la libre évolution des navires, tandis qu'il serait d'un appoint considérable pour la condition salutaire du havre.

(2) Le nombre des quais à être construits serait réduit à deux, d'environ 1,600 pieds de longueur chacun.

Ces deux quais seraient amplement suffisants en cet endroit du hâvre ou l'accès aux quais est considérablement gêné, où les chemins de fer du Grand Tronc et du Pacifique Canadien atteignent difficilement et où il est impossible à d'autres voies ferrées d'obtenir des facilités de service, sauf à un coût excessif.

Ces deux quais seraient construits à angle plus aigu avec la ligne des quais actuels qu'il n'était d'abord proposé par le plan No 6 et ne seraient pas plus élevés que ne le requièrent les fluctuations du St-Laurent durant la période de l'année où le havre de Montréal est ouvert au trafic. Des hangars permanents sur ces quais ne sont pas nécessaires, étant donné la proximité des maisons de commerce de la ville.

(3) La superficie à draguer, dans le hâvre, a une profondeur maximum de 27 pieds et 6 pouces, à l'eau la plus basse, devrait être limitée, vu la somme à dépenser, à ce qui est absolument nécessaire pour permettre aux navires d'atteindre et de laisser facilement les quais. A cette fin, le plus urgent serait d'enlever la batture dite "Molson", qui gît entre la jetée Victoria et le courant Ste-Marie, et qui est une grande source de difficultés et de dangers pour les navires quittant le hâvre.

Tous les matériaux provenant du draguage seraient utilisés pour la construction de ces deux quais, le surplus seulement servant, comme susdit, à compléter la jetée de protection.

(4) La construction de quais à Hochelaga devrait être abandonnée, comme il n'y a aucune nécessité de développer la superficie des quais dans cette partie du hâvre, spécialement si l'on a en vue l'extension projetée du hâvre dans la partie Est, tel que proposé dans la dernière partie du rapport conjoint.

Si ces modifications sont adoptées, les soussignés sont d'opinion que la somme de deux millions sera plus que suffisante pour compléter tous les travaux plus haut décrits, et aussi pour draguer tout le bassin de la Pointe du Moulin à Vent à une profondeur de plus de 27 pieds, sur une superficie de 300 pieds, ainsi que la construction d'un quai de 1,000 pieds de long, parallèle au quai déjà existant à la Pointe du Moulin à Vent, du côté sud du chenal, pour répondre aux besoins du commerce grandissant du charbon.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,
(Signé) LOUIS COSTE.
" Wm. P. ANDERSON.

A l'honorable M. J. A. Ouimet,
Ministre des Travaux Publics.

LE CHARBON

On mande de Toronto que plusieurs marchands de charbon doivent élever aujourd'hui même le prix du charbon de 25 centins par tonne, et qu'ils l'élèveront encore plus tard. Aujourd'hui, l'authracite se vend $4.50.

MARCHE AU FROMAGE ET AU BEURRE

Il est impossible de rien préciser pour ce qui regarde le marché au fromage. Il s'est fait peu ou point d'affaires sur place, mais les nouvelles reçues de Peterboro, Belleville et Ingersoll nous apprennent que le marché a subi une baisse de ¼ à ⅜c. Il y a une quantité considérable de fromage d'Ontario et des Townships en mains et les fabricants vont certainement être obligés d'accepter au moins ½c par lb de moins qu'ils auraient pu avoir il y a quinze jours. Les nouvelles d'Angleterre ne montrent aucune amélioration ; tous les rapports s'accordent à dire que la demande est très faible pour les fromages canadiens et américains de la saison. De sorte qu'il semble que les fabricants n'ont rien à gagner en retenant leur stock. Depuis le commencement de la troisième semaine du mois de juillet, les acheteurs se sont montrés désireux d'acheter au prix de 8c à 8¼c à la campagne et c'est ce qu'ils ont fait jusqu'à un certain point. Les haussiers parmi les fabricants ont cependant refusé de vendre, les faits jusqu'à présent, prouvent qu'ils ont eu tort. Il est intéressant de noter que depuis six ans, le fromage n'a jamais été à aussi bon marché qu'il l'est maintenant. En 1891, il s'est vendu au mois d'août autour de 9c, ce qui approche le plus les prix actuels. En 1892, 93 et 94, 9¼c à 9½c ont été les prix moyens. Le fromage aujourd'hui vaut donc 2c de moins par livre ou $1.40 par meule qu'il valait à cette époque. C'est une sérieuse perte pour les fabricants et le pays.

En se basant sur les offres faites sur place, qui ont été purement nominales, nous pouvons réduire nos cotations à

Ontario, 7¾c à 7⅞c.
Townships, 7½c à 0c.
Québec, 7¼c à 7⅜c.

Belleville, Ont., 7—Au marché au fromage, hier, 34 fabriques ont offert 2,710 meules de fromage blanc et seulement 60 de coloré ; 7½c a été le prix du marché. Il n'y a pas eu de ventes.

Peterboro, Ont., 7—Au marché, hier, environ 5,300 meules de fromage coloré de la première partie du mois de juillet, ont été offertes en vente ; aussi 4,500 meules de la dernière quinzaine de juin. L'offre la plus forte a été pour le fromage de juillet 7 9-16, deux petites fabriques ont accepté cette offre. Plus tard deux fabriques ont accepté 7 1-16c et trois autres 7 11-16c pour tout leur fromage de juillet.

Ingersoll, Ont., 7—Il a été offert 4,660 meules de fromage au marché aujourd'hui. Un lot de 625 meules du mois de juin a été vendu à 7⅝c.

Campbellford, Ont., 7—Au marché 1,685 meules de fromage ont été offertes en vente ; 1,040 ont été vendues à 7⅝c.

Madoc, Ont., 7—Il y avait sur le marché, hier, 1,100 meules de fromage ; 670 meules ont été vendues de 7 9-16c à 7½c ; le reste n'a pas trouvé d'acheteurs.

Il n'y a aucun changement à signaler sur le marché au beurre. Les avis de Glasgow ne sont pas encourageants pour le beurre canadien. Les prix sur place sont sans changement aucun.

LES EFFETS DE LA FOUDRE

La saison des orages donne un regain d'actualité aux dissertations des savants sur la foudre et les paratonnerres. Il est admis généralement qu'un paratonnerre bien installé, c'est à dire en communication parfaite avec le sol, protège autour de lui un cercle dont le diamètre est le double de sa hauteur au-dessus du sol ; il paraît que cette loi n'est pas absolue ; les météorologistes américains nous conseillent de n'avoir en elle qu'une foi médiocre.

L'un d'entre eux, qui vient de faire paraître une étude, d'ailleurs très intéressante de la foudre et de ses effets, recommande, en temps d'orage, d'éviter certains arbres ; il rappelle que le hêtre est frappé bien moins souvent que le chêne. En représentant par 1 la probabilité, pour un hêtre, d'être atteint par la foudre, la fréquence d'atteinte serait de 15 pour les arbres résineux et de 54 pour les chênes ; avis aux descendants des druides ! Une statistique, rassurante pour les citadins, nous apprend aussi que le risque des accidents dus à la foudre est cinq fois plus considérable à la campagne que dans les villes. Quoi qu'il en soit, le spectacle d'un orage sera toujours grandiose, comme celui d'un ouragan et d'une tempête, à condition d'être à l'abri du danger. Tout en admirant le ciel embrasé par les éclairs, nous devons être reconaissants aux savants plus pratiques qui nous mettent en garde contre la foudre et nous enseignent le moyen d'en éviter, dans la limite du possible, les redoutables effets.

VICTIMES D'UN TAUREAU

En allant travailler dans un champ, le sieur Louis Rich, fermier aux environs de Valparaiso, Indiana, et son fils George ont été attaqués par un taureau qui s'est jeté avec furie sur Rich père, l'a renversé et piétiné après lui avoir porté de terribles coups de cornes. George avait un revolver dans sa poche ; espérant pouvoir sauver son père en détournant l'attention du taureau, il a tiré plusieurs fois sur la bête ; mais celle-ci, irritée encore par les blessures que les balles lui avaient faites, s'est acharnée sur le pauvre fermier jusqu'à ce que son corps fût horriblement mutilé et qu'il ne donnât plus signe de vie. Le taureau s'est ensuite précipité sur George, qui avait eu la présence d'esprit de recharger son revolver ; bien que grièvement blessé, le courageux jeune homme a continué à faire feu et il a fini par abattre le taureau. Attirés par les détonations, quelques hommes travaillant dans les champs voisins sont accourus et ont donné les premiers soins au fermier et à son fils. Rich père est mort une heure après et George est dans un état désespéré.

Le pique-nique des hôteliers, le même programme et les mêmes attractions seront suivies.

Excursion

L'excursion des marchands de nouveautés, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise à demain, le 8 courant, beau ou mauvais temps. Départ de la gare Windsor à 9 heures, de retour à 7 heures.

LE PACIFIQUE

Le gouvernement lui accordera une augmentation de subside

Ottawa, 7—Le gouvernement et le compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien viennent d'en arriver à une entente au sujet du paiement des subsides accordés à cette compagnie pour le transport des malles. Ce paiement se fera à l'avenir sous une autre base. Depuis que le mode de paiement actuellement en vigueur existe, le Pacifique Canadien a augmenté considérablement son service, de sorte que non seulement le service est plus étendu mais encore de nombreuses améliorations pour le transport des malles, ont été inaugurées. Les trains affectés à ce service ont été augmentés en nombre, le transport s'opère plus rapidement et, pour suivre le mouvement du progrès qui se fait sentir partout, le département des postes a établi plusieurs malles extra, de nouveaux bureaux de postes et amélioré considérablement le service. On comprend qu'une autre base de rémunération devenait nécessaire.

Le chiffre exact n'est pas encore connu d'une manière officielle ; mais on dit que ce changement occasionnera une dépense additionnelle d'environ $100,000 pour le transport des malles. Cette somme est, paraît-il, beaucoup moins élevée que celle qui avait été demandée par le Pacifique.

Sir A. P. Caron qui, outre ses fonctions de maître général des postes, est premier ministre intérimaire, en l'absence de sir Mackenzie Bowell, a dit hier à un journaliste que le parlement sera appelé à voter l'argent demandé, et quand les estimations à ce sujet seront présentées à la prochaine session, chacun pourra voir exactement en quoi consistent ces nouveaux arrangements. La compagnie, dit-il, nous a donné un service amélioré et de beaucoup plus étendu.

NOTES COMMERCIALES

Grier et Leet—John W. Grier et L. T. Leet, agents financiers.

Reeves et Frère—Adolphe Reeves et Israël Reeves, menuisiers entrepreneurs.

Burel and Co—Neal Chickering et Jos. Burel, restaurateurs, dissolution.

Fleuriste de l'Opéra—Aglaé Collin, veuve de Maurice Pepin, marchande de fleurs.

W. F. Smardon and Co.—Walter Smardon, marchand de chaussures.

Le pique-nique des hoteliers demain

Tous les marchands ou manufacturiers, sans distinction de commerce, accorderaient une faveur spéciale aux hôteliers en prenant part à la parade, demain matin.

Parc de l'Ile Grosbois

Avis

La vente des lots qui devait avoir lieu aujourd'hui, au parc de l'Ile Grosbois, est remise à demain, le 8 courant, à deux heures p.m.

BENNING et BARSALOU,
Encanteurs.
R. GOHIER et FILS,
Agents.

—Votre fille se meurt de faiblesse, faites-lui prendre du Anchor Weakness Cure. 7,9,10

Liqueurs Françaises

La marque CUSENIER est reconnue comme la meilleure. L'assortiment est complet dans toutes les bonnes maisons de vins et d'épiceries.. Vente en gros chez

HUDON, HEBERT et Cie.
232—1, m, M, j, v

—Demandez le Anchor Weakness Cure contre la dyspepsie, la faiblesse et l'anémie. Demandez-le. 7,9,10

International Business College
Coin de la rue Notre-Dame et de la Place d'Armes, Montréal, est un des collèges commerciaux les plus grands et les mieux montés du Canada. Tous les sujets commerciaux, sténographie et clavigraphie enseignés par des spécialistes. Appartements séparés pour les dames. Les classes du jour commenceront le 26 Août. Ecrivez ou venez pour avoir le prospectus contenant les renseignements complets. Cours en Anglais.
234-mjs-n CAZA ET LORD, Propriétaires.

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

NOÉ FORGET,

STE-LUCIE, P. Q.

Les soussignés vendront par encan, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

LUNDI, LE 12 AOUT 1895,

A ONZE HEURES,

L'actif de la succession :

Fonds de commerce de magasin général	$290 08
Mobilier du magasin	72 35
Roulant	389 00
	$751 43
Dettes de livres et billets d'après liste,	$1822 85

KENT & TURCOTTE,
97, rue St-Jacques,
MARCOTTE FRERES, Montréal.
Encanteurs. 233—3

AVIS DE FAILLITE

IN RE

Joseph Domphousse

Embouteilleur, Montréal, Failli.

Vente de Propriétés Immobilières

Les soussignés ont reçu instructions du curateur, de vendre par encan public, le

Lundi, 12 Août, 1895

à leur salle d'encan, No 69 rue St Jacques, à onze (11) heures de l'avant-midi, à la charge des hypothèques, taxes et autres charges, les propriétés immobilières du failli sus-nommé, soit en bloc ou par lots séparément et même de gré à gré, comprenant les numéros onze cent soixante dix-neuf (1179) et douze cent deux, subdivisions quatre-vingt huit, quatre-vingt neuf, quatre-vingt dix, quatre-vingt onze, quatre-vingt douze, quatre-vingt treize, quatre-vingt quatorze (1202-88-89-90-91-92-93-94) du cadastre du quartier St Jacques, Montréal, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

L'immeuble portant le No 1179 est situé sur la rue Jacques-Cartier, Nos 414-414-416-416-416 et 3 et 5 rue Hérard, et celui portant le No 1202-88-89-90-91-92-93-94, l'est aux Nos 45 et 47 rue Rivard, tous deux très bien construits et en bon rapport.

Ces deux propriétés ne sont qu'à cinq minutes des tramways et se louent avantageusement.

Pour plus d'informations s'adresser au bureau du curateur où les plans et devis de ces propriétés sont déposés.

ROMEO PREVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal, 17 Juillet, 1895.

Bureaux de Roméo Prévost & Cie, Comptables, Curateurs et Commissaires, Nos 6 et 7 Bâtisse "New York Life" Montréal.

17,20,24,27,31,8,7,10

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

A. B. LAFRENIERE & CIE

1686 rue Ste Catherine,
Montréal.

Des soumissions seront reçues jusqu'à

LUNDI, LE 12 AOUT 1895

— A MIDI —

pour l'achat en bloc de l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce d'un bijoutier-orfèvre	$5,488 87
Mobilier du magasin	861 00
	$6,349 87
Dettes de livres d'après liste	481 00

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St-Jacques,
233—4 Montréal.

ATTENTION! LES MOTS Stonewall Jackson RUBAN ENREGISTRÉ MARQUE DE COMMERCE SONT SUR LE RUBAN (JAUNE)
ENORMEMENT LA PLUS GRANDE VENTE D'UN CIGARE AU CANADA.
A VENDRE CHEZ TOUS LES MARCHANDS QUI SONT SATISFAITS D'UN PROFIT RAISONNABLE

PARC ROCKLEDGE

"TERRE HAUTE"

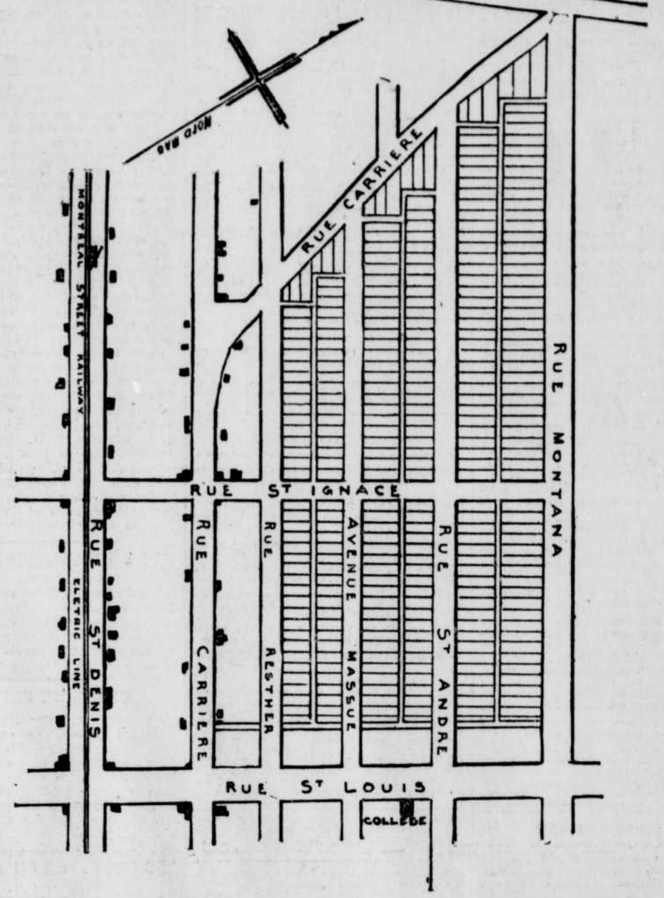

UN MILLION de PIEDS en SUPERFICIE

A Vendre sur le Parc Rockledge "Terre Haute"

La propriété de Messieurs l'Hon. L. Tourville et L. H. Senécal, située dans le quartier St Denis, un des plus beaux de la ville de Montréal, et celui ayant le plus d'avenir Le plan ci-joint représente le terrain subdivisé en lots que nous offrons en vente pour un TEMPS LIMITE à des **Prix Extrêmement bas et à des Conditions Avantageuses.**

BEAUX LOTS sur les Rues Carrière, Montana, St André, Rester et l'Avenue Massue. . . . . .

Service régulier et rapide des Chars Electriques de la rue St Denis, Eglises, Collèges, Couvents à proximité. Site salubre et on ne peut plus désirable. **Prix modérés et CONDITIONS FACILES** à la portée de tous.

VENEZ VOIR ! Nos agents seront sur le terrain, RUE CARRIERE, tous les jours de la semaine et les dimanches après-midi. Pour plus amples informations, plans, prix et conditions, s'adresser sur les lieux à nos agents ou au bureau principal.

L. H. SENECAL, P. E. LAMALICE,
223 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. AGENTS GENERAUX
TELEPHONE 838

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE POUR LE COMMERCE—Par ordre et pour le compte des assurances. Les soussignés vendront à leurs salles de la rue St Jacques,

MERCREDI et JEUDI, 7 et 8 courant,

un fonds de commerce de nouveautés endommagées par l'eau et le feu comprenant : tweeds, étoffes à robes et à manteaux, cachemires, cotons et cotonnades, indiennes, sous-vêtements, chemises, faux-cols, bas, dentelles, broderies, mouchoirs, fil, velvetine, soie, couvrepieds, braids, rubans, gants, châles, etc, etc. Absolument sans réserve et en lots pour le commence. Vente à DIX heures.

231—4 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTE AU COMMERCE—Nous avons reçu Instructions de MM. Kent & Turcotte, curateurs, de vendre à nos salles 69 rue St Jacques,

Mercredi et Jeudi, les 7 et 8 courant,

à dix heures chaque jour, tout le fonds de commerce de merceries, provenant de la faillite F. DUGAL & CIE. se montant à $3,000 et comprenant : Chemises blanches et de couleurs, chemises de laine, sous-vêtements dans tous les genres, mouchoirs blancs, mouchoirs blancs, mouchoirs de soie, cravates, faux-cols et manchettes, bas, gants en peau, gants de kid, manchettes de toile, pardessus imperméables, parapluies, chapeaux de feutre, casquettes et grand nombre d'autres articles. Sans aucune réserve et en lots pour le commerce.

231—4 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

A. B. LAFRENIERE & CIE

1686 rue Ste Catherine,
Montréal.

Des soumissions seront reçues jusqu'à

LUNDI, LE 12 AOUT 1895

— A MIDI —

pour l'achat en bloc de l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce d'un bijoutier-orfèvre	$5,488 87
Mobilier du magasin	861 00
	$6,349 87
Dettes de livres d'après liste	481 00

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St-Jacques,
233—4 Montréal.

PAR BENNING & BARSALOU

250 PIECES

DE

Prélarts à Plancher Endommagés

A L'ENCAN

Les soussignés ont reçu instructions de vendre, à leurs magasins, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre,

VENDREDI, LE 9 AOUT,

Pour le compte des assureurs et autres personnes concernées,

250 pièces de Prélarts Anglais à Plancher,

Légèrement endommagés par l'eau fraîche. Le tout sans aucune réserve quelconque.

Vente à 11 hrs a. m.

BENNING & BARSALOU,
233—3 Encanteurs.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AUX ENCHERES—Notre vente hebdomadaire aura lieu

Mercredi et Jeudi, 7 et 8 courant, à dix heures chaque jour

Un fonds de nouveautés se montant à $10,000 provenant d'une faillite, sera offert au commerce en lots et sans réserve. L'assortiment est général et comprend : tweeds, meltons, beavers, étoffes à robes, cachemires, indiennes, cotons, bas et chaussettes, faux-cols, cravates, chemises, sous-vêtements de toutes sortes mouchoirs, dentelles, broderies, foulards, rubans, gants, mitaines, canevas, fournitures pour modistes et tailleurs, braids, bordures, articles de fantaisie, boutons de chemises et d'habits, velours, doublures, gants de soie, etc., etc.

231—4 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Vente au Commerce—Fourrures et Chapeaux

Nous vendrons à nos salles, rue St Jacques,

Mercredi et Jeudi, 7 et 8 courant

par ordre des curateurs, Kent et Turcot

EMPLOI DEMANDE

BON INSTITUTEUR expérimenté dans les deux langues (diplôme d'école modèle) cherche situation. S'adresser par lettre L. B., Bureau de Poste, St Gabriel de Brandon, P.Q. 226—20

DEMANDE par un homme marié, emploi pour se rendre généralement utile ou gardien de nuit, pas d'éducation, honnête, habile, complètement tempérant, parle bien les deux langues. Adressez Cooper, 398 rue Plessis. 234—1m

UNE JEUNE FILLE de campagne désire s'engager comme fille générale dans une bonne famille. S'adresser au No 1344 rue Manufacture. 234—2

UNE PERSONNE d'un certain âge, pouvant donner de bonnes références, désire prendre soin d'une maison, d'un monsieur. S'adresser 254 rue Lagauchetière. 233—2

UN HOMME connaissant la ville désire avoir une place pour délivrer "driver" la bière ou autre chose. N. Giroux, 757 rue Notre-Dame. 233—3

UNE BONNE MODISTE demande de l'emploi dans des familles privées ou à domicile. S'adresser M.C., 105 Ste Elizabeth. 233—3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne repasseuse. S'adresser No 358 rue Plessis. Inutile de se présenter sans expérience. Place permanente. 224—4

ON DEMANDE une fille de table parlant les deux langues, bons gages. S'adresser 217 St Laurent. 234—1

ON DEMANDE une bonne fille pour travailler dans les habits. R. J. Inglis, 31 Côte du Beaver Hall. 234—1

ON DEMANDE deux menuisiers et un apprenti forgeron, des personnes habituées à travailler les presses à foin préférées. S'adresser à J. B. Doré et Fils, Laprairie. 234—3

ON DEMANDE une jeune fille pour se rendre utile dans une famille où il y a 4 enfants. Se présenter au No 800 rue St Urbain. 234—2

ON DEMANDE une servante avec de bonnes recommandations. S'adresser No 206 rue Coursol, Ste Cunégonde. 233—3

ON DEMANDE des agents pour la vente de lots vacants au Back River Park. S'adresser à S. D. Canac-Marquis, J. V. M. Mongeau, 97 rue St Jacques, chambres 9 et 10. 233—2

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage ni repassage, 684 rue Cadieux. 233—2

ON DEMANDE des personnes pour faire des chemises et pardessus à la machine, aussi des filles pour apprendre. 215 et 217 avenue Delorimier. The Standard Shirt Co., Limited. Charles B. Gordon, directeur-gérant. 233—6

ON DEMANDE une fille générale bien recommandée pour aller à Vaudreuil. S'adresser 26 St Jacques. 233—3

ON DEMANDE des filles pour les moulins à coudre, 536 St Paul. 233—2

ON DEMANDE une servante générale, No 110 rue St Laurent; pas d'enfants. 233—2

ON DEMANDE une jeune fille dans une famille sans enfants, pas de lavage. S'adresser au No 347 rue Rachel. 232—n

ON DEMANDE une fille honnête pour avoir soin d'un bebé. S'adresser à 953 rue St Laurent. 232—n

ON A BESOIN d'institutrices diplomées dont l'une pouvant toucher l'orgue et conduire un chœur de chant. S'adresser au Dr Wilfrid Grignon, Ste Adele, comté Terrebonne. 232—4

ON DEMANDE une cuisinière avec de bonnes références. 94 rue St Denis. 232-3

ON DEMANDE une institutrice diplômée sachant l'anglais et le français. S'adresser Theophile Bastien, Côte St Elzéar, St Vincent de Paul, co. Laval, Que. 230—6

ON DEMANDE quelques bons agents d'arbres fruitiers. Gros percentages aux hommes responsables. S'adresser immédiatement à la Pépinière des Révds. P. Trappistes, Oka. 215—21

DEMANDE—Une servante au No 9 carré St Louis. 233—2

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser à A. T. Chalifour, surintendant du Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. à 12.30 p.m. 238—jno

MAISONS A LOUER

A LOUER—Logements, 3 et 4 appartements, très confortables, à bonnes conditions, partie centrale. S'adresser 179 rue St Dominique. 233—6

A LOUER—Rue St André, bas de maison de six appartements, tapissé à neuf, jolie galerie sur le devant avec parterre, très grande cour. Prix modéré, possession immédiate. E. R. Gareau, 1886½ rue Notre-Dame, vis-à-vis le palais de justice. 183—n

A LOUER—Trois étages de 30 x 80 et grands bureaux au No 40 place Jacques-Cartier. Le tout ou en partie. S'adresser sur les lieux. 187—n

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE GARNIE, sur le devant, usage de la cuisine, 562 rue Lagauchetière (en haut). 233—2

CHAMBRE—Bien meublée, gaz, bain et cabinet d'aisance, famille privée, 104 rue Mance. 207—n

DEUX AMIS ou deux frères trouveront une grande chambre avec bonne pension, au No 170 St Charles Borromée, coin Ste Catherine. 234—2

MAGNIFIQUES CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension chez une veuve sans enfants. Messieurs âgés préférés. Adressez "M. L." bureau de LA PRESSE. 234—3

ON TROUVERA chambres et pension. S'adresser No 28 rue Cadieux. 233—2

A VENDRE

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé $2.50; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond, Telephone 8353. 149—n

A VENDRE—Rognures de bois séchées au four pour allumer le poêle, etc., $2; érable coupé, $2.50; épinette rouge, en blocs, $1.75; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. Montreal Kindling Wood Co., coin des rues St Jacques et Guy. Tél. Bell No 8110. 162—n

A VENDRE—$1.00 le voyage de bois sec, rognures de moulin, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. 231—6

A VENDRE

A VENDRE—Une voiture de boulanger neuve, à de bonnes conditions. S'adresser Cyprien Laurin, avenue Dupont, Lachine, Que. 234—2

A VENDRE un cheval de selle ou à échanger pour un cheval de travail. S'adresser 428 avenue de l'Hôtel de Ville. 233—3

A VENDRE—Pour bonnes raisons, un magasin de tabac, fruits et bonbons. S'adresser 193 Plessis. 233—3

A VENDRE—Une épicerie, coin de rue stock frais, à bonnes conditions, valeur de $200 à $300. S'adresser 209 avenue Laval. 231—6

A VENDRE—Une épicerie établie depuis longtemps, à vendre pour argent comptant; le propriétaire ayant un autre commerce en main, désire cesser celui de l'épicerie. S'adresser No 278 rue Beaudry. 232—3

A VENDRE—Yacht à vapeur neuf, à cause de fin de saison, pour le quart de sa valeur. Grandeur pour 12 personnes, tirant d'eau, 28 pouces. Vitesse, 11 milles à l'heure. S'adresser chez Ch. Bayer, coin de la Côte St-Lambert et Craig. 229—6

A VENDRE—Voitures neuves et de seconde main, Coupés, Victoria, Québecs, voitures à poteaux, Express pour Ginger Ale ou Bières, Concorde, etc. Halpin & Gauthier, 373 et 379 rue Visitation. 215—n

A VENDRE—Coffres-forts à l'épreuve du feu et des voleurs de Goldie & McCulloch, plusieurs coffres-forts d'occasion, à vendre à bon marché. Coffres-forts transportés et réparés. F. M. Sullivan, 308 rue St Jacques, Téléphone 2107. 156—n

A VENDRE—Bois de chauffage en blocs de moulin, longueur de poêle, $1.25 le voyage. J. Dansereau et Cie, 626 Dorchester. Tél. 2125. 236—25

A VENDRE—Une fortune—Buvette, restaurant, hôtel, salle de billard, jeu de quilles, boutique de barbier ou un commerce quelconque. L. Harris, 115 rue St-Jacques. 229—n

HOTEL A VENDRE—Une chance rare pour quelqu'un qui veut tenir un hôtel. Un acheteur trouvera à son avantage d'aller faire une visite au No 3915 rue Notre-Dame. Des encans de chevaux ont lieu deux fois par semaine, en rapport avec l'hôtel, et ils sont très bien achalandés. Le loyer est très bas. La raison pourquoi on ne tient pas hôtel et autres details seront expliqués à la satisfaction de ceux qui ont l'intention d'acheter. 232—3

YACHT A VAPEUR A VENDRE — Un magnifique yacht de 25 pieds de long par 4 pieds de large, construit depuis deux ans seulement, mais qui n'a marché que trois mois. Le mouvement, la bouilloire et la coque sont en bon ordre. Il peut contenir 12 personnes à l'aise et filer 8 milles à l'heure en montant le courant. S'adresser à Jean Chapelaine, Sorel, P.Q. 233—18

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Une propriété au No 357 rue Jacques Cartier. S'adresser à M. Charles Lusignan. 233—6

UNE MAISON à vendre, à bas prix. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 183—n

PERDU

PERDU OU VOLE—Du Parc Amherst, la semaine dernière, une jument brune, poil enlevé du côté gauche et queue courte; la personne qui la détiendra sera poursuivie. Prière de la ramener au No 34 carré Chabouillez. 233—3

PERDU—Un billet de commutation de chemin de fer à l'entour du marché Bonsecours. La personne qui le remettra à M. E. Elliott, 59 rue Bleury, sera récompensée. 231-1

PERDU—Une montre en or portant les initiales M. R. E., 3 mai 1891, de la station de St Hubert, Que., au village. Récompense à celui qui la rapportera à Madame Louis Mercil, St Hubert, P.Q. 232—3

DIVERS

GLACIERES, SORBETIERES, Filtres à pression et pour table, Hamacs, Appareils de pêche, à bon marché, chez L. J. A. Surveyer, 6 rue St Laurent. 151—M j—n

AECHANGER — Plusieurs belles terres dans différentes paroisses, aussi plusieurs lots à Montréal. S'adresser Osw. Chaput & Cie, 16 St Jacques, chambres 16 et 17. 192—M—n

ARGENT A PRETER A TOUS sur bonnes sécurités, et aussi pour toutes sortes de stocks, par M. Newmark, 201 St Jacques, chambre 3. 214—n

GAZON—Posé de 1½ à 2c le pied carré. S'adresser à Albert Esquenotte, No 1078 rue St-Denis. 172—n

ON DEMANDE à acheter une propriété sur le bord de la rivière Richelieu, dans les prix de $1,500 à $2,500. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 230—n

ON DEMANDE à acheter vieilles ouvertures, telles que: portes, châssis, etc.; aussi, vieilles maisons, assortiment de vieilles ouvertures toujours en main à vendre. A. Leroux, 47 St Chs Borromée. 215—n

PENSION—Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames. Pension confortable et les soins des meilleurs médecins; strictement privée. Conditions faciles. 381 rue St Laurent. 229—6

A LOUER Nos 133 à 151 rue Drolet. Ces grands logements de 6, 8 et 10 chambres, sont maintenant à louer. S'adresser à la Montreal Loan & Mortgage Co., 1763 rue Notre-Dame, ou F. LOHMAN, 139 rue Drolet. 175—n

$7,200

SUCCESSION LOUIS L'ARCHEVEQUE, Sr

A vendre, $7,200 — Cette propriété, Nos 53, 55, 57, 59 rue Champlain, vis-à-vis le presbytere Ste Brigide, coin Dorchester. Terrain 76 x 104 pieds. Revenu annuel $1,000. Site et valeur indiscutable. S'acresser sur les lieux à Alex. L'Archevêque, ou à E. L'Archevêque, Notaire, 1511 Notre-Dame. 232—24—D

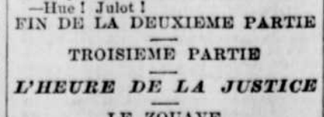

Essai gratuit des Vues délicates et difficiles. Verres de Lunettes fabriquées à ordre à la mesure des yeux, montures mathématiques garanties.

AVIS: Ne pas confondre notre maison avec des magasins d'horlogerie et bijouterie.

J. D'EVET & CIE., Opticien de Paris, (35 ans d'expérience), 35½ Cote St Lambert, coin Fortification, près Lavallée, marchand de musique. l-m-x-j-v

LE GIBIER ET LE POISSON

Une importante assemblée des membres du club de chasse et de pêche

Le menu fretin

L'assemblée mensuelle du club pour la protection du gibier et du poisson de la province de Québec, a eu lieu, lundi après-midi. On y a discuté des questions importantes. Les personnes suivantes ont été nommées comme gardes-chasse salariés: Joseph Aquin, des Deux-Montagnes; Pierre Levesque, Richelieu; J. Péloquin, Iles de Sorel; John Taillon, Dundee, et John Allan, député pour la province. Ces officiers ont reçu instruction de la part des directeurs de poursuivre toute personne ne se conformant pas aux règlements concernant la chasse et la pêche. A la suite des plaintes nombreuses qui ont été faites dernièrement par les commerçants de poissons, au sujet du menu fretin offert en vente sur les quais, il a été résolu de faire une requête auprès des ministres de la marine et des pêcheries et des Terres de la Couronne à Québec, demandant aux gouvernements d'intervenir.

Le comité se déclare très satisfait de voir que les marchands de poisson de Monréal, en sont enfin venus à la conclusion que le poisson menaçait d'être exterminé par l'usage illégal de seines dont les mailles sont tellement fines que le petit poisson s'y prend avant d'avoir atteint sa maturité.

Il est par conséquent résolu: Premièrement, qu'un vote de remerciements serait passé à l'adresse des marchands du marché Bonsecours et autres personnes qui se sont occupés de cette question, et en ont averti le gouvernement; deuxièmement, que le secrétaire du club est autorisé à envoyer une copie de ces résolutions aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, demandant que la question reçoive l'attention immédiate des départements de la marine et des pêcheries et des terres de la Couronne, et que des mesures sévères et efficaces soient adoptées à ce sujet.

Parmi les directeurs présents, se trouvaient MM. le docteur J. I. Finnie, président; W. C. Trotter, vice-président; H. C. Elliott, secrétaire; docteur I. C. Brainard, trésorier de l'association, ainsi que MM. H. R. Ives, A. N. Shewan, I. H. Stearns, H. W. Atwater, George Horne, J. B. Sparrow, et J. B. Roy, de St-Jean.

Le club a décidé de poursuivre avec toute la rigueur possible les personnes qui commettront la moindre infraction aux règlements.

L'ECOLE ABERDEEN

Les écoles publiques, sous le contrôle des commissaires protestants, s'ouvriront le 3 septembre. Lord Aberdeen présidera lui-même, un peu plus tard, à l'inauguration de l'école qui porte son nom.

CHUTE DE VOITURE

George Adams, un enfant de 13 ans, demeurant au No 675 rue St Paul, est tombé, hier avant-midi, en bas d'une voiture, et les roues lui ont passées sur le pied gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où on a pansé ses blessures qui n'offrent pas de gravité.

LES RECETTES DU PACIFIQUE

Les recettes du Pacifique Canadien ont été pour la dernière semaine de juillet de $500,000. C'est une augmentation de $31,000 sur la semaine correspondante de l'année dernière.

MORT A 80 ANS

M. Henry Hopper Miles, ancien secrétaire au département de l'instruction publique de la province de Québec, bien connu par tout le Dominion pour ses travaux sur l'éducation, est mort en cette ville, dimanche soir, à l'âge de 80 ans. M. Miles était l'auteur de plusieurs livres sur l'éducation, entr'autres "Child's History of Canada", L'histoire scolaire du Canada", "le Canada sous le régime français".

N'en prenez pas d'autres

Avec le "Baume Rhumal" on guérit radicalement: rhume, grippe, toux, bronchite, sans s'estreindre à un régime spécial qui débilite l'estomac et affaiblit le malade. La guérison est certainé. 25c la bouteille partout. 234—2

—Anchor Weakness Cure guérit la dyspepsie et la faiblesse. 7,9,10

Liqueurs Françaises

La marque CUSENIER est reconnue comme la meilleure. L'assortiment est complet dans toutes les bonnes maisons de vins et d'épiceries.. Vente en gros chez

HUDON, HEBERT et Cie. 232—l, m, M, j, v

—Après une journée d'un travail fatiguant, une dose de Anchor Weakness Cure vous fortifiera. 7,9,10

ST-ANTOINE

La dévotion au grand saint à Louisville

La dévotion à St Antoine se développe rapidement dans le pays, surtout à Louisville, qui est sous la protection spéciale de ce grand saint. On parle beaucoup dans le moment, à Louisville, d'une faveur signalée obtenue par l'intercession du bon St Antoine.

On est actuellement en cette paroisse, à faire une collecte pour l'achat d'une magnifique statue de Saint Antoine. Dimanche dernier, au prône le curé de la paroisse a fortement recommandé à ses paroissiens de souscrire généreusement à cette oeuvre pieuse.

L'église de St Antoine, à Louisville, sera bientôt un lieu de pèlerinage de prédilection pour les âmes pieuses et qui voudront recourir à l'intercession prodigieuse de ce grand saint auprès de Dieu. Les miracles obtenus par l'intercession de ce grand ami de Dieu et des hommes sont infinis. Qui n'a pas eu, plus d'une fois dans sa vie l'occasion de reconnaitre l'efficacité de la prière à St Antoine, soit dans la recherche d'objets perdus, soit dans la cessation des causes de cuisants remords, ou de mortelles inquiétudes?

RELIGIEUSE DECEDEE

On annonce du Manitoba la mort de la Révde Soeur Hermine Bernard, de l'hôpital Général de St Boniface. Soeur Bernard, fille de M. Prosper Bernard, était née à Beloeil, et était âgée de 46 ans.

M. MANN EN VOYAGE

M. William Mann, président de la compagnie des Abattoirs de Montréal, est parti hier pour un voyage au pays de ses ancêtres, en Ecosse. M. Mann visitera les principales villes de l'Europe avant de revenir.

EXPOSITION AGRICOLE

Une note de M. H. R. Fraser, secrétaire de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, nous apprend que les perspectives de succès de la prochaine exposition sont très brillantes. Les entrées sont nombreuses et dépassent même les espérances des directeurs. Les améliorations sur les terrains de l'exposition sont avancées. Les attractions de toutes sortes seront nombreuses, amusantes et supérieures à toutes celles que nous avons eues jusqu'ici. On distribuera $2,050 aux propriétaires des meilleurs chevaux trotteurs, ambleurs et coureurs.

NEGRILLON ECROUE

Un négrillon âgé de 11 ans, nommé John Brown, demeurant rue Versailles, a été traduit en cour de police, hier matin par le lieutenant Préfontaine et le constable Boulard, pour vol avec effraction chez un marchand de bonbons, cigares, etc., de la rue St Jacques, nommé James Platte.

Le jeune Brown, au dire de la police, forme partie d'une bande de jeunes maraudeurs qui ont commis plusieurs vols semblables dans les environs. Des mandats d'arrestation ont été lancés contre plusieurs autres gamins qui ont pris part aux dépradations commises dans cette partie de la ville. Le jeune Brown a été écroué jusqu'à jeudi prochain.

AU DAKOTA

Un ami de la "Presse" nous écrit ce qui suit:

Missions de St Antoine, Lauréat, Dakota Nord, 30 juillet. — On vient de célébrer solennellement pour la première fois, dans le "far west," à Nord Dakota, la fête de Ste Anne. Il y a eu grand'messe en plein air, célébrée par M. l'abbé A. Desjardins, curé de St John, N. D., qui a aussi fait le sermon de circonstance. Il était assisté de M. l'abbé J. F. Malo, comme diacre et de M. l'abbé Jos. Bachand, comme sous-diacre.

Environ 800 personnes ont assisté à l'office divin, ce qui est relativement considérable pour ces régions.

Les reliques de la bonne Ste Anne et de St Joachim ont été portées en procession, entourées d'une troupe de joyeux enfants de première communion, avec drapeau à la main. Une cavalcade de 36 jeunes militaires relevait l'éclat de la fête par leur habile manoeuvre et leurs joyeuses fusillades sous le commandement du capitaine Maurice Avantay, ancien militaire de l'armée de France.

Cette fête mémorable a rempli de joie le coeur des missionnaires et des catholiques de l'endroit.

—Les étoffes à robes de Priestley n'ont pas besoin d'être louangées. Elles ont fait leur preuve. Elles sont les premières du monde. Mais l' "Eudora" de Priestley est nouveau, et demande qu'on en dise un mot. Ce n'est pas une Henrietta, bien qu'il ait les plus grandes qualités de la fameuse Henrietta de cette maison. Il ne s'éraille pas, ne rouille pas, dure longtemps, est à l'épreuve de la poussière et a une plus grande largeur que l'Henrietta. Enveloppé sur la "Planche vernissée", avec le nom Priestley étampé à chaque cinq verges. K

LE MASSACRE DES MISSIONNAIRES

On demande protection à la Chine

Elle est incapable de l'accorder, au cas de rébellion

La flotte anglaise agira

Londres, 7 — Le département des affaires étrangères a envoyé une dépêche au ministre O'Connor, à Pékin, lui ordonnant de demander au gouvernement chinois de la protection pour les sujets britanniques résidant dans le Céleste Empire.

M. O'Connor a de plus reçu instruction de demander une enquête complète au sujet des récents massacres de Ku-Cheng et d'exiger le châtiment des personnes trouvées coupables du crime.

En outre, il a été ordonné au consul anglais à Ku Cheng d'ouvrir une enquête séparée au sujet des massacres.

Une information reçue cette après-midi de la Chine annonce que l'empereur du Céleste Empire a reconnu la justesse des réclamations du consul O'Connor et qu'une proclamation impériale a été lancée condamnant à la peine capitale les meurtriers de Ku-Cheng.

Une cour martiale a été instituée pour protéger le consul anglais à Ku-Cheng, au cours de l'enquête que celui-ci fera sur les massacres qui y ont eu lieu.

Le gouvernement anglais a ordonné au commandant de la flotte britannique dans les eaux chinoises d'accorder aux sujets anglais toute la protection possible et de punir promptement tous ceux qui ont pris part au dernier massacre.

Fou-Chow, 7—Les survivants du massacre de Whasang sont d'opinion que le complot mis à exécution ces jours derniers a été tramé depuis longtemps; toutes les dispositions avaient été prises pour détruire les missions chrétiennes; l'oeuvre de destruction et de carnage a été conduite de la manière la plus diabolique et la plus abominable.

La première attaque fut dirigée pendant que les missionnaires étaient ensevelis dans le sommeil. On a trouvé les corps mutilés de plusieurs victimes dans des maisons auxquelles le feu avait été mis.

Il était rumeur, hier, à minuit, que de nouveaux attentats avaient été commis par une populace fanatique et cruelle.

La colonie étrangère de Foo-Chow aura une réunion publique pour protester contre les outrages commis sur les étrangers et pour demander la protection des autorités. Une assemblée analogue sera tenue à Hong-Kong demain.

Shanghaï, 7—La position des étrangers est précaire, en Chine, vu l'hostilité ouverte des indigènes. Les autorités de l'empire ont déclaré que dans le cas d'un soulèvement contre les étrangers elles ne seraient pas capables de mettre un frein à la foule.

La province de Foo Kien, où se trouvent situés Ky Cheng et Foo Chow est en état de révolte. La maison de la mission américaine à Pang Fook a été incendiée et des navires de guerre ont dû être envoyés sur les lieux pour protéger les retranchements étrangers.

Washington, 7—Le département de l'Etat a câblé à M. Denby, ministre à Pékin, de demander protection au gouvernement chinois pour la personne et les biens des Américains, dans les endroits où l'on craint et où il existe des troubles. La force navale américaine en Chine ne peut rien pour la protection des citoyens des Etats-Unis, vu que Ku Cheng et les autres villes des missionnaires où les outrages ont été commis sont situés trop loin de l'eau.

Washington, 7—On a reçu, cet après-midi, au secrétariat d'Etat, une nouvelle dépêche du consul général Jernizan, annonçant que la persécution contre les missionnaires, en Chine, continue. La dépêche se lit comme suit: Les propriétés de la mission américaine à Yungsu ont été incendiées. Les détails du massacre de Ku Cheng sont horribles. Les maisons ont été investies, les femmes et les enfants, surpris dans leur sommeil, ont été mis à mort. La situation est toujours tendue.

UNE FEMME ROUEE DE COUPS

Un mécanicien du nom de Charles Noble, demeurant rue St Dominique, a été arrêté hier après-midi, sous l'accusation d'avoir assailli brutalement sa femme en la renversant sur le plancher et la frappant à coups de pieds sur le corps et à la tête. La pauvre femme a la figure en compote, et est sérieusement blessée. Noble prétend qu'il était ivre dans le temps et ne savait pas ce qu'il faisait. Le prisonnier a été écroué en attendant que sa victime soit suffisamment rétablie pour comparaître contre lui.

Vous mangez une mesure de saleté

Mais vous n'avez pas besoin de chaux dans votre sel. Ayez le meilleur et le plus pur du monde. Sel de table Windsor, entièrement pur, brillant, soluble, ne prend jamais en pain; sans rival. Demandez-le à votre épicier.

LES CRIMES DE STAMBOULOFF

Un enfant à la torture

Paris, 7—Le Bulgare Naoum Tufekchieff, qui vient d'être arrêté, mis en liberté, puis arrêté de nouveau par la police de Sofia pour complicité dans l'attentat qui a eu pour dénouement tragique la mort de Stambouloff, a fait un séjour de cinq ans environ à l'université de Liège, où il suivait le cours de l'Ecole des mines. Un de ses frères habite actuellement cette même ville depuis quelques mois. Elève à l'Institut, il se destine à la carrière d'ingénieur-mécanicien. C'est un jeune homme de vingt-trois ans à vingt-quatre ans, de taille moyenne, à la complexion un peu faible. Les traits sont fort basanés; les yeux pétillent d'une vive et prompte intelligence. Un correspondant du "Figaro" rend compte en ces termes de la conversation qu'il a eue avec le jeune Bulgare:

"C'est par les journaux que j'ai appris et la mort du tyran et l'arrestation de mon frère. Avant tout, et sans songer à dissimuler la haine que moi et les miens avions vouée à Stambouloff, qui a fait périr mon jeune frère, un "petit" de dix-sept ans, au milieu des plus effroyables tortures, avant tout je dois déclarer que je réprouve de toutes les forces de mon être l'attentat criminel dont le tyran a été la victime. Tous les gens intelligents le réprouveront comme moi."

Interrogé sur les faits qui, selon lui, auraient pu amener l'arrestation de son frère, sur les indications d'ailleurs de Stambouloff lui-même, M. Tufekchieff répond:

"Il faut pour cela que je remonte à l'époque du complot Panitza. Mon frère comme d'ailleurs, un grand nombre de Macédoniens, résidant à Sofia, était lié d'une amitié solide avec le major Panitza qui avait embrassé la cause des revendications de la Macédoine, dont les droits étaient et sont encore méconnus au mépris des clauses du traité de Berlin. C'étaient, d'ailleurs, purement et simplement des liens d'amitié comme par exemple mon frère en avait avec M. Petkoff, maire de Sofia et l'ami de Stambouloff.

"Au moment du complot Panitza, qui se termina par la condamnation et l'exécution du conspirateur, mon frère faisait ses études à l'université de Liége, et voici dans quelles circonstances: Il avait été distingué par le prince de Battenberg, qui, sur sa cassette particulière, l'avait envoyé en Belgique terminer son éducation, et lui accorda à son retour le grade d'officier d'armement dans l'armée bulgare.

"Lorsque le complot fut découvert, de nombreuse arrestations furent faites à Sofia. Sur les ordres de Stambouloff, tous ceux qui, de près ou de loin, avaient été en relation avec Panitza, furent arrêtés. Parmi eux, le tyran comprit mon plus jeune frère Dentchn, âgé seulement de dix-sept ans, et qui venait d'arriver de Macédoine pour terminer ses études au Gymnase de Sofia. Stambouloff, paraît-il, croyait que les Bulgares en résidence à Liége, entretenaient une correspondance suivie avec Panitza. Pendant six longs mois, il soumit le "petit" à des tortures inimaginables, atroces, pour essayer de lui faire avouer la participation de Naoum, mon frère aîné, au complot."

A ce moment, la voix de M. Tufekchieff tremble légèrement, et c'est d'un timbre assourdi qu'il continue, en proie à une émotion profonde et légitime:

L'enfant ne savait rien. Stambouloff ne put rien lui arracher. Il s'était cependant ingénié à multiplier les tortures les plus épouvantables jusqu'au jour où devant lui les bourreaux à sa solde arrachèrent au pauvre martyr les ongles des pieds et des mains, le soumirent à des actes plus barbares encore. Le "petit," dont le courage a été héroïque jusqu'au bout—nous avons appris ces détails lorsque le tyran a été renversé, et nous possédons les preuves de tout ce que je vous avance,—refusa constamment d'accuser Naoum. A la fin, exaspéré, il cracha à la face de Stambouloff en lui criant: "Tyran, je te méprise; tu ne sauras rien!" C'était sa mort décidée. Stambouloff le fit arroser de pétrole, et on le brûla vif.

En racontant ces faits, l'étudiant macédonien ne put retenir ses larmes, et c'est en pleurant qu'il montra la photographie du pauvre martyr, le portrait d'un jeune homme charmant de seize à dix-sept ans à peine, presque un enfant, et dont la figure sympathique dénote une énergie peu commune.

Ces faits eurent leur triste dénouement en octobre 1892, continue le Bulgare; mon frère aîné Naoum revint à Sofia bien plus tard et fut appelé aux fonctions d'ingénieur du chemin de fer de l'Etat avec résidence à Sofia. Il avait naturellement conservé des attaches avec les Macédoniens, ses compatriotes, et faisait partie du comité central pour l'amélioration du sort des Macédoniens à Sofia. C'est là une association politique, il est vrai, mais qui existe au grand jour, au vu et au su de tout le monde.

Mais j'en arrive à la mise en prévention de mon frère et à l'accusation portée contre lui par Stambouloff. Je proteste de nouveau et avec la plus vive indignation, contre les soupçons qui pèsent actuellement sur lui au dire des journaux. Je ne cache pas, je vous l'ai dit tantôt déjà, ma haine contre celui qui vient de périr; mais à mon avis l'attentat aura pour résultat d'amener peut-être en sa faveur un revirement d'opinion, d'en faire un martyr, alors que nous conservions l'espoir de voir notre pauvre jeune frère enfin vengé par la mise en accusation et la condamnation du tyran déjà tombé sous le mépris public.

Le caractère même de mon frère, qui est bien connu à Liége, où il a conservé les meilleures et les plus solides amitiés, notamment avec de nombreux officiers, proteste contre l'accusation dont il est victime. Lui comme moi, je le jure sur l'honneur, réprouvera l'attentat. Les journaux m'ont d'ailleurs appris qu'il avait pu établir un alibi. J'ai pleine et entière confiance dans l'issue de cette affaire, dont mon frère sortira la tête haute.

M. Tafekchieff montre alors un portrait de son frère. C'est un homme de trente-trois à trente-quatre ans, le front très développé, les yeux remarquablement vifs. Au résumé, une tête expressive et intelligente, moustache assez fournie, barbe noire en pointe, cheveux très abondants.

TORTURES CHINOISES

Nombreuses décapitations

Shanghaï, 7 — Si les tortures atroces et les punitions sévères sont de nature à faire cesser les crimes dans un pays, la Chine devrait ne pas avoir de criminels dans ses murs. Cependant, depuis quelques mois, à cause de la présence de quelques troupes des provinces, les crimes se sont perpétrés d'une manière extraordinaire. La "Gazette de Pékin," donne un rapport de Hunan très significatif.

L'an dernier, 81 hommes furent sommairement décapités dans cette province pour vols. Ils furent exécutés sous la nouvelle loi, qui veut que dans un cas de vol avec violence, si un seul membre de la bande est armée d'un fusil, tous devront être exécutés sur le champ, sans s'occuper de leur culpabilité ou de leur complicité, qu'ils aient ou non divisé le butin. Dans les cas rapportés, ils étaient tous armés, et plusieurs ont avoué être des soldats en fuite.

Plus de cent personnes ont été décapitées parce qu'elles avaient pris part à une révolution à Kolos Hui, ou qu'elles avaient appartenu à des sociétés secrètes dont le but est de déposer le présent manchu pour mettre un Chinois à sa place.

A Winchow, le mandarin a récemment pris sous son contrôle le département des tortures et des punitions. Il a fait transporter dans son yamen tous les instruments inquisitoires. Tous les jours deux prisonniers sont amenés devant lui, et il s'amuse à les torturer par tous les moyens possibles. Le pauvre infortuné est sorti de son affreuse prison où la vermine court partout les planchers et les murailles, et l'odeur est insupportable à un européen. Le prisonnier est tellement chargé de chaînes, qu'un officier doit lui aider à marcher. Arrivé au yamen, on le force à s'agenouiller, jambes nues, sur un tas de chaînes. Alors, en arrière des genoux, on lui passe une barre en bois; le dos est attaché sur un poteau vertical. Vis-à-vis la tête, est un trou à travers lequel on passe la tresse de cheveux de la victime. Les bras sont étirés et les pouces attachés serrés.

C'est alors que commence réellement le supplice. On tourne une manivelle, tant et tant, que tous les membres du corps se détendent à se disloquer. La souffrance est tellement atroce, que la victime perd connaissance. Ses gardes lui jettent alors de l'eau sur le corps et des domestiques viennent le flageller jusqu'à ce qu'il en revienne, et on le transporte alors à la prison.

Ce supplice recommence tous les jours jusqu'à ce que le prisonnier confesse son crime ou que le mauvais esprit le quitte.

Il est dit que le mandarin jouit exceptionnellement de ces sortes de supplices, et qu'il passe son temps à en inventer du nouveau.

—Ma femme est redevenue alerte comme une jeune fille depuis qu'elle prend du Anchor Weakness Cure. 7,9,10

Aux Dames

Les dames de Montréal seront heureuses d'apprendre que Mlle A. Daly, 666 rue Lagauchetière et Mme F. A. Bender, 46 rue St Denis ont été spécialement choisies pour représenter le Composé Végétal de Miles au Canada et qu'elles fourniront ce célèbre remède pour les femmes, sur demande, aux adresses ou par téléphone, 1727. 232—n

—Je suis devenu plus fort que Cyr depuis que je prends du Anchor Weakness Cure. 7,9,10

ARTHUR GAREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
117 rue St Denis, coin Dorchester
Extraction de dents sans douleur au moyen du chloroforme, de l'éther, du gaz végétal, de l'électricité ou d'anesthésie locale. Dentiers en or, en aluminium et en caoutchouc. Bell Téléphone, 8349. Bureau du soir, 7 à 8 heures p. m. 86—lmMJV—n—D

GEO. TUCKER
GUERISSEUR SAUVAGE
1875 RUE STE-CATHERINE
186—lmvs—D—n

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LE BON ZOUAVE

(63)

DEUXIEME PARTIE

LES MARTYRS DE LA VIE

(*Suite*)

Les employés fermaient déjà les compartiments!

Giuseppe allongea ses longues jambes.

Il avisa un wagon devant la portière duquel des hommes, une jeune femme, une fillette s'embrassaient cordialement.

Il allongea son nez par la portière. Le wagon était presque vide.

—Zé souis sauvé... oune place.... s'écria-t-il, et il enjamba les deux marches.

Comme il se retournait et allait s'asseoir, il regarda la voyageuse et le voyageur qui allaient être ses compagnons de route.

—Santa Madona.... s'exclama-t-il... Loucie... Zean Bon-Coeur!...

Plus vite qu'il n'était entré, il sauta à bas du train pour se mettre en quête d'un nouveau compartiment.

Dans sa précipitation, il tomba sur Milon. L'hercule, instinctivement, machinalement, rendit au chevalier sa poussée.

Mais la main de Milon fit l'effet d'une catapulte et envoya le chevalier Santaflor rouler à quinze pas.

Il ricocha et alla se buter contre un homme qui débouchait précisément sur le quai.

Cet homme ferma aussitôt les bras, serrant fortement la longue échine de l'Italien sur son gros ventre.

C'était le cocher!

—Tiens... justement je vous cherchais...

Le chevalier voulut se débattre, s'arracher à cette étreinte...

Durant ce temps... la sonnette du départ avait retenti, le sifflet du chef de gare aussi, et après un long mugissement, la machine était mise en route.

—Parti!.. se dit le chevalier ahuri, se débattant toujours.... Zé souis fichou!....

Il regarda alors celui qui le tenait ainsi.

Un cri lui échappa de la gorge.

—Lé petit bougle!...

C'était la même figure ronde, bonasse, le même sourire, la même physionomie maligne, le même nez rouge.

Aux petits yeux perçants, il ne pouvait se tromper.

—Lé petit bougle... lé petit bougle!....

—Non!... lui répondit le cocher... Pas le petit bougle!... Sosthène Huet... cocher, qui vient vous chercher de la part de M. le comte de Vaubray.

—Mon beau-frère?...

—Il vous attend là-bas, avec Mme la comtesse...

Sans plus d'explication, portant presque le chevalier, dont les longues jambes refusaient tout usage, il le poussa dans la voiture, se remit sur le siège, un coup de fouet et en route!

—Hue! Julot!

FIN DE LA DEUXIEME PARTIE

TROISIEME PARTIE

L'HEURE DE LA JUSTICE

LE ZOUAVE

Lucie avait quitté Paris par un temps de neige glacial, triste, elle se réveillait

LE SPORT

L'Excursion de Brockville

Les " Nationals " vaincus par les " Malones "

La journée de samedi prochain sur le terrain du National

" Plattsburg vs National "

" Maple vs National Junior "

" Montreal vs Quebec " Base-ball

Les régates de la Pointe-Claire

Les chevaux coureurs et les chevaux trotteurs

Tournois d'Echecs

L'EXCURSION DE BROCKVILLE

Constatant le grand nombre de billets qui se sont vendus depuis la semaine dernière, pour cette grande excursion de Brockville, le comité du National a cru devoir envoyer un représentant à Brockville afin de pouvoir renseigner les excursionnistes au sujet des maisons où ils trouveront le meilleur confort, et aux prix les plus modérés. Le secrétaire a reçu de lui, ce matin, une lettre que nous reproduisons :

Brockville, 6 août 1895

Mon cher secrétaire,

Si la poulation de Montréal pouvait se faire une idée du travail qui se fait pour embellir cette jolie ville de Brockville, pour la grande fête de lundi prochain, le Grand Tronc ne pourrait certainement pas vous fournir assez de chars pour transporter, ici, samedi prochain, les excursionnistes du National. Toute la ville est littéralement perdue dans les drapeaux et la verdure. Les rues sont entièrement couvertes des plus beaux arcs de triomphe qu'il soit possible d'imaginer. Il y en a qui mesurent au moins cent pieds de longueur. Tous sont pavoisés d'inscriptions de toutes sortes, de bas-reliefs et de figures. Ne manquez pas de dire à mes compatriotes de Montréal qu'ils ne rencontreront probablement jamais une aussi belle occasion pour faire un voyage aussi agréable à des conditions aussi faciles.

J'ai eu la visite du président et du secrétaire du club de crosse de Brockville ; ils se sont montrés très aimables pour moi. Ils ont appris avec plaisir votre intention de faire une excursion samedi prochain, et ils m'ont promis de vous bien recevoir. Ils ont ajouté que les Nationals seront bien désappointés s'ils s'imaginent d'arriver ici samedi pour battre les Brockvilles comme ils l'ont fait à Montréal le 6 de juillet dernier. Ils ont trois joueurs nouveaux, et leur capitaine les fait pratiquer tous les jours. En un mot, ils comptent sur une victoire, tellement qu'ils se déclarent prêts à y risquer de l'argent.

Vous recevrez vendredi tous les renseignements que je me suis chargé de vous fournir. Je me contenterai de vous dire pour aujourd'hui que les excursionnistes vont avoir tout ce qu'il leur faudra, et à des prix très bas.

Au revoir,
Votre etc.,

X.

MALONE vs NATIONAL

Les Nationals ont encore subi une défaite, hier. Au commencement de la partie, tous les spectateurs s'attendaient à voir une partie mieux contestée. Jusqu'à la quatrième inning, la partie s'était jouée presque entièrement par Belcourt et Brouillette, du côté des Nationals, et par Smart et Agon, pour les Malones. A la quatrième inning, les joueurs du champ ont commencé à recevoir un peu d'ouvrage, et les Nationals furent alors vite devancés.

L'habileté et le sang-froid du short stop des Malones ont certainement décidé de la victoire du club américain. Gauthier qui occupait, hier, cette position, pour notre jeune club, et qui est avec raison considéré comme un de nos joueurs les plus sûrs et les mieux expérimentés, n'a pas pu arrêter la balle à trois ou quatre reprises, et les Malones en ont profité pour couvrir les buts. Il faut cependant admettre que la partie a été très intéressante. A plusieurs reprises les Nationals ont fait des coups qui leur ont attiré les applaudissements de la foule. Le public de Montréal a démontré, hier, qu'il n'est pas aussi apathique qu'on pouvait le croire, pour le jeu de baseball. Personne n'aurait pu s'imaginer qu'une partie de baseball aurait amené, un mardi, alors que tout le monde est à l'ouvrage, un millier de spectateurs.

Nous donnons ci-dessous le détail de la partie, et le résultat de chaque innings :

NATIONAL

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Gauthier, s s..	4	2	1	0	1	3
W. Bell, 2b . .	4	0	2	5	3	0
Brouillette, c..	4	0	1	9	0	1
Pagé, 3b . . .	4	0	0	3	1	3
Seal, 1f. . . .	4	0	0	1	0	0
Belcourt, p. .	4	0	1	0	9	0
Michaud, c f.	4	0	0	2	0	1
Burns, 1b. . .	3	1	1	7	0	1
J. Bell, r f. . .	3	0	1	0	0	0
	3	7	27	15	9	

MALONE

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Agon, c. . .	5	1	1	15	1	0
Smart, p. . .	5	3	1	2	17	0
McCarthy, 2b.	5	2	2	1	1	0
Murphy, s s..	5	1	1	1	2	0
Donahue, 1b..	5	2	1	5	0	0
Murray, 3b. .	5	1	0	1	0	0
Woodruff, c f.	5	1	0	1	0	0
Marceau, l f. .	5	0	0	1	0	0
Corrol, r f. .	4	0	0	0	0	0
	4	11	6	27	0	0

Malone. . . . 0 2 3 3 1 0 0 2—11
National. . . . 1 0 1 0 0 0 0 1 0— 3

Les Malones sont retournés chez eux, hier soir, et se sont déclarés enchantés de la réception qui leur a été faite par notre club de Montréal. Leur capitaine a dit, en partant, que son club serait heureux de revenir à la première occasion.

LE NATIONAL

Il y aura, samedi prochain, sur le terrain du National, une partie de baseball entre les Plattsburgs et les Nationals, et une partie de crosse entre les Maples et le second douze du National.

Les amateurs de baseball qui connaissent la rivalité qui existe entre les Plattsburgs et notre club de Montréal savent d'avance qu'ils vont assister à une partie intéressante. Les Nationals qui viennent de subir deux défaites consécutives sont décidés de ne pas se laisser battre, samedi prochain.

Nous invitons aussi d'une manière toute spéciale le public de Montréal à assister à la partie du club junior de crosse du National. Comme on le sait, ce jeune club se compose de joueurs qui ont fait leur début au mois de mai dernier. Jusqu'ici ils ont été invariablement vaincus, dans toutes les parties de la ligue à laquelle ils appartiennent, et personne ne pouvait s'attendre à un autre résultat.

Depuis une couple de semaines, le capitaine du premier team les a considérés assez forts pour en faire jouer quelques-uns contre ses propres joueurs. Se croyant capables de jouer une partie convenable, pour s'essayer, ils ont joué, samedi dernier, une partie d'exhibition contre les Emeralds, et ils ont gagné par 7 contre 4. Samedi prochain, ils vont se mesurer contre les Maples qui sont considérés comme le plus fort des clubs juniors de Montréals.

Nos jeunes canadiens sont tellement convaincus qu'ils sont déjà les plus forts de la ligue, qu'ils déclarent qu'ils sont heureux d'inviter leurs compatriotes de Montréal à aller les voir jouer samedi pour constater les progrès qu'ils ont pu faire.

Ne serait-ce qu'à titre d'encouragement, nous espérons que nos compatriotes se rendront à cette invitation de ces jeunes athlètes qui promettent beaucoup.

BASEBALL A STE SCHOLASTIQUE

Les cinq cents personnes qui se sont rendues à Ste Scholastique, dimanche, pour voir le St Jérôme, ont été déçues dans leur attente, la pluie ayant empêché le St Jérôme de se rendre. Cependant on a assisté à une intéressante partie entre les séniors et les juniors de Ste Scholastique.

Voici quel est le résultat :

Junior S. S. — 0 x 1 0 1 x 0 1 0.—3.
Senior S. S.—2 x 3 4 0 1 1 0 x.—11.

Batteries — Fortier et Langlois ; Laurendeau et Gratton. Umpire : Lalonde.

Mardi, le 6, les amateurs du district de Terrebonne pourront assister à une intéressante partie entre le St Scholastique et le St Jérôme, sur le rond des courses.

La partie commencera à une heure précise. Le St Jérôme est le seul club qui ait refusé de faire partie de la ligue formée par les autres clubs du district de Terrebonne et le St Scholastique, qui passe pour le plus fort club de la ligne tient à conserver la première place ; la partie sera donc chaudement disputée.

La correspondance de St Jérôme, signée : "Un membre", a rencontré l'assentiment des joueurs de Ste Scholastique, mais on aurait dû parler plus spécialement du pitcher, pour ce qui est des règles qu'on n'observe pas à Ste Thérèse.

Dimanche, le 11 août, aura lieu à Ste Scholastique, la plus belle partie de la ligue. Le Thérèsien veut se mesurer avec le Ste Scholastique, ce sont les deux plus forts clubs du district. Avis aux amateurs.

DERBYS vs ST LOUIS

Samedi, le 3 août, les Derbys et les St Louis ont joué une partie de baseball à Ste Rose au pique-nique de la Black Diamond Assembly, sous les auspices des Chevaliers du Travail.

Après une partie très contestée, les Derbys ont remporté la victoire par 5 runs contre 1.

Umpire, Arthur Laurin.

Derbys :
E. Payette, catcher, 2 runs.
P. Généreux, 1 run, right field.
S. Loyer, 3rd Base, 1 run.
E. Migué, Left field.
H. Sincernie, 1st Base, 1 run.
I. Baron, center field.
N. Raymond, 2nd Base.
A. Lemieux, short stop.
C. Desautels, Pitcher.

St Louis :
Brazeau, 3rd Base, 1 run.
L. Bourdeau, Right field.
A. Tremblay, Pitcher.
J. Mortimer, 2nd Base.
J. Brosseau, centre field.
W. Skelly, 1st Base.
R. Ouimet, short stop.
R. Bourdeau, catcher.
J. Cahill, Left field.

Samedi prochain, le 10 août, les Derbys vont aller jouer une partie de baseball avec les Montréals, de la Pointe St Charles, au Driving Park.

MONTREAL vs QUEBEC

Ces deux clubs se rencontreront à Québec, samedi prochain, pour la deuxième fois cette année. Le 29 de juin dernier, les Montréals ont infligé aux Québecs un "Whitewash" qui les a blessés au coeur ; aussi, se préparent-ils activement pour prendre leur revanche.

La partie ne manquera pas d'être intéressante, si les Québecs veulent jouer chez eux comme ils l'ont fait sur le terrain des Montréals. Ils sont assez forts pour jouer une partie élégante comme le font toujours les Montréals.

BASE-BALL — NATIONAL LEAGUE

Parties du 6 d'août.

	R.	H.	E.
A New-York :—			
New-York. . . .2 2 2 3— 9	11	0	
Washington . . . . . —0	4	3	
Batteries.— Meekin et Farrell ; Mercer et McGuire. Umpire, Emslie.			
A Pittsburg :—			
Pittsburg . . . .2 1 5 2 1—11	17	2	
St Louis . . . . . 2— 2	7	4	
Batteries — Hewitt, Hawley et Sugden ; Merritt, Brettenstein et Miller. Umpire, O'Day.			
A Cincinnati :—			
Cincinnati . . . .2 1 4 1— 8	12	2	
Chicago. . . . . 1 2 2 1— 6	13	1	
Batteries — Parrott et Vaughn ; Hutchinson et Kittredge. Umpire, McDonald.			
A Philadelphie :—			
Philadelphie. . 2 2 2 3 1—10	16	2	
Baltimore. . . . . 2 4— 6	12	2	
Batteries — Taylor et Clements ; Clarkson, Esper et Robinson. Umpire, Keefe.			
A Boston :—			
Boston . . . . 1 1 2 3— 7	9	3	
Brooklyn . . . . .1 1 2 4— 8	10	1	
Batteries — Stivetts, Sexton et Ganzel ; Tenny, Kennedy, Stein et Grim.			

Position actuelle des clubs :—

Club.	Gag.	Perd.	Per.
Cleveland	54	36	600
Pittsburg.	51	35	593
Baltimore.	46	34	575
Chicago.	51	40	560
Boston	45	36	555
Cincinnati	46	38	547
Brooklyn.	45	38	542
Philadelphie	44	38	536
New-York	43	39	536
New-York	43	39	524
Washington.	29	49	371
St Louis	28	60	318
Louisville	21	60	259

EASTERN LEAGUE

Parties du 6 d'août :

	R.	H.	E.
A Providence :			
Providence . . . 1 2 3 1 1— 8	14	3	
Buffalo . . . . . 2 2— 4	9	2	
Batteries — Rudderham et McAuley; Herndon et Urquhart. Umpire, Swartwood.			
A Wilkesbarre :			
Wilkesbarre, 0 1 3.			
Syracuse, 0 1 0.			
Batteries — Keenan et Diggins ; Barnett et Hess. Umpire, Gaffney.			

Le mauvais temps les a obligés d'abandonner la partie après la troisième inning. La pluie a empêché, hier, tous les autres clubs de la ligue de jouer les parties qui avaient été annoncées.

POSITION ACTUELLE DES CLUBS

Club	Gag.	Perd.	Per.
Springfield.	54	25	684
Providence	49	31	612
Syracuse	44	35	556
Wilkesbarre	41	35	539
Scranton	38	39	493
Buffalo	42	47	471
Rochester	35	55	388
Toronto	25	56	303

LES BOSTONS VONT EN EUROPE

Le gérant du club de baseball de Boston, vient de réussir à arranger une série de parties que le club ira jouer en Angleterre et en France. Ils joueront leur première partie à Liverpool, le 20 d'octobre prochain.

LES REGATES DE LA POINTE CLAIRE

Dans le but d'accommoder les amateurs qui désirent assister aux régates de la Pointe Claire, qui auront lieu, samedi prochain, le club nautique de Lachine a nolisé le bateau Hosana, de la compagnie du Richelieu, qui partira de Lachine à une heure et demie, et reviendra à neuf heures, samedi soir. Il arrivera à Lachine assez vite pour permettre aux passagers de prendre le train de dix heures, pour revenir à Montréal.

LES CHEVAUX COUREURS A DETROIT

Les grandes courses de chevaux coureurs annoncées depuis la semaine dernière, ont eu lieu à Détroit hier, en présence de milliers de spectateurs. Elles ont donné le résultat suivant :

1ère course, ¾ de mille.
Lester. 1
Lay-on. 2
Wightman. 3
Temps, 1.20.

2e course, ⅝ de mille.
Subito 1
Percita. 2
First Deal. 3
Temps, 1.08¼.

3e course, 1 1-16 mille.
Seal of Divar. 1
Tippecanoe. 2
Dick Behan. 3
Temps, 1.58.

4e course, ⅞ de mille.
Outgo. 1
Midstar. 2
John Wilson. 3
Temps, 1.35.

5e course, 11-16 de mille.
The Rook. 1
Teeta May. 2
Jennie Jane. 3
Temps, 1.12.

LES CHEVAUX TROTTEURS A TERRE-HAUTE, INDIANA

Nous donnons ci-dessous le résultat des courses de chevaux trotteurs qui ont eu lieu, hier, à cet endroit.

1ère course, classe de 2.27, bourse $1,000.

Norvadrine, b h, par Norval . .	1	1	1
Claus Aimont, b g.	2	2	3
Sweet Child, br m.	3	3	2
Rizpah, b m.	4	4	4

Temps, 2.27¼, 2.19¼, 2.18¼.

2e course, classe de 2.30, pour les chevaux de 3 ans. Bourse, $1,000.

Abnet, b f, par Ambassador.	2	1	1
Axtelloid, ch g.	1	2	2
Gentry Love, br m.	3	dis.	

Temps, 2.25, 2.18½, 2.18½, 2.27.

3e course, classe de 2.15. Bourse $500.

Lucy Pan, par Pan. .	5	5	1
Gilman, ch h.	1	1	4
Nellie M. ch m.	2	6	3
Cuckoo, b h.	8	9	2
Sutton Boy, g h	7	2	7
Hal K. br h.	6	3	5
Brinoda, b m.	3	4	5
Chief Justice, b h.	9	7	8
Horseman, b g.	4	8	d

Temps, 2.11½, 2.13¼, 2.10¼, 2.12, 2.13¼.

A YAMACHICHE

Il y aura de grandes courses en bicycle dimanche le 11août courant, à Yamachiche. Ces courses sont données par le club de bicycles d'Yamachiche. Plusieurs bicyclistes étrangers ont déjà fait leurs entrées.

COURSES A TROIS-RIVIERES

Voici le rapport des courses qui ont eu lieu samedi, le 3, à Trois-Rivières, au parc St Louis :

1ère course, un enjeu de $50, entre les chevaux suivants : Le Dan, Napoléon Jourdin et Fred Morgan, L. N. D. Houde :

Fred Morgan, 2 2 1 1 1.
Dan, 1 1 2 2 2.
Temps, 2.25¼, 2.24½, 2.24½, 2.24¼, 2.24.

Autre classe spéciale.

Blanche F. X. Panneton, 1er ; City Bell, L. N. D. Houde, 2e ; Peter D., Pierre Dehaie, 3e.

Temps, 2.50½, 2.50¼, 3.

GRAND TOURNOI D'ECHECS

La seconde ronde de ce tournoi international a été jouée hier, à Harting, Angleterre. Comme on le verra dans le tableau ci-dessous, le jeune Américain Pillsbury a défait le champion allemand, M. Tarrasch, et le champion Lasker a été défait par M. Tschigorine.

Voici le résultat de la journée :

Pillsbury vs. Tarrasch, gambit de la Dame refusé, gagnée par Pillsbury, 52 coups.

Mieses vs. Blackburn, gambit écossais, gagnée par Mieses, 32 coups.

Marco vs Pollock, partie Lopez (ce dernier ayant perdu le Dame dès le début), gagnée par Marco, 26 coups.

Gunsberg vs Burn, partie Française ; gagnée par Gunsberg, 42 coups.

Tinsley vs Mason, gambit de la Dame ; gagnée par Tinsley, 51 coups.

Tschigorine vs Lasker, gambit de la Dame refusé ; gagnée par Tschigorine, 55 coups.

Janowski vs Vergani, gambit de la Dame ; gagnée par Janowski, 33 coups.

Steinitz vs Schlechter, Ginoco Piano ; gagnée par Steinitz, 48 coups.

Bird vs Blackburn, début irrégulier ; partie nulle, 56 coups.

Schiffers vs Teichmann, partie des 4 Cavaliers ; partie nulle, 35 coups.

Bardeleben vs Albin, partie ajournée.

PETITS FEUX

Vers 7 heures hier soir une alarme donnée à la boîte 241 appelait les pompiers à l'hôtel tenu par M. Gédéon Coupal, No 117 rue St-Paul. Un bec de gaz qui avait mis le feu aux rideaux dans l'une des chambres à coucher, a causé des dommages pour environ $100.

Les pompiers ont été de nouveau appelés vers 9 heures et demie au restaurant Gallipoli, No 293 rue St-Laurent. Un des rideaux de la salle à manger avait pris feu. Ce commencement d'incendie a été éteint aussitôt. Pas de dommages.

—Je suis devenu plus fort que Cyr depuis que je prends du Anchor Weakness Cure. 7,9,10

Liqueurs Françaises

La marque CUSENIER est reconnue comme la meilleure. L'assortiment est complet dans toutes les bonnes maisons de vins et d'épiceries.. Vente en gros chez

HUDON, HEBERT et Cie.
232—1, m, M, j, v

—Votre fille se meurt de faiblesse, faites-lui prendre du Anchor Weakness Cure. 7,9,10

UNE BANDE DE FAUSSAIRES

La police américaine fait une importante capture

$200,000 en billets de banques canadiennes

Les contrefacteurs arrêtés

New-York, 7—Une puissante association de faussaires, dont le siège d'opération était à Hoboken, New-York, au No 542 de la rue Ann, vient de tomber entre les mains de la police. Jamais organisation dans le genre, paraît-il, ne fut aussi fortement constituée. C'est au sous-chef Hasen, du service secret de détectives des Etats-Unis que nous devons ce magnifique coup de filet. Les faussaires opéraient principalement dans la contrefaçon des billets de banque américains et canadiens, mais surtout de ces derniers. L'aménagement de cette fabrique de billets est des plus complets jusque dans les moindres détails. Hasen a pu saisir des clichés d'une grande valeur, pour des billets des deux pays, $200,000 en billets canadiens, imprimés seulement sur l'envers, le cliché pour la face des mêmes billets, et un lot de papier à billets de banque canadiens pour en imprimer encore pour $400,000.

L'association aurait exercé son coupable métier depuis un an. Les membres de la bande arrêtés par le service secret sont William E. Brockway, âgé de 73 ans, probablement le plus habile faussaire du pays. O. E. Bradford, dentiste, No 514 3e avenue ; Libbie Smith, cousine de Bradford, Sidney Smith, graveur de l'association, supposé être le mari de Libbie, et William S. Wagner.

Brockway était connu sous le nom de Col. Spencer, et tenait un hôtel sous le nom de W. E. Spencer à Rockaway Beach. Il venait tous les jours au bureau de la rue Ann. Libbie Smith, jolie brunette d'une trentaine d'années faisait aussi des visites quotidiennes au bureau. Libbie était toujours mise avec beaucoup d'élégance et venait fréquemment au bureau en voiture. Wagner qui demeurait là même, paraissait un homme très simple, et sympathisait bien avec tous ses voisins. Tous les matins les fenêtres de la maison s'ouvraient et le seuil de la porte était soigneusement lavé, ainsi que les marches, tout comme dans une bonne maison bourgeoise. Le Dr Bradford faisait d'assez rares apparences au siège d'affaires des faussaires. Les détectives ayant découvert le nid de la bande, établit un poste de surveillance de jour et de nuit, dans les environs, et, espérant capturer d'un seul coup tous les affiliés attendit dix jours avant d'agir.

Hasen et ses hommes pénétrèrent dans la maison samedi soir. Libbie Smith et Wagner étaient seuls. Ils furent conduits à la prison. Bradford fut ensuite arrêté à son bureau, et laissé là sous la garde de deux officiers de police, afin de ne pas donner l'éveil aux autres complices. Durant la nuit il put tromper la surveillance de ses gardiens, et il est encore au large. Brockway a été arrêté à son hôtel de campagne. Plusieurs billets contrefaits furent trouvés chez lui. Smith, le graveur de la bande, n'a pu être pincé que mardi soir.

N'eût été cette surprise de la bande par la police, $200,000 de billets de banque canadiens auraient sans doute été expédiés aux agents canadiens pour être mis en circulation. Smith est le fils du fameux faussaire Charles E. Smith, dont le portrait se trouve dans toutes les galeries de criminels.

De l'argent contrefait ayant été trouvé sur la personne de chacun des prisonniers, leur culpabilité se trouve par le fait clairement établie.

Brockway est probablement le plus grand contrefacteur de nos jours. Il a été arrêté deux fois, et condamné chaque fois à trente ans de pénitencier, mais par des moyens que nul ne connaît, il est parvenu dans les deux cas à opérer un compromis avec le gouvernement américain et à éluder la sentence. Une autre fois il a été condamné toujours pour le même crime, à 5 ans de prison, et fut gracié au bout de la quatrième année. C'était en 1887. Depuis ce temps, bien qu'il fut sous une surveillance continuelle, il a pratiqué son infâme métier jusqu'à ce jour impunément.

AU PAYS DE L'OR

Aventures d'un canadien

Parmi les premiers explorateurs qui se sont rendus dans les prairies sur les bords de la rivière Yukon, dans la partie du territoire canadien, où elle coule, se trouve M. Adolphe M. Roy, fils de M. A. Roy, de cette ville.

On croit à l'existence de gisement d'or en ces parages. Une lettre reçue de Fort Cadahy, le 19 juin, donne une idée des aventures de notre compatriote, depuis qu'il est parti d'ici, le 3 mai dernier. Après avoir laissé le chemin de fer, accompagné de M. Weare, président de la Yukon Gold Mining Co et de neuf indiens, il a fait un voyage de 30 jours à travers les montagnes. Sur les plus hauts sommets il y avait de la neige pendant que dans la vallée, sur les bords de la rivière, la chaleur était intolérable et les moustiques légions.

Quand on eut atteint les bords de la Yukon, le voyage s'est continué en canot, avec un seul sauvage.

Il a fallu passer maintes cascades et plusieurs rapides, à travers un pays tout à fait sauvage.

M. Roy est le seul canadien qui ait été gradué à la célèbre école des arts et manufactures de France. Il va continuer ses explorations jusqu'au mois de septembre et il reviendra ensuite à Montréal.

OURAGAN

Il dure seulement 15 minutes, mais cause de grands dégats

Bridgeport, N. E., 7 — Un terrible ouragan accompagné de pluie a fait rage dans cette région, dimanche soir. Le phénomène a duré 15 minutes, mais il a causé des dégâts considérables dans les districts de Clarence et de Paradix. De gros arbres ont été brisés ou déracinés, des cheminées renversées, des vitres brisées, des arbres fruitiers déracinés et emportés par le vent à de grandes distances. Des granges et des écuries ont été renversées et mises en pièces.

Le toit d'une grange a été emporté par le vent à un mille de distance. Une pièces de bois de deux pouces d'épaisseur, trois de largeur et cinq pieds de longueur a été trouvée enfoncée de trois pieds dans la terre. Plusieurs maisons sont en ruine. Des vergers entiers sont complètement détruits.

—Demandez le Anchor Weakness Cure contre la dyspepsie, la faiblesse et l'anémie. Demandez-le. 7,9,10

UN GERANT ARRETE

Assemblée tumultueuse des membres d'une compagnie

Toronto, 7—Il y a eu pendant quelque temps, des différends entre les directeurs et les officiers de la "Sun Savings and Loan Co." Cet après-midi, les difficultés ont été menées à un terme par l'émission d'un mandat d'arrestation contre Geo. Ashworth, auparavant gérant et secrétaire de la compagnie. Ce dernier a été traduit déjà devant la cour de police sur l'accusation de s'être approprié la somme de $18 appartenant à l'association. La cause est encore devant la cour. A une réunion des intéressés, il y a eu une chaude discussion. On a dressé une nouvelle liste de directeurs, de laquelle les noms de Hartley Dewart et du Dr German, anciens directeurs ont été éliminés.

M. Ashworth a été relevé de ses fonctions, mais il déclare qu'en vertu de la constitution, les directeurs ont été illégalement nommés et n'ont pas le droit de le déposer. Il a refusé de remettre les livres au nouveau secrétaire, M. Nesbitt, et il est resté en possession du bureau. M. Nesbitt, cet après-midi, a pris un mandat contre M. Ashworth, l'accusant d'offense, et à 2 heures, les agents sont venus pour l'exécuter. Les agents trouvèrent M. Ashworth gardant la porte du bureau. Ils arrêtèrent Ashworth et, comme il refusait d'ouvrir la porte, ils l'enfoncèrent. La porte avait été clouée à l'intérieur. Plusieurs commis furent en même temps arrêtés. Il paraît que Ashworth a pénétré dans le bureau de très bonne heure, avant l'arrivée de Nesbitt.

TOMBEE D'UN BALCON

Kate O'Leary, enfant de M. J. O'Leary, contracteur, résidant au No 596 rue St Urbain, est tombée hier après-midi d'un balcon sur le trottoir. L'enfant a éprouvé une violente secousse et s'est fait de graves contusions à la figure. Un médecin a été aussitôt appelé pour prendre soin de la blessée.

SENTIMENT PUBLIC SAIN

Rien ne produit d'aussi bons résultats dans les opérations de ce que nous appelons le corps politique qu'un sentiment public sain. Il forme et contrôle la législation et l'administration des lois. Il est au corps politique ce qu'une bonne digestion est au corps physique. quant à la digestion, le plus grand remède au monde pour l'indigestion chronique ou la dyspepsie est le tonique de Hawker pour les nerfs et l'estomac. Il stimule et donne du ton aux organes, leur permettant de faire leur travail parfaitement. Il enrichit le sang et renforce le système nerveux. Il ramène la santé parfaite. Le tonique de Hawker pour les nerfs et l'estomac est en vente chez tous les pharmaciens et marchands, à 50 cts la bouteille ou six bouteilles pour $2.50, et est fabriqué par la Hawker Medicine Company, Ltd., à St-Jen, N. B., et dans la ville de New-York. K

EFFET DU SOLEIL

Une matinée ensoleillée fait naître le contentement et renouvelle l'énergie, et le

SAVON SUNLIGHT Pain Double à 6 cents,

chasse au loin, comme il ferait d'une ombre épaisse, cet affreux fantôme du "Jour de lavage", et il fait son ouvrage promptement, facilement et parfaitement. Employé le Savon Sunlight et vous verrez qu'un rayon de soleil est entré dans votre vie.

Il rend le foyer plus joyeux.

Livres Pour Enveloppes — Pour chaque 12 enveloppes envoyées à LEVER Bros, Ltd., 23 rue Scott, Toronto, on enverra un livre utile relié en papier.

Dépôt du Savon Sunlight pour Québec :
FRANK MAGOR and CO., MONTREAL
207—n—k

Après Avoir lu

Votre livre, ne le jetez pas par terre, ne le placez pas sur un manteau de cheminée ou ne le mettez pas sur une table. Ayez un beau casier. Nous en avons de très beaux et quelques-uns avec portes vitrées pour $25. Ils sont bon marché à ce prix, mais nous ne voulons pas les garder en stock beaucoup plus longtemps — c'est pourquoi ils sont si bon marché. Vous devriez venir les voir tout de suite.

F. Lapointe,
Marchand de meubles
1551 rue Ste-Catherine
Ouvert le soir
234—1

RECETTE

Pour faire un Breuvage salubre et délicieux à bon marché.

Extrait de Root Beer d'Adams..Une bouteille
Levain de Fleischmann.....Demi galette
Sucre.....Deux livres
Eau tiède.....Deux gallons

Faites dissoudre le sucre et le levain dans l'eau, ajoutez l'extrait ; mettez le tout dans un endroit chaud, pendant vingt-quatre heures, jusqu'à ce qu'il fermente, et quand il sera mousseux et délicieux, placez-le sur la glace.

On peut se procurer la Root Beer dans toutes les pharmacies et épiceries à 10c et 25c la bouteille pour faire deux et cinq gallons. 186-lmv-n

LE MEILLEUR POUR LE LAVAGE

SURPRISE SOAP.

LE MEILLEUR POUR TOUS LES JOURS

27,3,7,10

Café Fluide de Lyman

Ce Café est spécialement adapté pour les voyages, les piques-niques, les campements et quand on est à la maison. Il est fait du meilleur MOKA et JAVA. Il est en bouteille de ¼ de lb, de ½ lb et de 1 lb. N'allez pas à la campagne sans en avoir une bouteille.

FABRIQUÉ PAR LA
Maison Lyman, Fils & Cie
MONTREAL.
ETABLIE EN 1800. 71—lmvs—h

PEINTURE A PLANCHER
SECHE EN IX HEURES
PEINTURE MELANGEE PRETE ISLAND CITY
En 42 nuances pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabriquée. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 TEINTES
Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.
P. D. DODS & CIE, Propriétaires.
Ateliers de Peintures et Vernis Island City
135—jno 185 ET 193 RUE McGILL

CAPSULES COGNET
A L'EUCALYPTOL ABSOLU IODOFORMO-CRÉOSOTÉ
MÉDICAMENT SANS RIVAL POUR LA GUÉRISON DES
TOUX OPINIATRES * BRONCHITES * CATARRHES
LARYNGITES * MALADIES DE POITRINE
Exiger les véritables CAPSULES COGNET portant sur l'étiquette la signature de l'inventeur
PARIS, 43, Rue de Saintonge. — MONTREAL, Pharmacie DÉCARY.

Maladies de l'Estomac et du Foie
Le Dr C. A. Prevost
774 Rue Lagauchetière
CONSULTATIONS : Téléphone 1750
Tous les jours, le vendredi excepté, De 3 à 5 heures.
Ancien externe des Hôpitaux de Paris, Médaillé de l'Assistance Publique de Paris, Membre de la Société Anatomique de Paris.
CLINIQUE MEDICALE :
94 Rue Centre (Pointe St Charles)
225—M 8—n

J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
20 rue St-Laurent, Montréal
Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthesie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818. Heures de bureau, de 9 à 5 heures. 98—jno

Pupitres d'Ecoles
Le plus grand Assortiment du Canada
Prix spécialement bas
Canadian Office & School Desk Agency
(Limited)
1782 RUE NOTRE-DAME,
174—M—n En face du magasin S, Carsley.

ORIGINAL CHAMPAGNE
— DE —
E. MAHIEU & CIE
Fournisseurs des Principales Cours de l'Europe.
$20, $25, $30, $35 en panier
Seuls Dépositaires
And. BRISSET & Fils
21, 23, 25 Rue Gosford
(M)

Tous dépots au département d'Epargne de la Banque du Peuple achetés au pair pour valeur de première classe. Adresser par lettre à M. N., bureau de LA PRESSE. 234—3

Wkiskey "Islay"
De SHERRIFF
En Barils et Caisses
Ce Whiskey a maintenu sa haute reputation au Canada pendant trente-six ans.
GILLESPIES & Co, Montréal
Agents pour le Canada
234—M8—1no

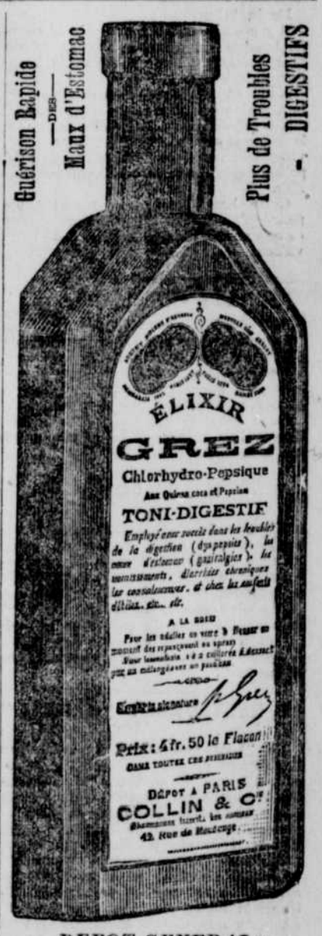

Guérison Rapide — des — Maux d'Estomac
Plus de Troubles — DIGESTIFS

DEPOT GENERAL :
Pharmacie Décary, Montréal

VIN DE VIAL
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDE ET QUINA
Toujours puissant pour guérir :
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE
ÉPUISEMENT NERVEUX
Aliment indispensable dans les CONVALESCENCES DIFFICILES,
Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.
ECHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS.
S'Adresser A. C. ALFRED CHOUILLOU, Agent Général pour le Canada, MONTREAL.
11—M jno

CANAL LACHINE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant à l'endos " Soumission pour Caissons (Cribwork) à Montreal," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Lundi, le dix-neuvième jour d'Août 1895, pour la construction d'environ 500 pieds de longueur de caissons en rapport avec l'agrandissement du canal.

On peut voir les plans et spécifications aux bureaux de l'Ingénieur en Chef des Chemins de Fer et Canaux, à Ottawa, et de l'Ingénieur-Surintendant du Canal Lachine, à Montréal, où l'on pourra obtenir des blancs de soumissions le ou après le 8 Août 1895.

Dans le cas de sociétés, on devra adjoindre la signature actuelle du nom au long, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre d'icelles, et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de $800 devra accompagner la soumission ; ce chèque accepté devra être fait payable au Ministre des Chemins de Fer et Canaux, et il sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir le contrat aux prix et conditions stipulés dans l'offre soumise. Le chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux parties

TEMPERATURE

(PROBABILITÉS POUR LES PROCHAINES 24 HEURES)

Toronto, 7 — Vents frais ; pluie aujourd'hui ; beau ce soir et demain.

MONTREAL, 7 Aout 1895.
Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	71
Même date l'an dernier	79
Aujourd'hui maximum	65
Même date l'an dernier	62

Lecture du baromètre aujourd'hui 8hrs a.m. 29.65 : 12 hrs a.m., 29.65 ; 2 hrs p.m., 29.62.

AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p. m., Vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

LA BANQUE DU PEUPLE

Par suite d'une erreur typographique, on a fait dire à la "Presse" que les acheteurs offraient hier 26, pour les parts de la Banque du Peuple, alors que c'était 29 que nous avions écrit.

Hier, 25 parts ont été vendues à 29½. Ce matin, dix parts ont été vendues à 30 ; les détenteurs demandaient 50, leur fermeté empêchent de grosses transactions.

Cette hausse des actions de la Banque du Peuple justifie la position prise par la "Presse" dès le début de cette malheureuse affaire, et la consolerait, si elle en avait besoin, de toutes les grossièretés, de toutes les injures que lui ont adressées les ennemis de la première institution financière canadienne-française.

Ci-dessous nous donnons les appréciations de la "Gazette" et du "Herald", sur la situation de la Banque du Peuple, nous les avons trouvées dans les bulletins financiers publiés ce matin par ces deux journaux.

***

Du "Herald" :

En actions des banques celles de la Banque du Peuple sont les plus intéressantes. Quoique 25 parts seulement aient été vendues, leur prix de 29½ n'en accuse pas moins une avance de 9½ points comparé à celui des ventes d'hier.

Il semble, par cela, que quelqu'un a non seulement confiance que les dépôts seront payés en plein, mais que de plus les actionnaires recevront un bon percentage, même si la banque ne recommence pas les affaires après un délai de 60 jours.

De fait, telle semble être l'impression de la "rue." Nous avons déjà fait remarquer que les premiers rapports des crises financières de cette nature étaient toujours exagérés et le cas de la Banque du Peuple ne fera certainement pas exception à cette règle.

Une meilleure appréciation de la valeur de ce stock, comme nous le disions hier n'aurait rien de surprenant.

***

De la "Gazette" :

Il y a eu quelques demandes de parts de banque ; le principal événement du jour a été la hausse réelle de la Banque du Peuple.

Nous avions dans nos colonnes de la semaine dernière prévu cette hausse.

Nos prévisions ont été pleinement réalisées, car sur une petite affaire d'environ 300 parts, ce stock a gagné 13½ points depuis la clôture de vendredi dernier.

Cette hausse est trop remarquable pour qu'on puisse l'ignorer et justifier ce que nous avons dit à propos de cette valeur.

LES HOTELIERS

La pluie diluvienne qui tombait ce matin n'a pas découragé les hôteliers. Le pique-nique a été forcément remis à demain, mais l'on promet de faire les choses plus magnifiquement encore.

Donc demain, pique-nique des hôteliers à l'île Grosbois. La parade aura lieu à la même heure.

IL EST GUERI

Il y a environ une quinzaine de jours, on annonçait qu'un cocher de place du nom de John Henratty, 25 ans, demeurant rue Murray, avait tenté de se suicider en se coupant la gorge à l'aide d'un rasoir. Le blessé est sorti de l'hôpital ce matin parfaitement guéri, et a comparu en cour de police. L'enquête dans cette affaire est remise à vendredi.

LE RESTAURANT "OXFORD"

Le "Law and Order League", par l'entremise de son secrétaire, M. Carson, a remis, ce matin, à M. Alexandre Archambault, secrétaire du bureau des commissaires des licences, un protêt contre l'octroi d'un transport de la licence accordée à M. J.- Kearney, propriétaire du restaurant "Oxford", 45 rue University, au nouvel établissement ouvert par ce dernier au No 34 de la même rue. Par suite de l'absence du recorder de Montigny, retenu chez lui par la maladie, de celle du juge Dugas, absent en Irlande pour l'enquête Shortis, il n'est pas probable que la cause soit plaidée d'ici à un mois ou deux.

L'ASSEMBLEE DE SOREL

Les organisateurs de l'assemblée de demain, à Sorel, sont découragés par suite du mauvais temps qu'il fait aujourd'hui ; ils craignent que la Providence ne soit pas plus clémente demain. L'hon. M. Laurier est aujourd'hui en ville ; il se propose de prononcer un grand discours à Sorel, si les circonstances le permettent. Il est peu probable cependant, disent les admirateurs du chef de l'opposition, qu'il définisse davantage son attitude sur la question des écoles. M. Laurier se contentera, ajoute-t-on, de réciter de belles phrases qui ne compromettront personne de son parti. Les autres orateurs seront probablement l'hon. Frs Langelier et MM. Beausoleil, Tarte, Bruneau, Guay, Brodeur, députés.

LE DEFI CHARTRAND-THOMPSON

MM. Théotime Lanctôt et J. B. Bureaunous informent qu'ils n'ont jamais "backé" M. J. B. Chartrand, relativement au défi porté par ce dernier contre le marcheur Thompson.

CE PAUVRE COLLIN

Thomas Collin, de la rue Beaudry, a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir voulu se suicider en se jetant dans le fleuve vis-à-vis la prison. Collin dit qu'il était ivre, et ne savait ce qu'il faisait. Son procès est remis à demain.

L'AFFAIRE DEMERS

Le cadavre de Célina Consigny et celui de Mme Demers

La robe bleue

Le docteur Villeneuve disait ce matin que lui et son collègue le docteur Wyatt Johnson, avaient fait une comparaison des deux cas de meurtre dans les affaires Demers et Gauthier. Lorsqu'ils ont fait l'autopsie du sorps de Célina Consigny, la mort remontait à quatre heures exactement. Le "rigor mortis," ou rigidité cadavérique, ne s'était pas prononcée encore, même certaines parties de la poitrine étaient encore chaudes. Ceci soutiendrait la théorie qu'ils ont émise, dès le commencement, que madame Demers a dû être tuée bien à bonne heure le matin. Il est donc impossible que des voisins aient pu la voir vivante vers le midi du jour où son corps a été découvert. Les deux cas sont identiques. Les deux femmes sont mortes des suites de violences, et ont toutes deux perdues beaucoup de sang. Les organes de chacune d'lles ont été trouvés en parfait état de santé.

Les avocats de la couronne se montrent naturellement très rôticents et ne veulent pas communiquer aux représentants des journaux des renseignements qui pourraient nuire à leur cause. Ils s'accordent cependant à dire que s'ils peuvent obtenir la preuve certaine qu'une femme a agi de complicité en personnifiant la défunte en portant une robe bleue l'avant-midi du jour du meurtre, la chaîne des preuves de circonstances sera complète.

ACTION RENVOYEE

Les boxeurs O'Donnell et Woods blancs comme neige

Le procès de Steve O'Donnell et Billy Woods, les deux pugilistes qui se sont rencontrés ici au patinoir de la rue Guy, avait été fixé à ce matin. Les deux accusés, accompagnés de leur avocat, M. St Julien, ont fait leur apparition en cour de police à l'heure juste. O'Donnell et Woods avaient reçu chacun une demande de comparaître devant le juge Desnoyers pendant l'après-midi précédant la bataille qui a eu lieu le soir du 19 juillet. La plainte avait été déposée par l'entremise de M. R. D. McGibbon, représentant la société de la "Law and order league." Come l'accusé Woods avait à remplir un engagement aux Etats-Unis, la cause a été remise à aujourd'hui, moyennant un cautionnement de $1,000.

M. Davidson, associé de M. McGibbon, a déclaré que la poursuite ne désirait pas pousser l'affaire plus loin. Le juge Desnoyers a alors immédiatement renvoyé l'action sans frais.

A PROPOS D'EGOUTS

Certains entrepreneurs malmenés

MM. Durocher et Campeau, entrepreneurs civiques, sont encore dans le trouble, grâce à certaines tracasseries qu'on leur suscite. Ils ont le tort de ne pas être dans la manche de certains fonctionnaires influents du département des chemins qui leur suscitent des embarras.

Ils ont entrepris plusieurs canaux d'égouts dans St Jean - Baptiste notamment sur la rue Duluth. Or, il y a, dans leur contrat, une clause qui dit :

"Dans le cas où le terrain se composerait de sable mouvant ou autre matière dangereuse et sans consistance, les travaux devront être poussés sans interruption le jour ou la nuit. Quand on en viendra à la construction de la section ovale de l'égout, sur la coupe transversale, le radier en tuile devra reposer, à la satisfaction de l'inspecteur de la cité, sur une charpente faite en planches de pin, saines, étroites de pas moins d'un pouce d'épaisseur et dont les côtés seront cerclés de fer de 1 pouce et demi et distant de pas plus de 3 pieds chacun."

Les entrepreneurs prétendent avec raison qu'ayant à creuser dans le roc, cette clause de leur contrat devenait inutile. Ils ont déjà été appuyé là-dessus par le comité de la voirie et l'avocat de la cité, devant qui la question a été présentée.

En conséquence, ordre a été donné de leur payer les $1,200 que la cité leur doit et rien n'a été fait encore, grâce à l'inspecteur des égouts, M. Brittain, qui a refusé d'approuver le mandat.

Les échevins Grothé, Reneault, Brunet et Préfontaine sont indignés de la chose, dit-on.

Quoi qu'il en soit, la question sera réglée au comité des chemins, qui doit se réunir à trois heures, cette après-midi.

CE BREF DE PROHIBITION

Contre six bouchers du village de Lorimier

On se rappelle que le village de Lorimier a demandé au tribunal de la cour supérieure l'émanation d'un bref de prohibition contre six bouchers qu'il accusait de tenir des abattoirs illégalement dans ses limites. Les défendeurs, poursuivis conjointement, se sont opposés à la requête au moyen d'une exception à la forme, prétendant qu'ils auraient dû être poursuivis séparément.

L'honorable juge de Lorimier a confirmé cette exception à la forme. Le bref de prohibition aura son effet contre le seul Pierre Beaudoin, défendu par M. Sarrazin. Des autres procédures séparées seront prises contre chacun des autres défendeurs. MM. Préfontaine, St-Jean, Archer et Décary représentent la demanderesse.

LES VALEURS CANADIENNES

Pendant la semaine finissant le 27 juillet, les valeurs canadiennes sur le marché de Londres, ont varié comme suit ; Canada, 3½, baisse, 1 ; Colombie Britannique 3, baisse, 2 ; Hamilton, 4s hausse, 2 ; Montréal, 5s, hausse, 1 ; Pacifique Canadien, stock préférentiel, baisse 1 ; Bank of British Columbia, baisse 1. La baisse est due sans doute à la baisse du stock du Pacifique Canadien sur le marché de Berlin.

PERTES CAUSEES PAR LE FEU

Le feu aux Etats-Unis et au Canada a causé pour $9,085,000 pendant le mois de juillet, au lieu de $12,118,700 pendant le même mois en 1894, et $16,-307,000 en 1893.

EN FLAGRANT DELIT

Les constables Lacasse et Kelly ont arrêté hier soir, deux individus qu'ils ont pris en flagrant délit de vol de leviers appartenant à des ouvriers qui sont occupés au démolissement de l'ancien établissement de MM. Rogers et King, coin des rues Hermine et Chenneville. Les prisionniers qui ont donné les noms de James Costello, de la rue William, et Francis Dowd, de la rue Ottawa, subiront leur procès vendredi.

LA BUE ST-JACQUES

Le role de cotisation a-t-il été signé prématurément ?

M. Ewing refuse de démissionner

Comme on le sait déjà, il y a beaucoup de grabuge à propos du rôle de cotisation pour l'élargissement de la rue St-Jacques-Ouest. Les intéressés et les commissaires sont en guerre. Ces derniers, MM. J. H. Joseph, de Bellefeuille, et S. H. Ewing se sont réunis, ce matin, pour continuer l'audition des plaintes, M. Descarries, représentant une certaine partie des propriétaires prétend que le rôle a été signé prématurément, parce que les appels contre le rapport des indemnités n'ont pas encore été tous jugés. Le cas est analogue à celui de la rue Notre-Dame-Ouest.

On se rappelle aussi qu'à la dernière séance, la société légale Gouin et Lemieux avait demandé au président des commissaires, M. Ewing, de démissionner, parce que, paraît-il, il avait des intérêts dans la rue St-Jacques. Or, la question a été soulevée de nouveau, ce matin, et M. Ewing a refusé de renoncer à sa charge. Il va en résulter probablement une poursuite devant les tribunaux. Quant à l'autre objection elle a été prise en délibéré. Il est bon de remarquer que les opinions légales sont partagées à ce sujet. Les avocats de la cité, MM. R. Roy et Ethier, sont d'avis que dans le cas où leurs rôles sont contestés devant les tribunaux, les commissaires d'expropriation, si jugement est rendu contre eux, peuvent faire autant de rôles que les circonstances l'exigent. Les avocats mentionnés ci-dessus prétendent que les commissaires ne peuvent faire qu'un seul rôle et que celui-ci étant déclaré ou injuste ou défectueux devant les cours, ils ne peuvent en faire le remaniement.

LA FETE DE NUIT

A Boucherville le 13 aout

La fête de nuit à Boucherville, le 13 août, promet d'éclipser celles des années précédentes.

Le comité d'organisation ne néglige rien pour en assurer l'éclat et le succès et tous les citoyens semblent se donner la main pour que tout aille bien.

Le programme de la soirée comprend un grand concert, une procession de chaloupes, un feu d'artifice, etc.

La promenade en chaloupe sera une des choses féériques de la fête : chaque embarcation sera profusément décorée de lanternes chinoises et le coquet yacht "Dama", en tête, tracera les méandres sur les flots.

Au concert, l' "Harmonie de la Cité" exécutera un répertoire choisi et il y aura du chant par des artistes distingués.

Inutile de dire que tout le village de Boucherville sera illuminé, que le feu d'artifice sera superbe, que le spectacle sera grandiose.

Le clou de la soirée sera sûrement les quatre grandes roues Ferris avec leurs mille feux.

La fête de l'an dernier avait été fort brillante, mais on nous promet encore mieux et plus pour le 13.

Tout Montréal y sera. Il y aura un service spécial de tous les vapeurs sous la direction immédiate de la Cie du Richelieu et on aura toutes les facilités de communication.

Comme d'habitude, il y aura des rafraîchissements sous tente et au club.

LE WHISKY ILLICITE

Les hoteliers demandent des chatiment sévères

M. Joseph Riendeau, président de l'Association des débitants de liqueurs licenciés, a adressé une lettre au collecteur du revenu à Ottawa, attirant l'attention de ce dernier au fait qu'il existe dans la ville même plusieurs personnes qui fabriquent illégalement du whisky et autres boissons. M. Riendeau fait remarquer que les propriétaires de ces alambics poussent l'effronterie jusqu'à offrir ces boissons frelatées en vente sur le marché, au grand détriment des honnêtes gens qui paient leurs taxes et ne vendent que de la boisson pure. Ce sont les hôteliers qui fournissent le plus fort montant au revenu et ils demandent que le gouvernement fasse cesser un abus qui les prive de leurs profits et qui est en même temps une source de pertes pour le fisc. Les coupables devraient être punis de la façon la plus sévère.

FAILLITES

Dame Mathilda Brunette dit Bellehumeur, épouse séparée de biens de Joseph Roy dit Allaire (M. Brunette et Cie), a déposé son bilan, sur la demande de Joseph Roy. Passif, environ $3,000. Le demandeur est créancier pour la somme de $900.

Jos. T. Poirier, épicier. "J. T. Poirier et Cie", a consenti à faire cession de ses biens, à la demande de Louis P. Lajoie.

DEMONSTRATION SYMPATHIQUE

Les reporters du département de la police se sont assemblés hier après-midi, dans un des salons de l'hôtel Riendeau, et ont présenté une adresse de félicitation à M. Ulric Lafontaine au sujet de sa nomination comme juge de paix. Ce dernier qui a su se rendre si justement populaire parmi les journalistes a répondu en termes très appropriés à la circonstance. La réunion a été des plus agréables.

UN SOUVENIR DU DELUGE

Ces jours derniers, M. le lieutenant colonel Paul, de Ste Anne de Sorel, a trouvé sur sa ferme, en creusant un puits, à une dizaine de pieds de profondeur, un morceau de bois, travaillé apparemment avec un couteau. M. Paul ne sait trop comment expliquer cette trouvaille. Il croit que ce morceau de bois date du déluge.

L'ASSOMPTION

Les membres du club La Feuille d'Erable, de l'Assomption, sont à préparer un joli drame, qu'ils doivent jouer prochainement dans la grande salle académique du collège.

Les fondations pour le nouveau couvent de la Providence, sont presque terminés.

LES ASSISES CRIMINELLES

Il est probable qu'à la demande des officiers de la couronne, l'on fera assermenter un troisième tableau de petits jurés, vu le nombre de causes inscrites pour le prochain terme des assises.

—Si vous "relevez" de maladie le Anchor Weakness Cure vous rendra vos forces perdues. En vente partout. 7,9,10

AU CHATEAU DE RAMEZAY

La société des antiquaires à l'œuvre

La Société des Antiquaires et numismates travaille activement, de ce temps-ci, à mettre dans un état convenable le château de Ramezay, qu'elle occupe, grâce à l'obligeance de nos édiles.

Les réparations et l'installation seront probablement terminées au commencement de septembre.

Alors, grâce à l'initiative toute patriotique de cette belle association, Montréal aura son musée historique et sa bibliothèque publique.

Quand les portes du vieux monument seront ouvertes, le public pourra aller visiter gratuitement la plus belle collection de reliques se rattachant à notre histoire et faire usage d'une bibliothèque considérable, qui sera mise à sa disposition. Elle se compose actuellement de 3,500 volumes donnés par M. H. F. Tiffin. On compte sur la générosité des citoyens et du conseil de ville pour l'augmenter encore. On est à préparer la salle de lecture où l'on trouvera aussi un grand nombre de journaux et de revues.

Les livres pourront même être apportés à domicile, pourvu, bien entendu, que l'on donne une garantie suffisante qu'ils seront rapportés.

La galerie des arts telle qu'elle est maintenant, est déjà considérable.

Elle renfermé de vieilles peintures de maîtres, d'une grande valeur. On y verra même des tableaux de Raphaël et autres reproduits sur gravures d'acier.

La collection d'antiquités contient une grande variété d'objets : outils, armes, etc, prises des ruines de la forteresse de Louisbourg, des curiosités indiennes venant d'Alaska, les épaulettes d'un officier de 1812, la clef du bureau du général Murray, à Québec, une balance remontant à 1686, etc., etc.

Dans la galerie des portraits historiques, on pourra voir les principaux gouverneurs, évêques, hommes d'Etat, qui ont joué un rôle marquant dans le pays et plusieurs célébrités étrangères.

Il n'y a pas de doute que le public saura profiter beaucoup des avantages qui vont lui être offerts sous peu.

Il y aura de quoi se distraire et s'instruire sans frais aucun.

LES HUISSIERS

M. Pascal Leclaire réélu président

L'assemblée annuelle de la corporation des huissiers du district de Montréal a eu lieu, ce matin, et les élections ont donné le résultat suivant :

Président, M. Pascal Leclaire, réélu.
Vice-président, M. Tancrède Jetté.
Secrétaire-trésorier, M. J. M. Decelles, M. Noël Roy ayant donné sa démission.
Directeurs : MM. F. X. St-Arnaud et G. H. Désormeaux.
Examinateurs conjoints : MM. D. A. St-Amour, Laverdure, Caisse, Daoust et Bisson.

Le rapport des anciens officiers a été déclaré satisfaisant et des remerciements ont été votés à ces messieurs.

PRISONNIERS EVADES

Réfugiés dans les iles de Sorel

Une dépêche d'Ottawa dit que les trois prisonniers Killoran, Allen et Russell, qui se sont évadés de la prison de la rue Ludlow, à New-York, se sont réfugiés au Canada dans les îles près de Sorel ; on dit qu'ils sont en compagnie de contrebandiers. Hier, le chef de police de Trois-Rivières a reçu une dépêche lui demandant son aide pour reprendre les fugitifs. Celui-ci a répondu qu'il allait se mettre en route avec ses hommes pour aller rechercher les évadés dans les îles de Sorel. On a l'intention d'essayer de découvrir la retraite des contrebandiers en même temps. Des photographies des évadés ont été envoyées aux Trois-Rivières. Une bande de voleurs opère depuis quelque temps dans le voisinage, mais les autorités n'ont pu parvenir jusqu'à présent à la découvrir. On croit que les contrebandiers et les évadés forment cette bande.

LES MINISTRES FEDERAUX

Sir Adolphe Caron et l'hon. J. A. Ouimet étaient à Montréal, ce matin. Sir A. P. Caron est venu dire adieu à sa soeur qui part pour les missions africaines. L'honorable ministre avait songé à accompagner sa soeur durant la traversée, mais ses occupations multiples l'en ont empêché. Sir Adolphe est actuellement le plus affairé de tous les membres du cabinet fédéral.

Sir Charles H. Tupper passera demain en cette ville, en route pour les provinces maritimes. Il adressera la parole mardi prochain à un pique-nique au profit de l'église de la paroisse du Petit Bras d'Or, desservie par M. l'abbé Macpherson.

LA FOUDRE

Pendant l'orage d'hier, à Ottawa, la foudre est tombée sur une étable, en arrière de l'Asile Bethléen, située près de l'église Ste Anne. Un superbe cheval, appartenant à la soeur supérieure Jeanne, a été tué. Les enfants, ainsi que la soeur Jeanne elle-même ont ressenti quelque peu les effets de la foudre. La perte du cheval causera un réel dommage à l'institution qui ne se soutient que par la charité.

LE P. LACOMBE

Le célèbre missionnaire du Nord-Ouest, le R. P. Lacombe, est aujourd'hui en cette ville. Il nous a fait ce matin l'honneur d'une visite.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que l'intrépide missionnaire n'a jamais été en meilleure santé.

FEU SUR L'AVENUE LAVAL

Un incendie qui aurait pu avoir des résultats désastreux, sans l'intervention opportune des pompiers, s'est déclaré, à midi et vingt minutes, aujourd'hui, au No 603 de la rue Laval, occupé par un boulanger nommé Wilfrid Desjardins.

Le feu a pris dans une chambre à coucher sans cause connue.

La maison, la propriété de M. Edouard Roy, a été en partie détruite. Les pertes s'élèvent à environ mille dollars.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-. F

—Anchor Weakness Cure, infaillible dans tous les cas de dyspepsie et langueur 7,9,10

ÇA FINIRA MAL

Les cultivateurs de Lowe en révolte

La loi est inefficace

Ottawa, 7 — M. C. B. Major, avocat du comté, a envoyé ces jours derniers l'huissier Grouix, avec son assistant Félix Charron, dans le township de Lowe, pour percevoir les arrérages de taxes de ces gens, lesquelles taxes s'accumulent depuis 1885. Huissier et record sont revenus penauds sans avoir "collecté", et sans avoir pu opérer une saisie ni servir un bref. Chez O'Rourke se trouvaient une quinzaine d'hommes. Grouix fut allégi par eux des 15 saisies qu'il portait et reçut l'ordre de décamper aussitôt, ce qu'il crut plus prudent de faire. Auparavant les mêmes gens avaient saoulé un autre huissier qui était allé les voir en tournée de collection ; une deuxième fois, ils avaient volé les papiers de l'huissier et malmené sa persone. Cete fois-ci l'officier n'a pas été plus heureux. M. McMahon, partenaire de M. Major, jure de faire payer ces gens avant peu. Il en a appelé au procureur général pour avoir de l'aide dans la mission qu'il a entreprise de faire respecter la loi.

Ce litige s'est élevé à la suite de la négligence de l'ancien greffier du comté de percevoir les arrérages de taxes des habitants des confins les plus reculés du township. Ceux de Lowe qui avaient payés, se sont trouvés seuls à supporter le coût des travaux de chemins. C'est aujourd'hui leur revanche, disent-ils.

18 MOIS APRES

Un homme arrêté sur l'accusation de meurtre

Halifax, 7 — Un nommé Lawrence Walsh, venu ici de St Jean, Terreneuve, il y a quelque temps, a été arrêté hier soir pour le meurtre commis en janvier 1894 d'un vieux boutiquier du nom de Wm McCarray. Le crime aété accompli dans des circonstances particulièrement atroces.

L'assassin s'est servi d'une barre de fer pour tuer sa victime et il l'a criblée de coups. McCarthy avait beaucoup d'argent. Le vol a été le mobile du crime. Un nommé Carrigan, soupçonné d'être l'auteur du crime, fut arrêté et jugé ; mais faute de preuves il fut acquitté.

La police de St Jean a poursuivi ses recherches depuis ce temps. Walsh ne semble nullement troublé depuis son arrestation.

L'AFFAIRE ODELL

Mme Odell obtient gain de cause, mais elle ne pourra voir encore ses enfants

(Dépêche spéciale)

Québec, 7 — Le juge Larue a rendu un jugement ce matin dans la fameuse cause Odell-Gregory. La cour d'Appel ayant décidé que la mère aurait le droit de voir ses enfants au moins trois fois la semaine, M. Odell refusa, et la demanderesse demanda la contrainte par corps. Le juge Larue l'a accordée ce matin. M. Lemieux, l'avocat de M. Odell, a inscrit la cause en appel devant la cour de Révision. Le protonotaire a refusé d'émettre d'ordre pour contrainte par corps avant que cet appel ne soit décidé.

UN NOYE

Son cadavre repêché à Contrecœur

On a trouvé à Contrecoeur le corps d'un noyé inconnu, paraissant avoir séjourné à l'eau pendant 8 ou 10 jours. Il portait à la tête une marque de violence, mais le témoignage du médecin ayant déclaré que cette blessure avait été faite après la mort, le verdict de l'enquête a été : "mort accidentelle."

Afin de permettre d'établir l'identité du cadavre, nous reproduisons le signalement donné par le coroner.

L'habillement complet du noyé est en tweed brun carreauté ; il portait une chemise de coton carreauté, des bas de laine, jambes de couleur et le pied gris ; des chaussures de cuir noires ; une cravate noire avec barres blanches; des bretelles blanches avec barres rouges. Le noyé avait les cheveux noirs et courts ; il portait des moustaches brunes. On a trouvé sur lui $1.48 en argent, trois clefs de porte, un pied-de-roi, un couteau, un crayon de mine, une pipe et une blague à tabac. Ces objets peuvent être vus chez C. A. Dumaine et Cie, 1353 rue Notre-Dame.

LE FUTUR MANQUAIT

On mande d'Ottawa qu'un mariage qui devait avoir lieu mardi matin à la Basilique entre un forgeron à l'emploi de la compagnie des chars électriques et une jeune modiste employée dans un magasin de la rue Sparks a été soudainement rompu par la disparition du fiancé. Ce dernier logeait dans une maison de la rue St Patrice, non loin de la rue Dalhousie. Il est parti le matin avec son frère vers cinq heures, disant qu'il reviendrait à temps pour le mariage. Le cocher est arrivé à l'heure fixée à six heures, mais à sept heures le fiancé n'avait pas encore apparu. Son frère est revenu se contentant de dire qu'il était disparu. Cependant la jeune fille, qui loge sur la rue Dalhousie, attendait avec hâte son fiancé. Elle a été fort affectée lorsqu'on lui a annoncé sa disparition et qu'elle devra ajourner son mariage à plus tard.

MOURANT

Ovila Constantineau, victime d'un accident de bicycle, est toujours aux portes de la mort, à l'hôpital Général.

Fête d'estime

Dimanche soir, les nombreux amis de M. J. A. Vailliant, épicier, se réunissaient pour le fêter à l'occasion de son mariage. Les organisateurs étaient A. Lacroix, commis-voyageur, présidant ; J. O. Deziel et J. H. Cahier, de la maison J. A. Vaillant. Parmi les convives on remarquait : l'avocat V. F. Germain, Dr Deslauriers, J. A. E. Gauvin, pharmacien ; G. H. et F. Vaillant, A. Renaud, marchand de Québec, Jos. Girard, boucher ; E. A. Massicotte, commis-voyageur ; J. A. et F. Dupras, épiciers, et nombre d'autres noms qui nous échappent. On se laissa à une heure assez avancée, enchantés du succès.

UN AMI.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-. F

—Anchor Weakness Cure guérit la dyspepsie et la faiblesse. 7,9,10

DANS LE NORD

Les pêcheries de la baie d'Hudson

(Dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ottawa, 7 — On croit que le gouvernement a décidé d'envoyer une nouvelle expédition à la baie d'Hudson, le printemps prochain, afin de faire un rapport sur la question de la navigation et de la protection des pêcheries. Les officiers des douanes et du service géologique accompagneront l'expédition qui demeurera dans les détroits de la baie tout l'été.

FRAUDES AMERICAINES

On va mettre un terme aux opérations illicites

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 7 — Le gouverneur Schultz a envoyé une note au gouvernement canadien lui racontant les exploits des baleiniers américains à l'embouchure de la rivière Mackenzie. Quinze de ces vaisseaux se sont employés tout l'été à commercer avec les Indiens de l'île Herschel et les Esquimaux. Ils ont vendu de l'alcool et d'autres marchandises à ceux-ci, sans payer de droits. En terminant, il demandait au gouvernement d'envoyer une expédition à l'endroit indiqué afin de mettre un terme au commerce et à la pêche illicites.

On mande d'Ottawa, que la question d'imposer un droit de 25 pour cent sur le bois canadien façonné est en ce moment devant le comité des experts des Etats-Unis.

Banque du Peuple

Tous les chèques de personnes ayant des dépôts à la Banque du Peuple seront acceptés au pair (100 cents dans la piastre) pour achats chez Boisseau Frères, "Le Bazar". 234-4-. F

—Anchor Weakness Cure, infaillible dans tous les cas de dyspepsie et langueur. 7,9,10

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 hrs p.m.

STOCK.	Vend	Ach	STOCK.	Vend	Ach
Can. Pac	52¼	52⅜	Union	....	....
Can. P. L. B.	....	107½	Commerce	137	135½
D.S.S.&A.	6½	6¼	Ville-Marie	100	73
D.S.S.&A. pf	14	11½	Hochelaga	135	123
G.T.R. 1er Pr	....	....	Int. Coal	45	....
G.T.R. 2e Pr.	....	....	Int. Coal pr.	75	....
Wabash	....	....	Postal Tel	....	....
Wabash. Pr.	....	....	N. W. Land.	....	....
C. Cable	161½	161¼	Can. S. Co	....	....
M. Tel. Co	166½	165½	Can. Paper	....	....
R. & O. N.	100	98	Can. C. Bds.	....	....
New St. Ry.	208½	208¼	Ch. & St L.	90	....
M. St. Ry	209½	209½	Cons. Coté	....	....
Toronto St.	85¼	85	M. Cott. Co.	125	110
M. Gas Co	205	204½	M. Cott. Bds	....	....
Bell Tel Co	158	157½	C.C.C. Co	65	45
R.E. Light	155	152½	C.C.C. Co Bd	99½	98
Montreal	223	220	Nat. Cord	....	....
Ontario	....	90	Merch. Mfg.	140	....
B.N. America	....	....	D. Cott. Co	100	80
Du Peuple	30	30	D. Cott. Bds	....	....
Molson	....	....	M.L.& Mort.	140	132½
Toronto	....	240	G. Cost N. A.	....	....
Jac Cartier	....	....	Acc. Ins. Co	....	....
Marchands	170	165	Ot. El. St. R	....	....
Mer. R. Hal.	163	159	D. Glass Co.	....	....
East. T. Bk.	145	....	Cons. L. & L	....	....
Québec	....	73	Havre	....	....
Nationale	....	100½	W.& V.T. Bd	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Com. Cable—50 à 161, 10 à 160½.
Gaz—25 à 204½, 150 à 205.
B. Ontario—20 à 90.
B. du Peuple—10 à 30.
Can. C. Cot. Bds—1 à 99.
St Ry New—1025 à 207½, 25 à 207¾, 75 à 208.
St. Ry.—25 à 208½, 25 à 208¼, 50 à 209½, 100 à 209¾.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

OUVERTURE ET FERMETURE

Sterl'g dem'd	....	....	U.S. Cordage	3¾	3¾
A.T.C. pfd	15	15	M.O. Pac	37	36¾
C.B. & Q	90¾	90¾	Nor Pac	....	....
Can. Pac	....	....	Nor. Pac. pfd.	....	....
N.Y.C	....	....	Nor West	100¾	100¾
C.C.C	49	48¾	Wabash pfd.	21¾	21
Can. South.	55¾	56¾	Oma. Com.	40¾	40¾
Del. Hud	130¾	130¾	N.A.	5¾	6
D.L. & west	....	162	Pacific Mail.	....	29¾
Erie	....	8¾	Reading	17¾	17¾
C. Gas	58¾	58¾	St Paul	70¾	70¾
N.Y. & N. En.	56	56¾	Tex. Pac	....	12¾
N.J. Cen	102¾	102¾	Union Pac	13	13
Lead	....	....	W.U Tel	92¾	92¾
Louis & Nash.	69¾	69¾	Wab Com	....	....
L. Shore	148¾	150	R.T	....	....
M. C.	102	102	R.I	78¾	78¾
D.C.F.	21¾	21¾	Sucre	xd 114¾	114¾
Distil. Cat F.	....	....			

Marché Americain à Londres

Fermeture du stock américain à Londres avec l'équivalant à New-York.

	Londres prix.	New-York équivalen
Atchison	15¾	14¾
Can. Pacific	53¾	52¾
Com. Cable	....	....
Erie	9¾	9
Kan. & Texas	18¾	17¾
Louisville & N	61¾	60¾
Lake Shore	152	149¾
Northern Pac. Pr.	19¾	18¾
Ill. Central	103	101
Norfolk & W. Pr.	....	....
Ont. & Western	17¾	17¾
Reading	9	17¾
St. Paul	71¾	70¾
Union Pacific	13¾	13¾
Wabash Pr.	21¾	21¾
Grand Tronc 1mes	....	....
Grand Tronc 2mes	....	....

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement Montreal.

	Ouverture	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture
BLE—				
Mars	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....
Sept.	67¾	67¾	66¾	67¾
Dec.	69¾	70¾	69¾	70¾
BLE D'INDE				
Juillet	.....	.....	.....	.....
Sept.	40¾	40¾	39¾	.....
Dec.	33	33	32¾	32¾
Mai	33¾	33¾	32¾	33¾
AVOINES—				
Juin	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....
Sept.	20¾	20¾	20¼	20¾
Mai	24¾	24¾	24	24¾
PORC—				
Fév	.....	.....	.....	.....
Mai	.....	.....	.....	.....
Sept.	9 20	9 52	9 20	9 52
Janvier	10 25	10 25	10 10	10 25